

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARRAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS

(039) 21 11 35 Administration  
Rédaction

## Le désengagement au Proche-Orient La première phase de l'accord s'est déroulée sans bavures

Les forces égyptiennes ont occupé hier soir avec enthousiasme les territoires évacués dans la matinée par les Israéliens sur la rive occidentale du canal de Suez. Ils ont tiré des roquettes et des rafales de mitrailleuse dans les airs en signe d'allégresse et toute la route du Caire à Suez — clé de l'encerclement de quelque 5800 soldats égyptiens depuis le cessez-le-feu du 24 octobre — était brillamment illuminée par les explosions.

Conformément aux accords, les troupes israéliennes avaient achevé à midi leur retrait du secteur sud de la rive occidentale et la force d'urgence des Nations Unies a occupé le secteur pendant six heures — jusqu'au franchissement de nouvelles lignes par le dernier soldat israélien

— avant de le confier aux forces égyptiennes.

Cette évacuation israélienne a mis fin à la première phase de l'accord négocié par M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et destiné à séparer les forces des deux pays sur le front sud.

A Tel-Aviv, le commandement militaire a fait savoir qu'une certaine agitation s'est manifestée pour la troisième journée consécutive sur le front de Syrie. Un porte-parole a déclaré que les Syriens ont tiré plusieurs obus de mortier contre des positions israéliennes qui n'ont pas riposté. Il n'y a pas eu de victimes.

### Adieu l'Afrique !

Les troupes israéliennes ont donc levé le camp devant Suez après un siège de 97 jours, évacué quelque

780 kilomètres carrés de territoire sur la rive occidentale du canal de Suez et ont libéré la troisième armée égyptienne, cernée depuis la guerre d'octobre.

Dans les heures qui ont précédé la cérémonie au cours de laquelle les Israéliens ont donné le contrôle de la ville à la force d'urgence des Nations Unies, des dizaines de véhicules ont quitté Suez et pris le chemin des ponts sur le canal.

Ils étaient remplis de soldats qui chantaient en frappant dans leurs mains.

« Nous rentrons chez nous », scandaient en hébreu les Israéliens. Ils formaient avec les doigts le V de la victoire et brandissaient des drapeaux égyptiens capturés. Certains avaient peint sur leur blindé : « Adieu l'Afrique ».



Des soldats israéliens prennent congé de civils arabes. (bélino AP)

## AUX USA, INVASION DE CAPITAUX ÉTRANGERS

De notre correspondant aux USA :  
Louis WIZNITZER

Au Capitole ces jours, c'est l'alerte au capital étranger. Trois commissions, celle présidée au Sénat par Adlai Stevenson III (Ill), celles au Congrès sous la houlette de Wright Patman (Texas) et de John Culver (Iowa) se penchent avec inquiétude sur l'invasion de capitaux étrangers. Les Japonais « achètent » littéralement Hawaii, les Allemands installent une tête de pont en Caroline du Sud, les Anglais montent à l'assaut de Wall Street et l'on entend au loin le grondement du raz de marée arabe qui se prépare.

« Les étrangers, dit M. Stevenson, mettent la main sur nos fermes, nos mines et notre bois. Cette pénétration va accentuer la poussée inflationniste. Elle risque de canaliser vers des marchés étrangers des ressources dont nous avons nous-mêmes le plus pressant besoin ».

### SOUPÇONS

Les enquêtes menées par ces commissions vont accorder une attention toute particulière aux activités des banques étrangères aux Etats-Unis. Non seulement elles bénéficient de privilèges qui sont refusés aux banques nationales, mais on les soupçonne d'avoir contribué aux récentes crises monétaires dont le dollar eut à pâtir. M. Patman, président de la commission sur les affaires bancaires, prépare un projet de loi qui limiterait sérieusement les activités des banques étrangères aux USA, particulièrement de celles qui détiennent plus de 5 pour cent des parts de firmes se livrant à l'exportation à partir des Etats-Unis. Le

Federal Reserve Board doit prochainement publier un rapport sur les activités des banques étrangères accompagnées de recommandations sur le meilleur moyen de limiter leur champ d'action.

La Maison-Blanche reste par contre vouée à la politique de la « porte ouverte ». M. Flanagan, conseiller de M. Nixon pour les questions de commerce international s'efforcera de raisonner les congressmen dont le zèle reflète les inquiétudes : 1) des syndicats ; 2) d'intérêts locaux qui se sentent menacés par les méthodes de management et de production plus efficaces que les leurs.

### UN CHIFFRE BIEN MODESTE

En 1973, deux milliards de dollars venus de l'étranger s'implantèrent aux Etats-Unis. Cette manne était alors la bienvenue dans la mesure où elle contribuait à freiner l'érosion du dollar et à stimuler l'économie. En tout, 16 milliards de dollars étrangers sont actuellement investis aux Etats-Unis. Ce chiffre est bien modeste vis-à-vis du montant de capitaux américains investis hors d'Amérique. Le renforcement tout récent du dollar va-t-il mettre un frein à l'afflux de capitaux étrangers ?

La Chaux-de-Fonds  
Un directeur-adjoint  
à l'École primaire  
Lire en page 3

## Malgré la mort du général Grivas L'EOKA veut poursuivre la lutte contre le président Makarios

— par Alex EFTY —

Les partisans de l'Enosis — rattachement de Chypre à la Grèce — affirment qu'ils poursuivront la lutte malgré la mort de leur chef, le général Georges Grivas.

En annonçant le décès, l'organisation secrète EOKA a souligné que Grivas avait nommé son successeur avant de mourir et que le combat contre le président Makarios continuerait.

Mais les avis divergent sur la question de savoir si ce petit groupe d'hommes, qui ne seraient que quelques centaines, pourra survivre sans l'autorité et la mystique du général, qui avait 75 ans.

### Avis contradictoires

Certains observateurs prédisent la disparition rapide du mouvement. D'autres croient que des éléments plus jeunes, plus extrémistes, jusque-là tenus en lisière par le général Grivas, vont se lancer dans une campagne plus meurtrière que leur vieux chef n'aurait permis.

Jusque récemment, les bombes de l'EOKA faisaient peu de morts ou de blessés graves. Mais le meurtre, la semaine dernière, de deux villageois pro-gouvernementaux a fait dire à la pres-

se que Grivas, malade depuis longtemps, était en train de perdre son emprise sur les plus activistes de ses partisans.

► Suite en dernière page



Le général Grivas au temps de sa gloire. (bélino AP)

Les officiels ne le pensent pas. Dans un monde rendu incertain par la crise énergétique, les Etats-Unis vont apparaître comme un bastion à l'abri des secousses, un havre de stabilité aux investisseurs, nous dit un responsable.

► Suite en dernière page

Au Val-de-Travers  
La fée verte  
qui tombe  
du ciel

Lire en page 7

## Notes D'UN PASSANT

Mes amis vaudois me plaisaient parfois au sujet de mon accent très chaux-de-fonnier, qui les amuse et ferait selon eux, marcher une pendule neuchâteloise à treize pas !

Je leur réplique en imitant le leur et en constatant que ce n'est pas la première fois que l'hôpital se f... de la Charité. (Aujourd'hui en ce qui concerne les prix la formule prend encore plus de valeur !)

Bref les « Qué toi ! » s'entendent très bien avec les « Faudrait voir ! » et tout finit dans un éclat de rire. Au surplus je vivrais cent ans que je ne chercherais à modifier en quoi que ce soit l'accent dont le fameux « environnement » m'a affublé et dont les origines comtoises se retrouvent chez tous les Montagnards et Jurassiens de bonne souche. Comme on le rappelait récemment, du reste, c'est Michel Zamacôis — aujourd'hui bien oublié — qui disait : « Avoir l'accent c'est, chaque fois que l'on parle, parler de son pays en parlant d'autre chose ».

Alors, vous voyez. Il n'y a pas à rougir du patelin ou du bled qui vous a marqué. On en est ou on n'en est pas. Et zut ! pour ceux qui s'expriment en se pingant le nez et serrant les fesses, et méprisent l'accent du crû.

Au surplus s'il est une chose qu'on puisse regretter, c'est la disparition presque totale du patois neuchâtelois, dont seuls quelques « très vieux » se souviennent alors que les mêmes dialectes valaisans, fribourgeois, ajoulots, et francs-montagnards sont encore utilisés par environ 100.000 Romands.

Aujourd'hui on parle le « franglais » et on écrit le français fédéral.

C'est bien dommage et cela va avec les pollutions de toutes sortes.

Y compris celles, si coûteuses du mazout et du pétrole.

Le père Pquerez

## OPINION

### Autre hypothèse...

Alors que les Européens fourbisent des armes de pacotille pour se rendre à Washington où Nixon les a convoqués pour parler pétrole, la France n'est-elle pas en train de montrer à ses voisins la route à suivre pour échapper au diktat américain ?

Au nom de la grandeur de la France et du nationalisme arabe, M. Jobert parlementaire en Arabie séoudite, propose à Koweït, offre à Damas...

— Du pétrole contre ce que tu veux mon z'ami !

Et voici le ministre français qui en revient au troc, abandonnant le système de paiement conventionnel. Qui sait, le troc est peut-être un système d'échange d'avenir entre économies dissemblables. C'est aussi de troc que parle l'envoyé de Bonn auprès du shah d'Iran qui se repose dans sa villa de Saint-Moritz. Comme M. Jobert, il propose « une usine clé en mains » contre la garantie d'un bon contingent de pétrole.

Mais les Arabes ne sont pas dupes. « La politique de Paris n'est pas dictée par une quelconque sympathie pour les Arabes, mais uniquement par le souci de réaliser des ambitions et de défendre des intérêts français », constate avec pertinence l'éditorialiste d'un quotidien du Koweït.

L'Occident industriel se réveille un peu tard et pare au plus pressé, réagit selon ses moyens qui restent considérables, et invente, sans faire preuve de trop d'imagination, un nouveau système de rapports avec les possesseurs de pétrole.

Si quelques pays arabes producteurs de brut, l'Algérie en tête, sui-

vie de l'Iran, du Koweït, utilisent la manne de leur sous-sol pour créer sur leur sol une économie où l'industrie aura un rôle important à jouer, d'autres ne laissent rien voir de leurs intentions futures, probablement parce que leurs intentions sont très minces.

Autour du riche golfe Persique, roi, princes, émirs, règnent souverainement au sens le plus féodal du terme. En l'absence de toute constitution, le Coran est la loi.

Ce sont ces régimes moyenâgeux qui maintiennent au pouvoir les pays occidentaux. Les services compétents des USA et de la Couronne britannique sont intervenus à plusieurs reprises, ces vingt dernières années, pour sauver tel empereur, roi ou prince de la folle aventure qui conduit à la démocratie...

Luxueuses voitures en or, piscines en plein désert, palais que l'auteur des Mille et Une Nuits n'aurait pas osé rêver, tout ce décor irréel au milieu des sables est entouré d'une vie simple, pauvre, régie par une tradition immuable. Durant la période d'abondance, c'est-à-dire tant et aussi longtemps que les maîtres des sables se contentaient de la luxueuse aumône que leur versait l'Occident, personne ne s'est ému à Washington, Paris ou Londres, du sort des populations des émirats. Avec ou sans pétrole, elles vivent comme vivaient leurs pères il y a mille ans lors même que depuis l'été dernier le revenu par tête d'habitant est l'un des plus élevés du monde dans cette région du globe.

GHI BAILLOD

► Suite en dernière page



## Pour Madame...

### Un menu

Boudin à la crème  
Pommes de terre purée  
Purée de pommes  
Mousse au citron.

### MOUSSE AU CITRON

Mettre dans une casserole en laiton 4 œufs, 150 gr. de sucre, le jus et l'écorce de deux citrons. Batre vigoureusement avec le fouet jusqu'à ce que le mélange mousse.

Placer la casserole sur un petit feu et continuer de battre jusqu'au premier signe d'ébullition.

Dresser la mousse dans un compo- tier et fouetter encore quelques minu- tes.

## Les libraires proposent....

### Ersatz

par René Fallet  
auteur du Braconnier de Dieu

Hitler garde-champêtre ! C'est la gageure que tient avec brio René Fallet tout au long d'un roman fertile en cocasseries et en trouvailles poétiques. Donc Hitler n'est pas mort : c'est un de ses sosies, un « ersatz » parfait qui s'est suicidé à sa place, en 1945 dans la fameuse chancellerie. Et le Führer, endossant les vêtements et la personnalité de cet « ersatz » est devenu garde-champêtre d'un petit bourg allemand. Et le voici aujourd'hui dans une maison de retraite à Nuremberg. Avec beaucoup de drôlerie, Fallet dépêché l'existence des pensionnaires des deux sexes dont la plupart ont conservé intacte leur admiration pour Hitler. Mais, surgissant dans cette galerie de personnages pittoresques, un « nouveau » va venir bouleverser la vie chancelante de l'ancien Führer. (Denoël)

### Le silence des armes

par Bernard Clavel  
Frère lointain du Pablo de l'Espagnol, Jacques Fortier revient de guerre... Comme Pablo, il est malade d'une guerre dont les images le poursuivent, empoisonnent son âme et troublent son esprit. Mais n'arrive-t-il pas dans son village du Jura accroché à la falaise, en permission de convalescence ? Ne va-t-il pas retrouver ici la présence d'un père et d'une mère disparus, un ciel et une terre qui sont les siens, l'amitié de quelques-uns ? Tout ce qu'il faut pour guérir ? Mais guérit-on de la guerre ? (Laffont)

### Le cinéma et le livre français font bon ménage

### Le cinéma selon Melville

par R. Nogueira  
Ces souvenirs de Jean-Pierre Melville sur ce 7e art qu'il aime tant, ont été recueillis peu avant sa mort. A ses yeux, nous dit-il, le cinéma a été chose sacrée, et rien, en dehors de ses fidélités intimes, n'a compté pour lui davantage que son métier et son œuvre. A travers ses souvenirs, nous découvrons une exigence, une ambition de l'œuvre et un personnel, une passion pour son travail que l'on ne soupçonnerait pas toujours à la vision de ses films. (Seghers)

### Vive Joseph Delteil

par J.-M. Drot  
...Ce livre-caméra est aussi une nouvelle lecture d'un film réalisé pour la Télévision française en 72, « Vive Joseph Delteil ». L'auteur : Jean-Marie Drot, écrivain, poète, homme de TV, grand voyageur, peut être parmi ceux que l'on coiffe du vocable général des marginaux, nous fait connaître ce Joseph Delteil, écrivain lui aussi, baroudeur et bon vivant, hors du temps mais en plein dans la vie, traînant derrière lui des parfums d'origan et de romarin. Pour ceux qui ont vu ce film qui lui était consacré et qui l'ont aimé, pour ceux qui ne l'ont pas vu et qui vont ainsi faire une découverte. (Stock, coll. dire)

(Ces livres ont été sélectionnés pour nos lecteurs par les librairies de La Chaux-de-Fonds : ABC, Cité du Livre, Reymond.)

# Le professeur Jean Bernard au Club 44 Les conséquences des progrès de la médecine

Un monde blasé par les découvertes fait que l'on oublie aujourd'hui par trop que la médecine moderne a doublé nos espoirs de vie et qu'elle ne cesse de trouver les remèdes à des maladies qui, autrefois, taillaient comme des faux dans le blé de la population. Oh certes, quelques opérations spectaculaires montées en épingle comme le sont les ravages commis par le cancer et autres fléaux font que l'opinion reste sensibilisée au progrès, mais à la manière d'un spectateur qui attend l'exploit sportif et dont le jugement, la capacité d'appréciation de l'importance du fait, n'est que rarement formée. Pourtant, au-delà des progrès de la médecine, et ensuite de leur rapidité, de leur nature, se posent bien des problèmes qui dépassent les bornes de la simple technique ou de la science médicamenteuse. Savoir sortir du cadre étroit du chercheur ou du praticien demande un esprit clair qui sache envisager l'avenir sans y fixer des limites étroites et sans s'en tenir à une progression mathématique, chronologique, de la science. La science, parvenue à un certain stade, débouche sur l'intellectuel, sur la morale, sur la conception que l'on se fait même de la vie, de l'homme, de la personnalité. Une science qui peut présenter des risques, des tentations, et qui, de toute façon, est lourde de conséquences.

Savoir expliquer simplement des phénomènes aussi complexes, aussi prospectifs, au point que tout paraît évident relève d'hommes d'exception. Et c'est bien à cette catégorie de grands personnages qu'appartient le professeur Jean Bernard qui est venu dernièrement au Club 44 présenter une conférence qui fera date, car elle renoue avec la tradition de qualité du Club, celle que l'on voudrait voir se perpétuer. Dire du professeur Bernard qu'il est homme de qualité est à la fois un pléonasme et un affront. Jean Bernard, membre de l'institut, directeur de recherches sur les leucémies et les maladies du sang à l'Université de Paris, c'est plus que cela. L'un de ces personnages dont les idées sont telles, qu'elles n'ont point besoin d'emballage précieux ou sophistiqué pour être accueillies par l'auditeur comme autant d'évidences qui

lui avaient échappé. Élegant mariage d'une grande culture littéraire, historique et scientifique, doublée d'une connaissance expérimentale difficilement comparable, sans parler d'une éloquence d'autant plus séduisante qu'elle est sobre, la parole du professeur Bernard tombe alternativement comme un couperet sur les images populaires quand s'exprime le praticien ou s'évapore palpablement dans les confins d'une philosophie sur laquelle ne peut que déborder la médecine moderne. Bref, la salle, jeud, dernier, fut fascinée. Par le contenu et l'expression.

### DÉFINITION DE LA MORT

Le contenu, évidemment, ouvrirait des perspectives sans fin, tout comme l'on a peine à imaginer jusqu'où l'homme ira dans la connaissance de soi-même : « Il y a quelques années entraînait dans un hôpital parisien une jeune femme dans un état comateux. On a pu rétablir son pouls, sa respiration, sa tension, mais malgré tous les soins prodigués, elle devait décéder un peu plus tard. Autopsie faite, un neurologue a affirmé que vu l'état du cerveau de la défunte, celui-ci était mort depuis plusieurs jours déjà ».

L'anecdote pose le premier problème évoqué par le conférencier : à savoir à quel moment intervient la mort. Longtemps, il a été clairement défini car il se situait à l'instant où un être cessait de respirer correspondant aux normes affectives et religieuses. La vie, disait-on alors, est l'ensemble des phénomènes qui s'opposent à la mort. Aujourd'hui, la conception a bien changé. Avec l'époque des greffes et des prélèvements d'organes, il a bien fallu déterminer d'une autre façon l'instant de la mort.

Des experts ont été nommés, des commissions formées, l'Académie saisie, les ministères aussi et l'on en est arrivé à cette définition nouvelle de la mort : d'abord, la mort est celle du cerveau. Ensuite, elle doit être confirmée par deux électroencéphalogrammes plats nécessairement. Ces critères sont dorénavant admis par la loi française. « Mais, ajoute le professeur Bernard, on peut très bien penser qu'il faudra redéfinir la mort tous les 20 ou 30 ans selon les découvertes ».

« Quelqu'un, dit-il, a affirmé que la médecine avait plus changé durant ces trente dernières années que pendant les trente siècles précédents. C'est vrai, et l'on peut valablement distinguer quatre époques dans cette évolution. Il y a eu d'abord une interminable enfance de la médecine qui s'est étalée sur des millénaires. Puis, durant la seconde moitié du siècle précédent, l'époque des grandes découvertes avec des Pasteur ou des Claude Bernard. La troisième époque se situe dans l'entre deux guerres, vers les années 35, époque où l'on a vaincu les septicémies et où l'on a commencé à ouvrir les cœurs ou les poumons. Enfin, l'époque actuelle, révolutionnaire. Celle où la biologie dirige la médecine. Auparavant en effet, les découvertes et les traitements étaient dus au hasard et à l'empirisme. Hasard en effet que la découverte des antibiotiques, empirisme que la mesure des effets des médicaments. Aujourd'hui, on a mis au point des essais thérapeutiques qui permettent d'apprécier ces effets.

### MÉDECINES PARALLÈLES

On ne peut évoquer cela sans dire un mot des médecines parallèles, telles que l'homéopathie, le thermalisme et l'acupuncture essentiellement. Dans la première, il y a la magie de l'eau et du déplacement, la seconde n'est qu'affaire de conviction, les deux ne résisteraient pas à de véritables essais comparatifs. Quant à l'acupuncture, elle a été surtout rendue célèbre par les Chinois et de façon très spectaculaire pour le grand public sous la forme de méthode d'anesthésie. J'ai été moi-même en Chine avec des confrères. Ce que l'on peut tirer de l'expérience, c'est qu'il y a deux sortes de personnes qui en parlent. D'abord les politiciens de l'Europe à qui l'on a montré là-bas une opération sous anesthésie par acupuncture à un moment bien donné et qui rapportent ce

qu'ils ont vu avec enthousiasme une fois rentrés chez eux. Ensuite les médecins, plus exigeants et plus sévères dans leur appréciation. Durant notre séjour, nous avons constaté que les patients qui devaient être opérés sous anesthésie par acupuncture subissaient d'abord une séance de psychothérapie, ensuite on leur inocule des drogues, morphine, gardenal, etc., enfin, on leur plante les aiguilles. Rien ne permet de penser que la méthode a du bon. Il n'y a aucune raison pour qu'on remplace nos techniques occidentales d'anesthésie, très au point et parfaitement efficaces, par l'acupuncture. En réalité, c'est un problème politique, car la méthode ne résisterait pas non plus aux essais thérapeutiques.

Problème politique disais-je ? oui. Lorsqu'il a pris le pouvoir, le nouveau régime chinois a commencé par demander à tous les habitants d'éliminer les animaux nuisibles. C'est à leur manière, chacun avec une tapette si l'on veut, que furent annihilés les rats, les moustiques et autres véhicules de germes. Du coup, la santé publique s'est améliorée dans une proportion incroyable, les épidémies ont cessé, la mortalité infantile est devenue insignifiante. Alors Pékin de dire à son peuple : vous voyez que vous avez eu raison de suivre nos directives, faites-le pour le reste, pour les autres ordres que nous pourrions vous donner.

« Les conséquences philosophiques et morales des progrès de la médecine sont énormes sur la notion même de mort. Au-delà, il y a l'immortalité, ou, tout au moins, la survivance. Le rein de Pierre, transplanté, lui survivra et pourra rendre service à Paul ou Jacques, etc. A ce régime-là, on peut se demander jusqu'où l'homme reste lui-même, garde sa personnalité. Imaginons en effet que Jeanne aime Paul et que d'accidents en maladie, on greffe sur Jacques des reins, un cœur, des poumons, etc. Jeanne aimera-t-elle toujours le même homme, ou en aura-t-elle tout au moins le sentiment. En poussant à l'extrême, qu'advierait-il si l'on procédait même une greffe de cerveau, ce qui est impossible en l'état actuel des choses : « eh bien, m'a répondu un biologiste, on aurait greffé un corps sur un cerveau... ». A la manière de Paul Valéry lorsqu'il écrivait « Maître cerveau sur un arbre perché ».

(A suivre)  
JAL

### L'oiseau rare

Un film de Jean-Claude Brialy

...Dans ce nouvel ouvrage de la collection « filmothèque », on trouve tout le texte du scénario du dernier film de Jean-Claude Brialy, « l'oiseau rare ». Quelques photos des principaux acteurs (Barbara, Micheline Presles, Jacqueline Maillan) ainsi que quelques images du tournage ouvrent ce livre — film drôle et grinçant, tendre et snob. (Seghers, coll. filmothèque)

### Journal d'une institutrice

par Daniel Granet

La mission des institutrices est d'apprendre à lire et à écrire à nos enfants. Mais leur enseignement va beaucoup plus loin. Les psychologues et les psychanalistes ne cessent de souligner l'importance des premières années d'école. A la sortie des classes primaires, les enfants ont déjà un pied dans le monde des adultes. Les jeux sont faits. Et ce métier, cette vocation, hier déconsidéré, est en passe de retrouver son rôle de premier plan et de se voir chargé de nouvelles responsabilités. C'est pourquoi Daniel Granet, journaliste à « L'Express », spécialiste des questions d'éducation a voulu partager la vie de celles qui orientent et inspirent ceux qui formeront, demain, la société. Son témoignage est capital. (Ed. Spéciales)

### Autodévermination

par Pierre Dudan

Dans ce livre résolument anticonventionnel Pierre Dudan, en Don Quichotte moderne, pourfend ses moulins à vent : « les radoteurs « auto-satisfessus » de la société de consommation, la pourriture capitaliste, les roueries jésuitiques, la crapulerie communiste, bref, les 9/10es des « grands de ce monde » ! « Qu'espérez-vous ? Rien. Si ce n'est redonner le goût des vérités naturelles à une minorité agissante ; s'obstiner à croire encore à la beauté, à la sérénité, à l'intelligence, à la vie. Il raisonne comme un enfant ? Et alors ! Comme il le dit lui-même, « l'enfance est la plus jolie saison de l'éternité ».

(Antagnes)

### Oin-Oin et ses nouvelles histoires

On ne sait pas toujours que Oin-Oin a réellement existé. Il s'appelait Amédée-Célestin Rossillon. Né à Genève en 1852 — il y a donc cent vingt ans ! — il est mort en 1923 à la Maison de la Vieillesse de Vevy (Genève), après avoir vécu de 1873 à 1913 à La Chaux-de-Fonds. Ouvrier graveur dans l'horlogerie, il se distinguait par sa façon très particulière de dire « oin-oin » pour « oui-oui », d'où son sobriquet. Oin-oin n'était pas drôle tous les jours. Les difficultés ne lui ont pas manqué et le rendaient mélancolique. Mais quand il était en forme, Oin-Oin déridait son auditoire par les réparties-éclair et les histoires qui ont fait sa réputation. (Marguerat)

## Un enseignement dynamique pour un pays jeune

# La télévision éducative à Singapour

« N'est-ce pas faire œuvre utile que de stimuler l'imagination d'un enfant, lui révéler la beauté de la feuille qui tombe, lui apprendre à écouter le son de la clochette qu'agite un marchand ambulant, le rendre sensible, enfin, à la poésie du monde qui l'entoure ? »

Cette remarque de Peter Seow, directeur de la Télévision éducative (ETV) de Singapour, montre assez bien pourquoi les programmes qu'il a mis au point sont considérés comme les meilleurs en Asie.

Singapour est une petite île très dynamique, à la fois ville et Etat, qui semble s'être vouée à l'éducation. Comme l'a noté son premier ministre, M. Lee Kuan-yew, ses deux principales ressources sont « sa situation géographique et sa population » : 2.000.000 d'habitants dont 50 pour cent ont moins de 21 ans ! Et, aujourd'hui, la formation de ces jeunes absorbe près de 23 pour cent du budget national.

### DES ÉMISSIONS EN QUATRE LANGUES

Si exigu que soit son territoire, ce pays doit cependant résoudre les mêmes problèmes atteindre les mêmes objectifs que les grandes nations asiatiques. Il y a, tout d'abord, la diversité des groupes ethniques et, par conséquent, des langues en usage. A Singapour, ce sont des Chinois, des Malais et, enfin, des Indiens originaires du Sud qui parlent le Tamil. D'où la nécessité de pourvoir à un enseignement dans ces trois langues, auxquelles vient s'ajouter l'anglais. Les parents sont libres de choisir la langue dans laquelle ils souhaitent voir instruire leurs enfants et il est intéressant de noter que les émissions de langue anglaise sont de loin les plus écoutées.

La diversité linguistique complique la tâche quand il s'agit d'assurer des émissions de haute qualité.

« Le but de la télévision éducative, nous dit M. Seow, est d'aider les professeurs à élargir leur champ d'action, à mieux aménager leurs emplois du temps et à enrichir leurs cours. Nous cherchons à les faire bénéficier de l'expérience des meilleurs d'entre eux afin d'ouvrir la voie à un enseignement de meilleure qualité. »

La méthode employée par l'ETV est la suivante : on prépare des séries d'émissions sur toutes les matières enseignées et on les enregistre sur bandes-vidéo. Chaque émission dure de 15 à 20 minutes pour les classes primaires et secondaires, et 40 minutes pour les classes terminales.

Les professeurs et les producteurs de l'ETV travaillent de concert. Au dé-

but de chaque année, les programmes complets des émissions scolaires sont communiqués aux professeurs qui peuvent ainsi établir leur emploi du temps en fonction des horaires de diffusion. Les émissions ont lieu chaque jour, de 7 heures 50 à 17 heures 30, sur l'une des deux chaînes commerciales gérées par le gouvernement.

### BIENTOT UN ÉMETTEUR SPÉCIAL

Les six producteurs de l'ETV ainsi que Peter Seow, sont eux-mêmes d'anciens enseignants. Ils ont été initiés aux techniques de la télévision et ont ensuite perfectionné leurs connaissances à l'étranger, en bénéficiant de bourses accordées par l'Unesco et d'autres organismes.

Les séries de programmes — sur les sciences, l'éducation civique, l'hygiène,

par exemple — sont préparées sous le contrôle d'une commission consultative dont les membres sont nommés par le Ministère de l'éducation. Parmi ceux-ci, un spécialiste de la matière traitée, le producteur de la série, des professeurs et, parfois, des experts du secteur privé ou des universitaires. Les enseignants viennent assez régulièrement présenter eux-mêmes les programmes ou y participer en tant qu'acteurs.

L'ETV espère avoir, en 1975, sa propre chaîne de télévision, installée avec l'aide d'un expert de l'Unesco. Il sera ainsi possible d'organiser des émissions tout au long de la journée, d'établir les horaires avec plus de souplesse, et de développer l'enseignement extra-scolaire.

Singapour est un pays jeune, dynamique, en pleine expansion et sa télévision éducative est à son image. (I. U.)

## La Suisse et le Grand Prix Eurovision



Samedi soir, en direct des studios de la Télévision suisse à Zurich, tous les émetteurs nationaux de télévision et de radio transmettaient les huit chansons finalistes pour la sélection de notre pays au Grand Prix de l'Eurovision. Un jury de spécialistes, un jury de presse et le vote de tous les auditeurs et téléspectateurs permettront d'annoncer, prochainement, le titre de la chanson et le nom de l'interprète qui iront représenter la Suisse à la grande finale du 6 avril à Brighton, en Angleterre. Notre photo : le groupe des finalistes suisses avec de gauche à droite, au premier rang : Gil, Piera Martell, Léonia, Françoise Rime, Tatjana, Marisa Frigério, Linda. Au second rang : Peter-Sue et Mark et à droite, le chanteur lausannois Pierre Bardin. (asl)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Nomination significative d'une ouverture officielle à la pédagogie nouvelle  
**M. Ph. Moser, directeur-adjoint de l'Ecole primaire**

Un loup dans la bergerie ? D'aucuns pourraient se le demander en apprenant que la Commission scolaire a désigné hier soir un individu peu conformiste, un enseignant avant-gardiste, un citoyen antimilitariste, comme directeur-adjoint de l'Ecole primaire. Tant il est vrai qu'on est souvent porté à penser que les fonctions officielles exigent avant tout un brevet d'« alignement »...  
 Pourtant, s'il est un soupçon qu'on ne peut adresser à la Commission scolaire, c'est celui de non-légalisme. On est donc fondé à estimer que le choix qu'elle a fait entre quatre candidats, et qui s'est porté sur M. Philippe Moser, n'est pas l'amorce d'une révolution. Mais qu'il est, en revanche, un signe remarquable d'ouverture d'esprit. Suffisamment remarquable même pour pouvoir servir de référence dans le profond et parfois houleux débat qui divisait le canton face à la politique de l'enseignement.

La décision de créer un poste de directeur-adjoint à l'Ecole primaire remonte à l'automne dernier. C'est dans sa séance du 25 septembre que la Commission scolaire, sur proposition de son bureau et sur rapport de la directrice de l'école, avait proposé au Conseil communal cette création. Celui-ci avait acquiescé.

**UN POSTE BIEN DÉFINI**

Dans un communiqué, la Commission scolaire relevait alors que « la tâche



(photo Impar-Bernard)

principale (du directeur-adjoint) consistera à renforcer la direction pédagogique de cet établissement dont l'effectif atteint, pour l'année scolaire en cours, 3092 élèves, répartis dans 140 classes ».

« Cette mesure, ajoutait la commission, a été rendue nécessaire, en particulier, par la réforme des études primaires, décidée sur le plan romand, qui comprend de nombreuses innovations pédagogiques et astreint le corps enseignant à un gros effort de recyclage ».

Le poste ainsi créé n'a donc pas un caractère « administratif ». Le rôle du directeur-adjoint sera d'ordre pédagogique et « relationnel » : ce souci a guidé le choix.

**UNE PERSONNALITÉ MARQUÉE**

M. Philippe Moser, 39 ans, marié et père de deux enfants de 8 et 14 ans, a fait ses classes primaires et secondaires à La Chaux-de-Fonds. Diplômé de l'Ecole normale en 1958, il a complété sa formation par un certificat d'études supérieures de langue et littérature françaises modernes de l'Université de Neuchâtel en 1963. Depuis plus de 17 ans, il est titulaire de la classe à tous ordres du Valanvron.

Personnalité très marquée, peu conformiste, poète talentueux, musicien, citoyen aux convictions pacifistes et antimilitaristes affirmées, M. Moser s'est surtout signalé par sa constante et fructueuse recherche novatrice en matière d'enseignement. Les expériences qu'il a réalisées dans sa classe du

Valanvron constituent ce que l'on peut qualifier de modèle, car elles comptent au nombre des rares qui aient joint la réussite à l'avant-gardisme. Au Valanvron, le type nouveau de relations maîtres-élèves a même fini par déborder de l'école sur toute la communauté de l'endroit. Au point que l'un des premiers soucis de M. Moser à son nouveau poste sera d'assurer la continuité de ce qu'il a créé là...

**« PAS CASSER LA BARAQUE »...**

Mais la force de M. Moser, c'est précisément une ouverture d'esprit qui lui permet de ne pas s'enliser dans les doctrines, de rester pragmatique, et d'avoir ainsi su faire reconnaître la valeur de sa recherche.

« Je crois qu'il n'existe aucun malentendu autour de cette nomination, nous a-t-il déclaré. Depuis un certain temps, j'ai eu la visite de plus en plus fréquente, dans ma classe, d'enseignants, de parents, de membres de la Commission scolaire, de représentants du Département de l'instruction publique. J'ai eu des échanges francs et cordiaux avec le chef du DIP, M. Jeanneret. Et je crois pouvoir dire que le travail pratique qu'ils ont constaté, l'expérience que j'ai accumulée en matière pédagogique, ont suffi à dissiper les doutes qui pouvaient initialement surgir dans certains esprits ».

Quant à l'attitude qu'il adopte face à ses nouvelles fonctions, M. Moser est tout aussi clair :

« L'option que j'ai toujours prise, c'est la disponibilité au dialogue. Je n'entends pas « casser la baraque ». Je ne suis pas la tendance « dure » de certains enseignants progressistes qui entendent accepter, voire créer l'affrontement. Mon travail consistera à mettre l'accent sur les relations à tous les niveaux : entre maîtres, entre maîtres et élèves, entre parents et école, etc. dans le cadre prescrit par le DIP. Mais j'entends, dans ce cadre, jouer un rôle réformiste ».

**DANS LE SENS D'UNE OUVERTURE**

Confirmant une réjouissante identité de vues à ce sujet, M. R. Spira, président de la Commission scolaire, commentait ainsi la décision :

« Parmi les candidats à notre disposition, nous avons préféré le plus ouvert à l'évolution des problèmes pédagogiques. Le sérieux de sa recherche novatrice a été reconnu. M. Moser n'est ni un sectaire ni un doctrinaire. Sa nomination doit être interprétée dans le sens d'une ouverture. Nous avons voulu marquer notre souci de ne pas fermer les portes aux expériences pédagogiques nouvelles, tout en respectant pleinement les décisions du DIP ».

**UNE ÉQUIPE HOMOGÈNE**

Une décision qui fait date, donc, et qui peut être considérée comme réjouissante. Encore qu'il faille se souvenir qu'elle n'est qu'un renforcement de tendance. Depuis deux ans, en effet, la directrice de l'Ecole primaire, Mlle F. Theurillat, a déjà accompli un beau travail dans ce sens-là. M. Moser formera avec elle une équipe homogène, aux vues identiques, pour le poursuivre. Depuis quand ? On ne le sait pas encore, la date d'entrée en fonction du directeur-adjoint restant à fixer. Sa nomination doit d'ailleurs être ratifiée encore, sur le plan formel, par le Conseil communal et le DIP. Mais pour une fois qu'un réformiste semble faire l'unanimité, il ne semble pas qu'il y aura de problème !

Michel-H. KREBS

PUBLI-REPORTAGE

**Nouveau cadre pour un dancing**



« Rodéo-Club » : ce nom qui fleurit l'ouest sauvage, c'est celui du bar-dancing-cabaret de M. et Mme J.-P. Gerber, rue de l'Hôtel-de-Ville 72. Bien situé à la périphérie de la ville, là où il ne risque pas trop de déranger des voisins insomniaques, c'est un établissement déjà bien connu des noctambules. Il le sera encore mieux et davantage désormais, puisqu'il a subi une métamorphose assez spectaculaire. Une transformation intérieure complète lui a donné un cadre à la fois original et cosy qui plaira à tous les goûts. Boisées chaudes et cuir évoquent discrètement son nom. Beaucoup de place confortable est à la disposition de la clientèle qui pourra y entendre un excellent orchestre et y applaudir des attractions, tout en se désaltérant ou en mangeant (petite restauration). Fermé le lundi, le Rodéo-Club est ouvert toutes les autres nuits jusqu'à 4 heures.

Notre photo : les « patrons », M. et Mme Gerber, en compagnie de l'architecte qui a présidé à cette transformation réussie, M. H. Kazemi. (photo Bernard)

**Décharge des Bulles: la coupe est pleine...**



Ouverte il y a plus de dix ans, la décharge des Bulles affiche « complet » depuis hier. En une décennie, elle a accueilli son plein de déblais divers, et est maintenant comblée. Les travaux de nivellement qui s'y dérouleront lui rendront bientôt l'aspect d'un champ. Pour les déblais, désormais, c'est la décharge de La Sombaille qui est en fonction. Il y a là « de la réserve », sans qu'on puisse dire pour combien de temps, puisque le rythme de comblement peut varier considérablement selon, notamment, les chantiers qui s'ouvriront ou non en ville.

Notons que pour l'évacuation de la neige (un souci inexistant pour l'heure, mais l'hiver n'est pas fini !) ce sont comme jusqu'ici les décharges du stand de tir et des Bulles (la plus lointaine) qui sont ouvertes.

Partout, d'ailleurs, des panneaux indiquent aux usagers ce qu'ils ont ou non le droit de déverser dans ces décharges, et sous quelles conditions.

Nos photos montrent la décharge désaffectée (photo ci-dessus) et celle de La Sombaille, ouverte en permanence la semaine. (photos Impar-Bernard)



**ÉTAT CIVIL**

**LUNDI 28 JANVIER**

**Naissances**

Schmidlin Florence Hedwige, fille de René Fernand, graveur et de Violaine François, née Georges. — Schlichtig Steve Jean-Pierre, fils de Pierre Antoine Willy, ouvrier et de José Marie Thérèse, née Humbert. — Chapatte Lætitia Marie-Madeleine, fille de Pierre-

Marie Roger, chef polisseur et de Christine Marie Louise, née Paratte. — Beno Silvie, fille de Silvio Faustino, monteur en chauffages centraux et de Jocelyne Lina, née Gränicher.

**Promesses de mariage**

Muino Francisco, maçon et Fernandez Rosa-Avelina. — Meylan Jean-François, vitrier et Debonne Chantal. — Sonderegger Jean-Philippe, micro-mécanicien et Steiner Marianne.

**Décès**

Braichet Gilbert Joseph, manœuvre, né le 27 juin 1904, veuf de Rachel, née Desmaison. — Rérat Louise Olga, née le 9 janvier 1898, célibataire, ouvrière. — Joly Bertrand Gaston, décorateur, célibataire, né le 25 mars 1953, dom. Le Russey, Doubs (France). — Pourcelot Jean-Marie, magasinier, né le 21 avril 1952, célibataire, dom. Saules, Doubs (France). — Leuba Georges-Marcel, domestique, né le 21 mars 1890. — Vœlfray Alois Emile, m/auto école, né le 27 mars 1893, époux de Jeanne Hélène, née Freitag. — Devenoges, née von Aesch Jeanne Louise, ménagère, née le 23 juillet 1892, épouse de Devenoges Paul. — Monnin Ernest René, boîtier, né le 25 octobre 1898, époux de Giovannina Elvezia Francesca, née Ghisoni. — Cattin Marie Pierre Roger, expert, né le 14 mars 1908, époux de Marie Thérèse Adéline, née Chapatte, dora. Les Breuleux.

**Dans un bar à café, il abusait de la hache**

Stupeur... et peur tout court dimanche en fin d'après-midi dans un bar à café de la rue de la Serre : sur le coup des 18 h.15, un homme de 34 ans domicilié dans le quartier fait irruption dans le débit de boisson un couteau à la main. Pas le genre lame de boy scout, mais au contraire une lame particulièrement menaçante : « tout le monde dehors » crie-t-il les yeux fous en plantant, sans doute pour mieux se faire comprendre, son arme dans le bois du comptoir devant la sommière médusée. La douzaine de clients évacue aussi sec les lieux tandis que la jeune femme restée à l'intérieur, après avoir été secourue par les cheuvs par l'individu, parvient à s'éclipser en empruntant la porte de service. Puis l'homme sort, remonte chez lui, revient, cette fois-ci nanti d'une hache avec laquelle il va faire force moutinets sur le trottoir devant des spectateurs paniqués. C'est alors que la police intervient, aborde le personnage « en douceur » et le conduit au poste. Heureusement, car le forcené menaçait d'aller chercher sa carabine « pour abattre tout le monde ». Cela n'empêche pas qu'il ait paraît-il été remis en liberté hier matin. (1)

**Nouveau conseiller général**

En remplacement de M. Gérard Bringolf, démissionnaire pour raisons professionnelles, le Conseil communal, au vu des résultats des dernières élections et en vertu des dispositions légales, vient de proclamer élu conseiller général M. Denis Girard, suppléant de la liste du Parti ouvrier et populaire auquel appartient le siège.

**CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS**

4% + 10% = 4 1/2%

pour un dépôt annuel de +20%

**davantage d'argent grâce à l'épargne**

- MEMENTO**
- Ecole professionnelle communale : 20 h. 30, Conférence sur Cuba.
  - Patinoire : 20 h. 30, La Chaux-de-Fonds - Zurich.
  - Bibliothèque : 14 à 18 h., Les plus beaux livres suisses 71-72.
  - Musée des Beaux-Arts : 10 à 12, 14 à 17 h.
  - Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
  - Cabaret 55 : Attractions internationales.
  - Bar 72 : Dancing-attractions.
  - Le Scotch : Bar-dancing.
  - Le Domino : Cabaret-Attractions.
  - La Boule d'Or : Bar-dancing.
  - ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
  - Baby Sitting, Croix-Rouge, tél. 22 22 89, 9 à 11 h., 14 à 16 h.
  - Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).
  - Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.
  - Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Centrale, L.-Robert 57.
  - Ensuite, cas urgents, tél. No 11.
  - Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
  - Police secours : tél. No 17.
  - Feu : tél. No 18.
  - Cinémas**
  - Corso : 20 h. 30, L'Emmerdeur.
  - Eden : 18 h 30, Jeunes filles précoces (2e partie) ; 20 h. 30, Le complot.
  - Plaza : 20 h. 30, Le Pont de la rivière Kwai.
  - Scala : 18 h. 45, L'Invitation ; 21 h., Blanche Neige et les 7 nains.

Casino-Théâtre - Le Locle



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

Mardi 5 février à 20 h. 15  
6e spectacle de la saisonS Société des  
A Amis du  
T Théâtre**INTERNATIONAL BALLET CARAVAN DE LONDRES**Location ouverte  
au magasin GINDRAT

Au programme:

PLAYGROUND: un ballet-théâtre contemporain sur les musiques de Lennox Berkeley et Frédéric Chopin  
LA FAVORITE de Donizetti et LES OMBRES PERDUES de César Franck**SOLDES**  
**PLUS QUE 3 JOURS**  
**PROFITEZ!**

DE RÉELLES OCCASIONS

À DES PRIX  
ENCORE PLUS BAS

F. Pittet - LE LOCLE

SALLE DES MUSÉES - LE LOCLE

JEUDI 31 JANVIER, à 20 h. 15

**MÉDECINE ET ÉVANGILE**

EN ANGOLA

Conférence du docteur R. BRECHET  
Médecin-missionnaire  
Eglise Evangélique Libre

Invitation cordiale à tous!

USINE DE LAMINAGE DE LA JALUSE,  
offre place stable et travail intéressant à:**MÉCANICIEN**

sur machines modernes. Pas de production, mais possibilité de réaliser le vœu de chaque mécanicien à savoir, toucher à un nombre indéfini de travaux, et laisser libre cours à l'esprit créatif du titulaire.

Poste à responsabilités si souhaité.

Salaire à débattre en fonction des aptitudes.

Prestations sociales d'une usine moderne.

Faire offre ou se présenter après préavis à La Jaluse, 15, Le Locle, tél. (039) 31 35 19.



VILLE DU LOCLE

**VACCINATION ET  
REVACCINATION  
CONTRE  
LA POLIOMYELITIS**

Une nouvelle action gratuite est organisée avec le vaccin buvable SABIN

MARDI 12 FÉVRIER 1974

au Collège des Jeanneret, rez-de-chaussée Ouest.  
Inscriptions: Hôtel de Ville, bureau No 13, jusqu'au jeudi 7 février 1974. Prière de se munir du livret de vaccinations.

Il est instamment recommandé aux personnes suivantes de se faire vacciner ou revacciner:

1. Tous les nouveau-nés d'au moins 3 mois.
2. Les enfants et les adultes qui ne sont pas encore vaccinés avec le vaccin buvable.
3. Toutes les personnes dont la vaccination orale remonte à plus de 5 ans.

Les enfants en âge de scolarité obligatoire seront vaccinés par le Service sanitaire scolaire.

SERVICE SANITAIRE COMMUNAL.

CHERCHONS

**JEUNE FILLE**

hors de l'école, occasion d'apprendre l'allemand, vie de famille, entrée date à convenir.

Tél. (041) 81 11 61, RUCKSTUHL, 6405 IMMENSEE.

L'annonce  
reflet vivant  
du marché**LUXOR**

engagerait pour son département pendulettes:

**ouvriers  
ouvrières**

pour travaux variés sur machines - Petites séries.

Préférence serait donnée à personnes connaissant le boîtier de pendulette.

Mise au courant rapide possible.

Horaire partiel éventuel.

Téléphoner au (039) 31 23 65, interne 289.

A LOUER au Locle grand

**studio**

tout confort, Coditel, cuisinette équipée; quartier moderne et tranquille. 1er février ou date à convenir.

Fr. 165.- + chauffage.

Tél. (039) 31 68 57.

**Occasions  
économiques**

VW 1300 L

22.000 km., modèle 70, expertisée, prix avantageux.

VW 1300 L

32.000 km., modèle 70, expertisée.

Tél. (032) 97 41 27

Cartes de visite  
Imp. Courvoisier SA

NOUS CHERCHONS

**SOMMELIÈRE**

de bonne présentation pour époque à convenir (EXTRA) quelques jours par semaine.

Se présenter ou prendre contact avec

M. ou Mme Paul KOHLI  
Restaurant de la COURONNE  
2405 Le Quartier  
Tél. (039) 36 11 07.**BERGEON & CIE**

LE LOCLE

cherche:

**1 HOMME**

pour travaux de conciergerie le samedi matin de 8 h. à 11 h. 30 (7 h. 30 à 11 h. l'été).

Se présenter au bureau avenue du Technicum 11, Tél. (039) 31 48 32.

FABRIQUE D'HORLOGERIE  
DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON

Notre entreprise, située à 12 km. de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, occupe 1500 personnes dans la fabrication de mouvements de montres.

Nous désirons engager, pour notre département de production, un

**MÉCANICIEN**

auquel nous confierons le réglage d'un groupe de machines de production horlogère.

Dans le cadre de cette fonction les travaux de mécanique de précision seront complétés par des activités dans le secteur des commandes électriques et pneumatiques.

Outre le poste de travail, nos conditions de salaire, prestations sociales et possibilités de vous loger vous seront présentés lors de votre visite confidentielle à notre service du personnel.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à prendre contact par téléphone (038/53 33 33) pour recevoir de plus amples renseignements ou définir la date d'une entrevue.

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

cherche

**MODÈLES**

pour coiffure dames.

S'adresser:  
Daniel-JeanRichard 27, Le Locle  
Tél. (039) 31 14 13.

A LOUER

**appartement**

5 pièces + WC, salle de bains. Loyer modéré. Libre dès fin mars.

Tél. (039) 31 31 41, Le Locle.

A LOUER au Locle

**appartement**

3 1/2 pièces, spacieux, tout confort, Coditel, dans petit immeuble moderne. Libre le 1er mai.

Fr. 360.- + chauffage. Tél. (039) 31 68 57.

Madame, Mademoiselle,

Notre collaboratrice

**SECRÉTAIRE  
COMPTABLE**

nous quittera le 15 avril 1974. Est-ce vous qui la remplacerez? Et si vous possédez la langue allemande, ce serait un avantage en plus, aussi pour vous.

Envoyez-nous votre offre à l'adresse suivante:

COLLABO S.A.  
Avenue de la Gare 4  
2502 BIENNE

ON CHERCHE

**NETTOYEURS**

pour entretien de bureaux et usines, du lundi au vendredi, de 18 h. à 20 h.

Bons salaires

CLEANING SERVICE JAN S.A.  
Département entretien  
Seyon 1 a, 2000 Neuchâtel  
Tél. (038) 25 02 60.

LE LOCLE

## Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Le nouveau Foyer d'enfants en voie d'achèvement

## ILS SERONT BIENTÔT LÀ!

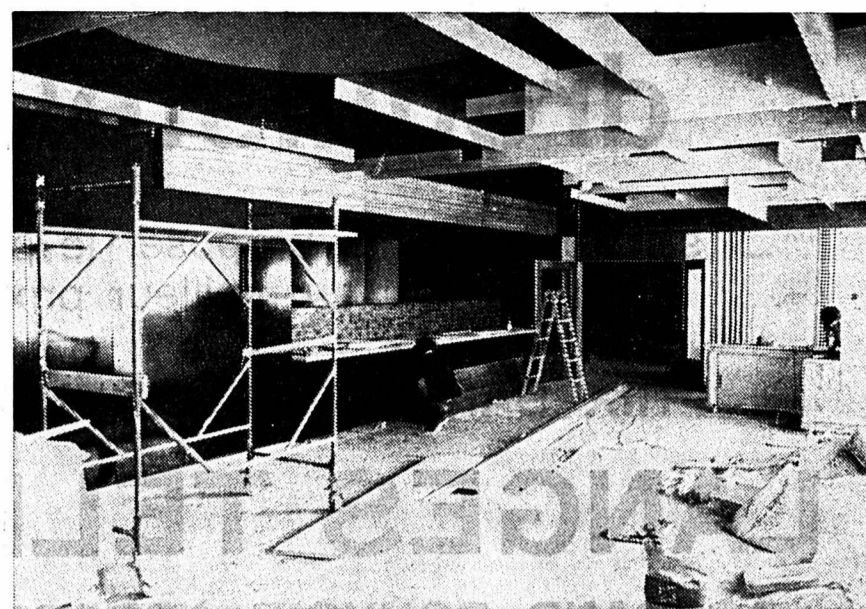
Par les beaux jours pleins de soleil et qui font déjà penser au printemps, rien n'est si beau que Le Locle depuis le bord des Monts; mais rien n'est plus beau encore que le bord des Monts

quand on ignore la ville. Dans un cadre magnifique qui ressemble de moins en moins à un chantier (intérieurement) le bâtiment qui abritera les Billodes, Foyer d'enfants, s'achève et l'on envi-

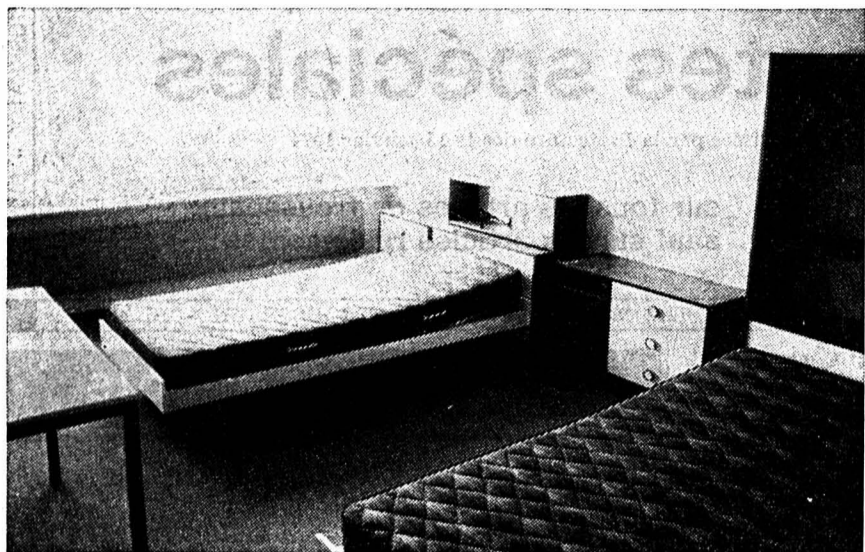
sage, chaque jour plus précisément, le grand moment du déménagement qui suivra la période des aménagements. Les enfants, les principaux bénéficiaires de la grande migration s'en réjouissent tous pour avoir vu ce que serait leur futur home. Ils sont sensibles à la lumière, à la verdure de la belle saison, à ce qui sera leur petit domaine personnel, tellement différent, fort heureusement, de leur logis actuel dont les signes de vétusté, que l'on ne maquille plus guère à cause de l'imminence du déménagement, s'accroissent, se creusent, se noircissent. C'est le sort des maisons que l'on va quitter. Celle de la rue des Billodes qui fut belle et neuve il y a des décades, prend un air triste, intérieurement aussi, car l'extérieur a gardé son air distingué qui ne manque pas d'harmonie.

A bientôt donc le grand saut.

M. C.



Les derniers travaux de la salle à manger, originale et fonctionnelle.



Une chambre d'enfant parmi d'autres. (photos Impar - ar)

Sous l'égide du Conseil loclois du 3e âge

## Voyage en Amérique du Sud

Le Conseil loclois du 3e âge avait organisé, dimanche après-midi, une rencontre à la Maison de paroisse où l'on vit deux films superbes, présentés par M. Frédy Gafner, un jeune homme, qui, avec un ami, a fait un voyage de dix-huit mois dans des régions peu connues du grand public. Cette causerie fut vraiment passionnante et les prises de vue remarquables. C'est ainsi que les deux voyageurs sont partis en bateau de Gênes, au mois d'avril 1972. Ce fut ensuite le passage du détroit de Gibraltar, une escale à Lisbonne et au bout de quelques jours on aborda au port de Rio de Janeiro, avec son Pain de Sucre, son Christ gigantesque, ses plages magnifiques, ses gratte-ciel, son avenue la plus large du monde, son opulence... et sa misère. Dans cette ville et ailleurs, les deux garçons ont travaillé six mois, pour des salaires extrêmement bas.

Avec la projection des films, M. Gafner a présenté un tracé de l'immense périple effectué sur une carte très détaillée du continent sud-américain: un voyage qui conduisit les jeunes gens du Brésil à la Terre de Feu, avec remontée en Argentine, puis au Chili, en Bolivie, Pérou, Equateur, Colombie, pour revenir sur l'Amérique centrale. Mais les films n'ont pas présenté ce voyage dans son ordre chronologique, mais avaient pour but de montrer les sites les plus beaux de cet immense continent. Une pointe en Argentine près des puits de pétrole, puis descente en avion jusqu'à la Terre de Feu, avec son immense et magnifique Parc national, ses lacs, ses forêts et ses neiges éternelles. Ce fut grâce à un Chilien que les deux voyageurs purent faire cette descente vers le Sud en janvier 1973. Pendant des milliers et des milliers de kilomètres, ce sont des terres arides et désertiques, puis tout à coup on a l'impression de se trouver dans le paradis terrestre, tant le contraste est incroyable, car à part quelques troupeaux de moutons, on ne rencontre personne sur ces terres inhospitalières.

Et l'on revient, soit en bateau, soit en avion, soit en train vers Rio de Janeiro ou Buenos-Aires. Mais ce n'est pas seulement la visite des grands centres. On s'en va parfois dans des localités situées à 4000 m. au-dessus du ni-

veau de la mer, dans des villes et des villages où la misère est effrayante, les gens marchent à pieds nus et pourtant le froid est vif puisqu'il faut se vêtir chaudement.

Le retour au Chili se fera par bateau. Les jeunes vont vivre en campement pendant une semaine. Il fait chaud, l'air est agréable. C'est un peu « le repos du guerrier ». Mais il faut pourtant voir une procession, manifestation coutumière de ces régions, ainsi que le carnaval de Rio, vaste folie collective qui dure des jours et des nuits, ce qui n'a surtout pas ébloui les deux voyageurs, qui n'y ont rien trouvé d'extraordinaire. Bien sûr, il faut avoir un sang d'Espagnol, souvent mêlé à celui des Indiens! Encore un mot de Brasília, cité moderne, peu aimée des Brésiliens, qui eux préfèrent Rio, puis de chutes magnifiques aussi belles que celles du Niagara...

M. Gafner et ses compagnons ont vu toutes ces merveilles avec les yeux de la jeunesse. Quel enrichissement. (jc)

## Les Brenets: magnifique soirée de la SFG

Les gymnastes brenetsiens sont très actifs, mais en plus ils aiment ce qu'ils font, ils s'y consacrent entièrement. La preuve en a été donnée samedi soir devant un public enthousiaste qui emplissait la halle de gymnastique.

Ils s'en sont donné à cœur joie, ces pupillettes, pupilles, féminines et actifs, pour présenter des productions parfaitement au point et souvent très originales. On ne saurait assez féliciter les moniteurs et monitrices dont le dévouement est exemplaire.

Pour corser l'intérêt de leurs présentations, les sportifs des Brenets avaient fait appel à la section artistique de la SFG de Neuchâtel, dont les membres firent de belles démonstrations aux

## Un sportif heureux



Si les résultats obtenus en championnat par les joueurs du FC Les Brenets n'ont pas toujours donné satisfaction à l'entraîneur Michel Dupraz, la pause hivernale lui en aura apporté une, certainement la plus belle de sa vie. Il a en effet épousé samedi Mlle Martine Jacot, du Locle. Certainement un nouvel appui moral pour le FC Les Brenets. (photo dn)



Ballet moderne, grâce féminine.

barres parallèles et à la barre fixe.

Les pupillettes étonnèrent les spectateurs par leurs exercices aux barres asymétriques. Toujours appréciées également furent leurs démonstrations d'école du corps, avec quilles ou bâtons. Les grandes pupillettes offrirent un ballet moderne mis au point par Mlle Mirella Bianchin, et qui eut la faveur du public, conquis par la grâce et le synchronisme des exécutantes. Les soldats martiaux, les énigmatiques et mystérieuses hindoues et une élégante cohorte en frac et tube avaient été mis en scène par Mlle Jacqueline Droux et furent dansés par les membres de la section féminine. Les actifs démontrèrent leurs qualités aux anneaux tandis que les pupilles étonnaient par leurs sauts au cheval d'arçon. Les pupilles moyens firent encore passer un frisson dans le dos des spectateurs en présentant un périlleux exercice au Banc suédois, imaginé par M. Louis Sieber. De Loulou Sieber encore une parodie de Walt Disney qui permit aux petits pupilles de faire passer un excellent moment à l'assistance tout en s'amusant follement eux-mêmes.

En résumé, une magnifique soirée que le président M. Michel Fauser eut le plaisir de présenter au public enchanté, parmi lequel on remarquait M. Paul Haldimann, président de commune, MM. Pierre Deléglise et André Huguenin, conseillers communaux, ain-

contres d'athlétisme. Malgré les résultats encourageants, il demande aux sociétaires de poursuivre et d'améliorer leur préparation dans le but de réüssir des résultats toujours meilleurs.

## NOUVEAU COMITÉ

Ensuite de la démission du président, M. Jean-Claude Perrin, le comité subit quelques modifications. Il se présente de la manière suivante: MM. Albert Perrin président d'honneur, François Mojon président, Rémy Gentil vice-président, François Mojon secrétaire, Jean-Denis Thiébaud moniteur, Guy Montandon sous-moniteur, Roger Dängeli caissier, Marcel Monnet assesseur, Fr. Oppliger chef du matériel et banneret, Patrice Dängeli responsable des vitrines et de MM. Roland Fahrni et Yves Haldimann, moniteurs « J et S » pour le ski de fond.

M. Guy Montandon est encore nommé candidat à la Commission technique de l'ANA. En outre, une étude est entreprise dans le but d'organiser une course à ski dans les Alpes.

L'année dernière la société a enregistré la démission en qualité de caissier de M. Willy Jean-Mairet. Ce dernier tenait le poste depuis 10 ans. En plus de ces qualités de caissier, il était un membre actif au point de vue sportif. Il s'est distingué à plus d'une reprise et il n'était pas rare de le voir rentrer d'une fête importante avec une couronne. « Les nationaux » figuraient parmi ses disciplines favorites. La lutte l'intéressait aussi et sa force alliée à sa souplesse et à sa vivacité lui a permis de décrocher des résultats probants. La société lui est infiniment reconnaissante de tout ce qu'il a apporté. (ff)

## Billet des bords du Bied

Cette brave grand-maman, a eu, l'autre jour, une surprise désagréable. En ouvrant un billet de dix francs, elle s'aperçut qu'elle n'en avait que la moitié. Le billet avait été coupé avec une lame de rasoir, cela bien au milieu.

Qui le lui avait rendu? Mystère. A la banque, où se rendit une de ses nièces, on lui dit tout simplement que ce n'était pas la première fois, qu'un tel cas se produisait, que lorsque l'on reçoit un billet, il faut avoir soin de l'ouvrir, la dame reçut cent sous... car on pensait que l'autre moitié « arriverait » sous peu. Eh oui, grands-mamans et grands-papas, si vous recevez un billet, ouvrez-le tout grand, car pour des vieux, perdre dix francs, c'est tout un drame.

Il est vrai que l'on ne pense pas toujours à tout. Même les moins vieux peuvent faire des erreurs. C'est ainsi qu'en fin d'année, ne voulant pas conserver une certaine somme chez moi, je fis mes versements au bureau de poste. Je possède un carnet de poste. Peu de temps après, lors d'un prochain envoi, je m'aperçus qu'une somme de 400 francs ne portait pas en regard le célèbre sceau des PTT. Que faire? Un coup de téléphone à la firme qui me confirma que la direction avait bien reçu cette somme. J'avais affaire avec des gens honnêtes et ordonnés.

A quelque temps de là, me rendant à Lausanne pour un comité d'une société philanthropique, ceci en compagnie de trois personnes, je pris quatre billets Lausanne et retour. Tout alla bien jusqu'à Neuchâtel. Nous avions le même contrôleur jusqu'au chef-lieu. Donc pas de nouveau contrôle entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Mais c'est dans le direct que les choses changèrent. L'employé CFF dit comme ça à ma voisine: Mais vous avez un billet Le Locle - La Chaux-de-Fonds! J'intervins pour faire remarquer au contrôleur que c'était moi qui avait pris les quatre billets puisque nous étions ensemble. Comme nous avions affaire à un homme intelligent, il nous conseilla de nous rendre à Lausanne au bureau des réclamations et de raconter notre histoire. Ce que nous fîmes. Là on ne voulait rien savoir. « Nous devons vérifier quand nous avons reçu nos billets. C'est la logique même. Mais qui pense à le faire? Au Locle, où nous avons au retour exposé nos avatars, ce n'était plus le même employé que le matin. Si bien que nous n'avons pas voulu d'histoire. A Lausanne, nous avions repris un billet simple course. Le reste fut un cadeau aux CFF, qui, à cette heure-là, étaient déjà en déficit, mais tout de même ça les aidait un peu!

C'est pourquoi, un bon conseil, ouvrons nos billets, vérifions nos envois postaux et nos billets de chemins de fer. C'est plus prudent. Bien sûr, il y a d'honnêtes gens qui se trompent et n'ont aucune intention de nous voler. Mais on n'aura moins de déceptions! jacques monterban



Jeux de quilles

## MEMENTO

## Le Locle

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 17 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: tél. No 17 renseignera.

## COMMUNIQUÉS

Salle des Musées: Jeudi 31, à 20 h. 15. M. R. Bréchet qui a derrière lui une trentaine d'années d'Afrique traitera le sujet: « Médecine et Evangile ». Il apportera le témoignage de sa longue expérience au service de l'Evangile en tant que médecin-missionnaire et léprologue renommé. Soulager les corps pour atteindre les cœurs et apporter Jésus-Christ, voilà le but du travail médical en terre de mission. (Eglise Evang. Libre).

Un abonnement à « L'Impartial » vous assure un service d'information constant

moi aussi...  
je fais confiance à mon  
**droguiste!..**

...il sait toujours me proposer le produit  
qu'il me faut au meilleur prix.

**PRIX SANS CONCURRENCE!**

**LANGES TELLIS**

**À GRAND POUVOIR ABSORBANT**

**24** PIÈCES **2.75**  
**48** PIÈCES **5.-** net

Et toujours 10% timbres SENJ sur les produits alimentation bébé

**Dans les drogueries de  
La Chaux-de-Fonds et du Locle**

TROUSSEaux - BLANC - TROUSSEaux - BLANC - TROUSSEaux - BLANC

**Trousseaux!!!**

BLANC CLASSIQUE OU MODERNE DE COULEUR

*Ed. Gerber & Cie*

Léopold-Robert 40 — Téléphone (039) 22 17 92

LA CHAUX-DE-FONDS

**Ventes spéciales**

autorisées par la Préfecture dès le 15 janvier 1974

**10%** sur tous les articles de trousseaux  
sauf sur les articles réglementés

TROUSSEaux - BLANC - TROUSSEaux - BLANC - TROUSSEaux - BLANC

EMPLOYÉ DE BANQUE cherche

**APPARTEMENT**

vaste, même sans confort, pour tout de  
suite. — Ecrire sous chiffre BN 1920 au  
bureau de L'Impartial.

MÉNAGE SUISSE cherche

**APPARTEMENT**

de 4 à 5 pièces, mi-confort. Achat éven-  
tuel de MAISON ou PETIT LOCATIF  
ancien. Préférence nord de la ville.

Ecrire sous chiffre LS 1934 au bureau  
de L'Impartial.

**GRAVURE**

Satinage, polissage,  
lettres métalliques  
découpées.

SAPORITA S. et S.  
2034 Peseux  
Tél. (038) 31 55 52.



L'annonce  
reflet vivant  
du marché

**OFFRES D'EMPLOIS**



Société industrielle de SONCEBOZ S.A.  
Sonceboz, Péry, Milano, London, New York

Pour son  
Département de ventes  
La Société Industrielle de SONCEBOZ S.A. désire  
s'assurer les concours :  
d'une

**collaboratrice**

de langue maternelle française, ayant si possible de  
bonnes connaissances d'allemand et/ou d'anglais, pour  
correspondance et travaux administratifs  
ainsi que d'une

**téléphoniste**

de langue maternelle française ; connaissances d'alle-  
mand et d'anglais courants ainsi que de dactylogra-  
phie souhaitables.

Faire offre avec curriculum vitae à

**Société Industrielle de Sonceboz S.A.**  
Service du personnel

**2605 Sonceboz/Bienne**

Téléphone (032) 97 15 51.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**KELEK S.A.**

FABRIQUE D'HORLOGERIE GORGERAT

engage pour entrée tout de suite ou à convenir :

**remonteuses**  
mécanisme automatique  
et calendrier

**ouvrières**  
pour travaux de montage

Travail en atelier exclusivement.

Avantages sociaux.

S'adresser à :  
Paix 133 - La Chaux-de-Fonds  
Téléphone (039) 23 50 23 - interne 33.

COMMUNAUTÉ D'HORLOGERIE  
DE PRÉCISION

cherche

**ouvrières**

pour travail régulier, propre et soigné,  
demi-journée.

Se présenter à la Centrale C.H.P.,  
avenue Léopold-Robert 73 a, 2300 La  
Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 81 81.

**BAECHLE**

TEINTURIERS

cherchent pour LAUSANNE, VEVEY,  
MONTREUX et LA CHAUX-DE-FONDS

**GÉRANTES**

Bons salaires  
Travail indépendant  
Entrée immédiate.  
Faire offres à

BAEHLER TEINTURIERS  
Langallerie 4, Lausanne  
Tél. (021) 20 65 61

J'achète

**PEAUX ET POILS**

d'animaux domestiques et sauvages  
au plus haut prix du jour.  
Pour les peaux de gros bétail et  
peaux de veaux prière d'enlever  
tête et pieds avant l'expédition.

H. SEILER  
Felle + Haare en gros  
4803 Vordemwald AG  
Tél. (062) 51 62 44  
(ne parle qu'allemand)

**A LOUER**

UNE CHAMBRE  
ET UNE CUISINE  
TOUT CONFORT

Coditel. — Fr. 180.— par mois,  
charges comprises.

S'adresser :  
ADRIEN MAURON, transports  
Rue Fritz-Courvoisier 66  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 23 12 33 - 34

**DÉPANNAGES**

**DE CALORIFÈRES À MAZOUT**

Toutes les marques, par personnel  
qualifié.

Important stock de pièces de re-  
change.

15 différents types de pompes dis-  
ponibles, pour échange standard  
rapide.

Dépannages urgents également les  
samedis et dimanches.

**SÉBASTIEN CHAPUIS S.A.**

CHAUFFAGES CENTRAUX  
CALORIFÈRES

Girardet 45 - LE LOCLE  
Tél. (039) 31 14 62

Samedi et dimanche aussi :  
Tél. (039) 31 66 82 et 31 47 39.



Télé-couleur, vente, location  
et leasing selon conditions légales  
Brugger, Léopold-Robert 23

A LOUER

**APPARTEMENT**

de 3 1/2 pièces. — S'adresser : Buissons 9  
1er étage droite. Tél. (039) 22 30 81 dès  
18 heures.

Je suis acheteur de 4000-8000 m2  
de

**terrain**

pour plantations, dans la région  
de La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 23 07 73.

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 40 ct. le mot  
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce  
commerciale ou ayant  
une certaine importance

**Chambres à louer**

A LOUER pour le 1er février 1974,  
chambres meublées, tout à fait indépen-  
dantes, chauffées. Téléphoner au (039)  
22 36 36.

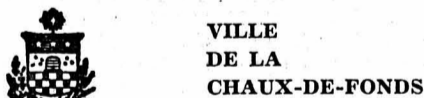
**A vendre**

TOURBE, 5 sacs. Tél. (039) 31 54 14.

TELEVISEUR Médiateur, grand écran,  
faute d'emploi. Cédé moitié prix. Tél.  
(039) 23 20 46.

**Demandes à acheter**

POUPEES ANCIENNES, jouets anciens  
(avant 1930) achetés bon prix, par col-  
lectionneur. Vient à domicile. Tél. (039)  
23 86 07.



VILLE  
DE LA  
CHAUX-DE-FONDS

**Enquête sur les  
constructions  
projetées pour 1974**

Afin d'obtenir des renseignements con-  
cernant l'évolution probable de l'activité  
dans la branche du bâtiment, le délégué  
aux possibilités de travail invite tous les  
particuliers, propriétaires et gérants, à  
annoncer par écrit, à la Direction des  
Travaux publics, d'ici au 1er février 1974,  
les projets de construction, autres que  
ceux réputés d'entretien ordinaire, qu'ils  
désirent réaliser dans le courant de l'an-  
née.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

A louer immédiatement

**JOLIS STUDIOS**

tout confort, cuisinière et armoire frigo-  
rifrique installées, WC-bains. Situés dans  
différents quartiers de la ville. Loyers  
mensuels de Fr. 234.— à Fr. 288.—,  
charges comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-  
Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

Lisez et faites lire « L'IMPARTIAL »



MUNICIPALITÉ DE SAINT-IMIER

**MISE AU CONCOURS**

La Municipalité de Saint-Imier met au concours  
une place d'

**employé (e)**

éventuellement avec horaire réduit, dans les bureaux  
de l'administration.

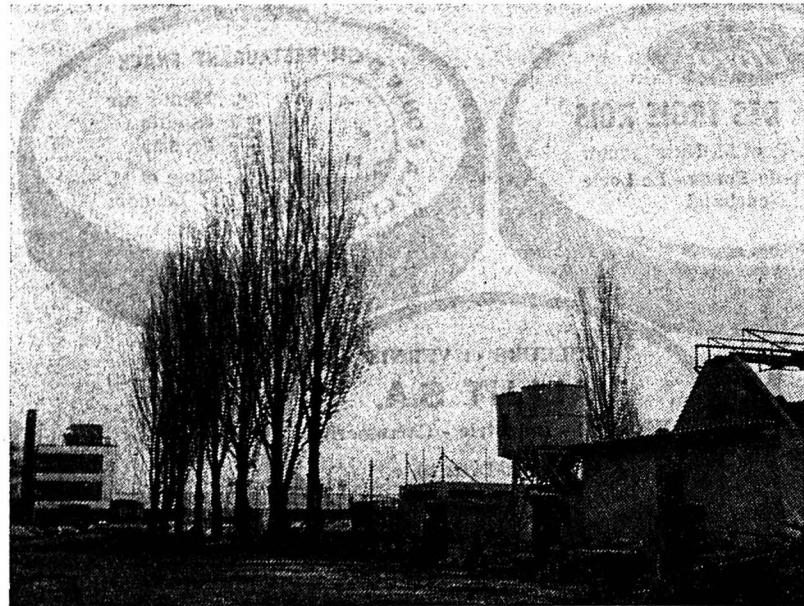
Place stable, semaine de 5 jours, affiliations à la  
caisse de retraite.

Entrée en service, selon entente.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum  
vitae et des certificats sont à adresser au Conseil  
municipal jusqu'au 8 février 1974.

CONSEIL MUNICIPAL

## Peine capitale pour les douze peupliers de Serrières



Emotion à Serrières : des bureaux sciaient purement et simplement les peupliers alignés au nord du terrain de football, près de la route nationale 5...

Et quand on connaît le nombre de réclamations qui tombent sur les bureaux des responsables lorsqu'un arbre est abattu, on s'imagine l'avalanche qui risque de se déclencher après la mort des douze peupliers !

Une fois encore, la disparition de ces arbres est indispensable. Ils avaient été plantés en son temps par la ville qui, sur la demande des habitants, avait ainsi créé un écran pour cacher les installations d'une entreprise de gravier et de sable et retenir un peu les poussières.

Conformément aux plans mis à l'enquête il y a de nombreuses années déjà, les travaux de raccordement de la N5 à la frontière ouest de la commune de Neuchâtel vont commencer. Le fait que le tracé définitif concernant la traversée de la ville n'ait pas encore été fixé n'entre pas en ligne de compte, la réalisation d'aujourd'hui consiste uniquement à construire deux pistes de circulation supplémentaires sur 600 mètres environ, soit entre le carrefour du Dauphin et la frontière entre Neuchâtel et Auvignier. Pour

ce faire, il faut tout d'abord enlever la lignée de peupliers, poser dans le terrain ainsi libéré les conduites pour l'eau, le gaz, l'électricité, les égouts, déplacer ensuite la voie du tram de Boudry plus au sud et ripier le trottoir.

Au nord, la Fabrique de tabac a déjà procédé à l'excavation d'un immense rocher, prévoyant la prochaine construction d'une annexe. La route est déjà suffisamment élargie, il suffit, pour l'Etat, d'enlever une tranche de rocher.

La route actuelle deviendra donc route de raccordement de la nouvelle N5, mais elle restera par la suite, avec ses quatre pistes et ses trottoirs tant au nord qu'au sud, route régionale.

Des études ont été entreprises pour savoir si la lignée de peupliers pouvait être sauvée. Cela était possible, mais il aurait fallu démolir une maison et des serres sises au nord de la route... Le choix était donc facile et judicieux.

Surtout si l'on sait que trois hectares et demi de forêt vont être plantés sur les terrains remblayés près d'Auvignier. La population y gagnera donc au change.

(photo Impar-RWS)

## Au Tribunal de police du Val-de-Travers

# De la fée verte qui tombe du ciel

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut greffier.

Un tenancier de kiosque de camping à Yvonnand a été pris pour avoir débité de la liqueur dite absinthe. Il a reconnu en avoir débité 25 à 30 litres en 1972 et une cinquantaine de litres en 1973. Il devra répondre de ce délit devant la justice vaudoise.

Il a par contre indiqué aux enquêteurs qu'il se procurait son absinthe au Val-de-Travers chez M. L. qui la vendait de 23 à 26 francs le litre. Une enquête et perquisition eurent lieu chez M. L. Il ne fut rien trouvé laissant penser à une distillation, si ce n'est un fond de bouteille de Pastis.

M. L. a contesté formellement avoir fabriqué de l'absinthe. Il admet que pour rendre service à B. qui est son ami il avait consenti que des colis d'apéritifs soient déposés chez lui. Il les lui faisait parvenir soit en les transportant lui-même soit par des transporteurs occasionnels. Quant à savoir d'où provenaient les colis contenant la fée verte, M. L. dit ne rien savoir et les paquets étaient déposés clandestinement dans ses locaux.

Pour rendre service à B. deux colis d'apéros de cinq litres chacun furent pris en charge chez M. L. par L. P. qui conduisit la marchandise à Yvonnand avec sa voiture lors d'une visite faite au camping. L. P. a reconnu que B. lui avait remis une enveloppe contenant 250 francs à remettre à M. L. pour la livraison, B. étant en compte avec lui pour des fournitures automobiles.

B. entendu à l'audience dès ce jour reconnaît avoir remis la somme de 250 francs à L. P. pour paiement des litres à M. L. L. P. prétend n'avoir que rendu service ; s'il avait su qu'il serait impliqué dans cette affaire il s'en serait abstenu.

Le tribunal admet que L. P. a agi de bonne foi et sans intention de violer la loi. Il est libéré. Quant à M. L., malgré sa bonhomie et sa popularité, il a été tenu pour la vente et vendu de la liqueur prohibée. Il écope d'une amende de 1000 francs et 266 de frais.

H. G. est poursuivi pour n'avoir pas payé le solde de sa taxe militaire de 1971 par 211,20. Il évoque sa situation financière et ses obligations familiales.

Cependant il a déjà été condamné avec sursis en mai 1973 à trois jours d'arrêt pour un même délit. Le tribunal lui inflige une peine d'arrêt ferme de trois jours et prononce la révocation du sursis, ce qui fera six jours d'arrêt à purger. Les frais par 25 francs sont mis à sa charge.

### SUSPENSION

Une affaire de vol entre proches met en cause H. G. et Mme N. P., sur plainte du mari de Mme P. Ce dernier qui vit séparé de son épouse et travaille au Vignoble a conservé son domicile à Couvet où il vient de temps à autre. Il a constaté lors d'une dernière visite

dans son appartement que de nombreux objets avaient été emportés et qu'une somme de 400 francs serrée dans une armoire avait également disparu ensuite d'effraction. L'accusé son épouse et son beau-fils d'être les auteurs de ces vols. Ceux-ci ont pu pénétrer dans l'appartement avec les clés qui avaient été laissées au beau-père du plaignant. Après explications, le président du tribunal conseille au plaignant qui déclare vouloir ouvrir une action en divorce de suspendre la plainte jusqu'au moment où les questions civiles seront réglées, ce qui permettra de voir dans quelle mesure il y a eu vol. Le plaignant consent à cette suspension.

## Audience préliminaire de correctionnelle

Par arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation, la nommée M.-C. M., domiciliée en France, est renvoyée pour vols. Elle a, en septembre dernier et en suite d'une fouille en règle que l'argent fut retrouvé et séquestré. Elle finit par faire des aveux.

M.-C. M. qui avait été également renvoyée devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers le 15 novembre 1971 pour vols, à plusieurs reprises, de billets de banque au préjudice de son employeur, une restauratrice de Fleurier, pour un montant de 4200 francs avait été condamnée par défaut à une peine de deux mois d'emprisonnement moins la prison préventive. Elle a demandé et obtenu le relief de son jugement. Elle devra comparaître devant le dit tribunal pour ces deux chefs d'accusation. L'audience a été fixée au 18 mars prochain. (ab)

elle à la frontière française. Elle avait déjà changé l'argent suisse volé en billets de banque français qu'elle avait dissimulés dans ses vêtements. C'est en suite d'une fouille en règle que l'argent fut retrouvé et séquestré. Elle finit par faire des aveux.

M.-C. M. qui avait été également renvoyée devant le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers le 15 novembre 1971 pour vols, à plusieurs reprises, de billets de banque au préjudice de son employeur, une restauratrice de Fleurier, pour un montant de 4200 francs avait été condamnée par défaut à une peine de deux mois d'emprisonnement moins la prison préventive. Elle a demandé et obtenu le relief de son jugement. Elle devra comparaître devant le dit tribunal pour ces deux chefs d'accusation. L'audience a été fixée au 18 mars prochain. (ab)

## Situation financière saine à la Persévérante de Travers

L'assemblée générale de la fanfare la Persévérante s'est tenue à l'Hotel de l'Ours samedi sous la présidence de M. P. Bolle en présence de M. F. Kubler membre d'honneur, d'un certain nombre de membres honoraires et d'anciens membres, devant 27 actifs sur 29. La mémoire de M. Krugel, président d'honneur, a été rappelée, puis M. F. Kubler a présenté le rapport de caisse qui démontre un petit bénéfice en 1973, augmentant de 1500 francs la fortune de la société. Sur rapport des vérificateurs de comptes représentés par M. B. Overney les comptes ont été approuvés et décharge donnée au comité.

Les différents rapports du chef de matériel, M. W. Fivaz, du président, M. Bolle, ont eux aussi été approuvés. Il en ressort que 50 rencontres ont groupé les fanfaristes en 1973 et 34 répétitions et 16 sorties, exécutions, concerts et manifestations.

La démission du directeur pour raison de santé M. M. Barrat a créé un certain flottement jusqu'à la reprise par un membre honoraire, M. Roger Boschuz, de Neuchâtel qui a accepté de reprendre la direction, en plus de la fanfare des cheminots du chef-lieu qu'il conduit.

Huit membres ont touché une cuillère pour assiduité, mais surtout, pour 40 ans de fidélité à la Persévérante,

M. Georges Aeschlimann, médaillé cantonal et fédéral, a été fêté. Son frère Louis Aeschlimann entré en 1934, membre honoraire, médaillé cantonal et fédéral, ancien président, pour 40 années aussi a reçu un beau cadeau aux applaudissements de l'assemblée.

La nomination du comité n'a pas donné lieu à des difficultés ; M. Paul Bolle a été acclamé à nouveau comme président, et au secrétariat on trouve Mme A. Wittwer, première dame entrant au comité et qui y a déjà fait ses preuves l'année écoulée.

On s'est entretenu de l'avenir, on a examiné la situation future. Quant à la direction, MM. G. Aeschlimann et R. Gobbo sont nommés sous-directeurs.

Les nominations à la Commission musicale, porte-bannière, vérificateurs des comptes, délégués à l'Ecole de musique du Val-de-Travers ou à l'Association des sociétés locales et à l'Assemblée cantonale 1974 ont été faites sans difficulté. Le programme pour la première partie de l'année 1974, a été fixé et en fin de séance après que les remerciements et félicitations aient été adressées par le pasteur du village à l'ensemble de la fanfare pour son renouveau, un souper fort bon a été servi dans la meilleure ambiance. L'orchestre Louis Rosset de Fleurier a divertit tous les participants durant une jolie soirée familière prolongée.

(rt)

## Avant la séance du Conseil général de Neuchâtel

# La station d'épuration des eaux usées s'agrandit

Actuellement, les eaux usées du 70 % du territoire urbain communal sont acheminées à la station d'épuration (STEP). Sans attendre la fin des travaux du système unitaire, l'épuration dans les zones en système séparatif a commencé l'année dernière déjà. Neuf stations de relevage sont prévues, qui conduiront les eaux usées uniquement, provenant de parties basses, dans les collecteurs de concentration.

Le Conseil communal présentera son rapport au Conseil général concernant la réalisation de la phase d'épuration chimique et la construction d'un atelier à la STEP.

### ELIMINATION DES PHOSPHATES

En vertu de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution et de l'ordonnance générale sur la protection des eaux ainsi que des directives applicables au déversement des eaux résiduaires, la teneur en phosphate de l'effluent dans les lacs est limitée. Les constructions prévues pour réaliser cette troisième phase d'épuration doivent maintenant être entreprises.

Plusieurs essais ont été faits au sujet de la désodorisation et de la déphosphatation. L'ozone a été utilisé pour le premier problème et cette méthode a donné de bons résultats.

L'élimination des phosphates s'effectue par flocculation : adjonction aux eaux à épurer d'un agent chimique précipitant qui permet une agglomération des molécules qui tombent alors au fond des bassins biologiques. Les essais tentés à la STEP ont été effectués à l'aide de sulfate d'alumine et de chlorure ferrique : le chlorure s'est

avéré plus économique et sa forme liquide en rend le dosage plus facile.

L'installation nécessaire se compose de deux citernes de 15.000 litres chacune, placées à l'intérieur d'un bâtiment en béton armé. Coût total : 215.000 francs. Cette somme sera demandée au Conseil général. Il conviendra par la suite d'en déduire les subventions fédérale et cantonale.

### UN ATELIER DE MÉCANIQUE

L'installation de la troisième phase d'épuration a des répercussions sur l'ensemble de la station. Lors des essais, il a été constaté une augmentation de 60 % de la quantité des boues fraîches, conséquence qui se répercute sur les coûts d'exploitation. L'usage des pièces sera modifiée dans une proportion semblable, la réalisation d'un atelier de mécanique devient indispensable. Cette construction ainsi que l'équipement sont devisés à 125.000 francs, crédit qui sera également soumis au législatif.

### UNE ENTREPRISE DÉSIRE CONSTRUIRE...

Demande est faite au Conseil général de concéder au Fonds des œuvres sociales de la fabrique Caractères SA, un droit de superficie, d'une durée de cinquante ans, grevant 4000 m2 des terrains de Pierre-à-Bot, propriété de la ville.

Depuis son installation à Neuchâtel en 1960, l'entreprise industrielle Caractères SA s'est toujours préoccupée du logement de son personnel. Elle a érigé trois immeubles locatifs, loués aussi bien au personnel qu'à d'autres locataires. Les loyers sont d'un montant modéré.

L'extension de cette industrie oblige ses dirigeants à envisager la construction de nouveaux logements au nord de la ville. Elle demande de pouvoir ériger un bâtiment de 44 appartements à Pierre-à-Bot, demande à laquelle le Conseil communal a donné une réponse favorable. Le Conseil général tranchera en dernier ressort.

## Education routière dans le canton

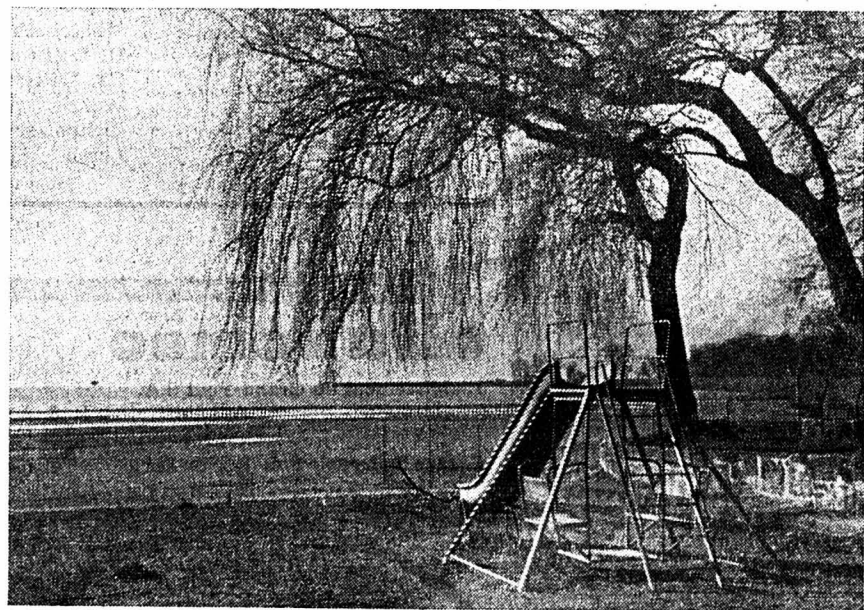
L'accroissement du nombre des accidents met toujours plus en lumière la nécessité de développer les mesures préventives. Celles-ci, pour être efficaces doivent être généralisées et commencer au niveau de la scolarité, tant il est vrai que les enfants sont particulièrement exposés aux risques de la circulation. L'an dernier, dans le canton de Neuchâtel, on a enregistré 163 accidents concernant des jeunes de moins de 16 ans qui ont fait 165 blessés et 5 morts. Parmi les blessés figurent 64 piétons, 33 passagers, 28 cyclistes et 35 cyclomotoristes.

Prévenir, c'est éduquer, et c'est bien dans cet esprit qu'a été mise sur pied depuis plusieurs années la commission cantonale d'éducation routière qui constitue l'organe faitier où se regroupent les différents corps de police concernés, les représentants des directions d'écoles, des enseignants et des associations d'automobilistes. Cette commission, durant l'exercice écoulé, a encore été très active. De nombreux cours de toutes sortes ont été organisés. C'est ainsi qu'en ce qui concerne la brigade scolaire de la gendarmerie, le cpl. G. Frasse s'est consacré à plein temps à cette mission et a touché un grand nombre d'enfants dans le cadre

de cours pour jeunes conducteurs de tracteurs, et de l'instruction dans les classes et jardins d'enfants des différents districts du canton, ainsi que dans les jardins de circulation aménagés à cet effet. Des patrouilleurs scolaires ont été formés dans 14 localités.

« Vu le peu de temps à disposition cette année, précise le rapporteur de la brigade, aucun contrôle systématique n'a été organisé. Cependant, lors des déplacements dans le canton, des cyclistes et cyclomotoristes ont été contrôlés et 14 fiches techniques furent établies en raison du mauvais état de certains véhicules. Durant l'année, une trentaine de surveillances ont eu lieu aux abords des collèges visités. Il a été constaté une fois de plus que les jeunes usagers de la route se comportent d'une manière fantaisiste alors que généralement, ils connaissent les règles de circulation inhérentes à la conduite de leur véhicule ».

En 1973, 7111 élèves ont été instruits par la brigade scolaire. Les campagnes ont été favorablement accueillies. Dans l'ensemble, les enseignants font un effort méritoire pour inculquer à leurs élèves les principes de base nécessaires à une éducation routière toujours plus d'actualité.



## Tène... ma Tène...

La Tène joue à la plaine. Les eaux du lac sont basses, ce qui est normal en début d'année et le sable s'étend ainsi fort loin. Le camp où dorment des dizaines de caravanes est silencieux, les môles ne sont suivis par aucun promeneur, les installations de jeux pour enfants s'ennuient...

Mais, à en juger par le thermomètre qui se spécialise en alpinisme, ce calme ne durera plus très longtemps.

(Photo Impar-rws)

### MEMENTO

#### Neuchâtel

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Kreis, rue du Seyon. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

#### Cinéma

Apollo : 15 h., 20 h. 30, Les religieuses du St. Archange ; 17 h. 45, Certains l'aiment chaud.  
Arcades : 20 h. 30, Belmondo, le Magnifique.  
Bio : 18 h. 15, 20 h. 45, Orange mécanique  
Palace : 20 h. 30, La dernière bourrée à Paris.  
Rex : Fermé pour rénovation.  
Studio : 20 h. 30, Carnage.

### Dans la baie de Bevaix Malaise d'un plongeur

Un membre du Centre de plongée sous-marine de Neuchâtel l'a échappé belle hier matin vers 10 h. 45. M. S. G., 28 ans, plongeur confirmé qui effectuait des travaux de reconnaissance géologique dans la baie de Bevaix a été soudain victime d'un malaise ou d'une congestion alors qu'il évoluait à environ 350 mètres de la berge. Il a pu être ramené à terre par ses compagnons et réanimé. Toutefois, il a dû être hospitalisé. (1)

# des patinoire mélèzes

Ce soir, mardi, à 20 h. 30

# ZURICH

**HABIT ROUGE**  
GUERLAIN  
Une ligne jeune, virile, tonique  
pour hommes



**Charles BERSET**  
Gérant d'immeubles  
Achats - Ventes - Expertises  
Rue Jardinière 87

  
**GARAGE DES TROIS ROIS**  
Adm. : J.-P. et M. Nussbaumer  
La Chaux-de-Fonds - Le Locle  
Neuchâtel

**LA BOULE D'OR - RESTAURANT SNACK**  
Menus sur assiette  
Fr. 5.50  
Mme et M.  
P. Zehnder

**BIERI & GRISONI**  
GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ  
☎ (039) 26 02 02

**V.A.C.**  
René Junod S. A.  
Radio - TV - Meubles - Tapis, etc.  
115, Av. L.-Robert  
La Chaux-de-Fonds

**COULEURS et VERNIS**  
**JALLUT S.A.**  
Bâtiment - Industrie - Carrosserie  
Jaquet-Droz 10  
☎ 039/23 17 10

**LE SPÉCIALISTE DES MACHINES DE BUREAU**  
**ERNEST LEU**  
Charrière 13  
☎ 039/23 81 44

**GARAGE DE L'HÔTEL-DE-VILLE**  
A. Bergamin - Agence SAAB  
Réparations de toutes marques  
☎ 039/23 40 20

  
**GARAGE GUTTMANN S.A.**  
La Chaux-de-Fonds  
☎ (039) 23 46 81



**BOSCH**  
Vente et service après vente  
**SOMMER**  
Fritz-Courvoisier 62  
☎ (039) 23 62 44

**Calame**  
SPORTS  
Les conseils - La qualité



## Le dernier espoir pour Zurich

La situation est bien claire. La Chaux-de-Fonds et Berne restent les deux seuls candidats au titre, à six journées de la fin du championnat. Dans le bas du classement, Zurich est le plus menacé, mais compte un match en retard qu'il disputera d'ailleurs jeudi à Sierre. En visite ce soir aux Mélèzes, les hockeyeurs du Hallenstadion ont posé cette année beaucoup de problèmes aux Chaux-de-Fonniers. Deux fois à Zurich, La Chaux-de-Fonds a failli perdre deux points. C'est dire qu'ils sont capables du pire comme du meilleur même aux Mélèzes. Après avoir battu Sierre, La Chaux-de-Fonds a rejoint Berne en tête de classement. Vraisemblablement on devrait retrouver ces deux équipes à égalité avant la soirée du 12 février. A moins que

Berne qui joue ce soir à Langnau soit battu. Ailleurs encore, les deux autres matchs de la soirée sont : Sierre-Kloten et Ambri-Genève Servette. En fait, cette soirée peut être très intéressante. Elle peut réserver des surprises. Si en principe La Chaux-de-Fonds ne devrait pas être inquiétée, en revanche Langnau n'a pas encore dit son dernier mot face à

Berne. C'est un derby et les matchs entre ces deux formations sont toujours très disputés. Langnau rendra-t-il un service aux hommes de Pelletier ? Rien n'est impossible. Au classement des meilleurs compteurs, Turler reste en tête. Mais la venue de Zurich devrait aussi être l'occasion pour Berra et Pelletier d'améliorer leur classement.

Le gardien Meier, le dernier rempart des Zurichois. Il est d'ailleurs toujours en forme face à La Chaux-de-Fonds. (Photo ASL)

### La Chaux-de-Fonds

Entraîneur : G. Pelletier

Nagel  
Brun  
Furrer  
Kunzi  
Cuenat  
Divernois  
Brawand  
Dubois  
Turler  
Berra  
T. Neininger  
Pelletier  
B. Neininger  
Henrioud  
Houston  
Piller

### Zurich

Entraîneur: S. Robertson

Meier  
Schaub  
Wespi  
Altorfer  
Fluckiger  
Schmid  
Small  
Keller  
Mühlebach  
H. Wittwer  
Ch. Wittwer  
Wehrli  
Eichholzer  
Lerch

  
**GARAGE DE L'ÉTOILE**  
Fritz-Courvoisier 28

Service après-vente soigné  
Autolocation : Fr. 28.- par jour  
Centre occasions + Dépannage



**alfa romeo**  
Etablissement du Grand-Pont S.A.  
Administration H. & A. Schneider  
Léopold-Robert 165 Tél. (039) 22 31 35  
Garage Métropole S.A. Rue du Locle Tél. (039) 26 95 95

**TÉLÉVISION**  
**TÉLÉ - MONDE**  
Un coup de téléphone suffit  
☎ (039) 23 85 23

**CHANEL**  
Une gamme pour l'homme soigné  
à la  
**PARFUMERIE DUMONT**  
Av. Léopold-Robert 53  
(Immeuble Richemont)

**Gutmann S.A.**  
CHAUSSE TOUTE LA FAMILLE  
Av. Léopold-Robert 72

**PRIMEURS**  
SPÉCIALITÉS ÉTRANGÈRES  
**G. MASCELLO**  
Nord 56 - Numa-Droz 103  
Passage-du-Centre 3

**MONTANDON & Cie**  
**QUEST - LUMIÈRE**  
ÉLECTRICITÉ et TÉLÉPHONE  
☎ (039) 22 31 31

**Ducommun SA**  
Serre 32  
TAPIS  
PARQUETS



**Chaussures ville et sport**  
**J. KURTH S.A.**  
Place du Marché

  
**Winkler & Grossniklaus**  
AUTO-ÉLECTRICITÉ  
☎ (039) 23 43 23

**EBEL**  
La précision de luxe  
MONTRES - BIJOUX  
A. VUILLEUMIER  
Neuve 10, ☎ 039/23 20 54

**Hotel Club**  
Parc 71  
☎ 039/23 53 00



## LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## Inter-Jura: constitution de l'Association avant l'été

Toutes les conditions requises par les dispositions légales pour qu'Inter-Jura (région comprenant les districts de Porrentruy, Delémont et Moutier) soit reconnue région de montagne et puisse bénéficier de l'aide fédérale sont remplies, à l'exception toutefois de la dernière qui exige la constitution d'un groupement de communes au sein d'un syndicat ou d'une association. C'est cet organisme qui devra mettre sur pied un programme de développement et un aménagement régional, exigeant dont dépend l'aide fédérale découplant du projet de loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Avant l'été, en mai ou juin, les communes des trois districts concernés seront appelées à se prononcer sur leur adhésion à l'Association régionale Inter-Jura.

C'est ce qu'il ressort d'une conférence de presse tenue lundi à Delémont sous la présidence du préfet Jean Jobé, de Porrentruy, par la Commission d'initiative d'Inter-Jura créée le 31 janvier 1973. Au cours de celle-ci, les divers

exposés portèrent sur la loi fédérale susmentionnée, le programme de l'étude socio-économique sur la région Inter-Jura, les coûts et le budget de financement des études à faire, l'organisation de l'association, la collaboration d'Inter-Jura avec les autres associations jurassiennes et régionales.

L'étude socio-économique dont sera chargé le groupe d'études économiques de l'Université de Neuchâtel est dévisée à 470.000 francs, mais subventionnée à 90 pour cent par la Confédération et le canton. Solde à charge de l'association: 47.000 francs. Celle portant sur l'aménagement régional — le mandat reste à attribuer — qui permettra la transposition du programme de développement dans l'espace géographique est dévisée à 250.000 francs, dont 150.000 francs de subventions. Solde à charge de l'association: 100.000 francs. A cela, il convient d'ajouter 18.000 francs par an de charges administratives. Comme les études s'étendront sur environ trois ans, cela fait un budget de 67.000 francs par an à

charge de l'association. Si toutes les communes des trois districts adhèrent à l'association, cela représentera pour elles une charge de 80 centimes par habitant, si un peu plus de la moitié seulement s'inscrivent: 1 fr. 50 par habitant. Si on tombait au-dessous de la moitié des habitants, l'association ne pourrait pas être constituée.

L'étude socio-économique du groupe d'études économiques de l'Université de Neuchâtel comprendra une analyse descriptive et rétrospective d'Inter-Jura portant sur la structure régionale: population, types d'activités, liaisons inter-industrielles. Il s'agira ensuite d'extraire ces données, d'inventorier les désirs de la population, des communes, des entrepreneurs et d'en dégager les implications. Les désirs exprimés seront ensuite confrontés avec les moyens économiques existants pour définir le développement possible de la région Inter-Jura. (ats)

## Enquête auprès des communes jurassiennes

L'Ecole supérieure de commerce de Delémont vient de lancer une enquête assez approfondie sur les communes du Jura sous la forme d'un questionnaire portant sur les aspects géographiques, politiques, économiques et sociaux de chaque commune.

Cette enquête a pour but de donner une base concrète à l'enseignement dans les branches géographie, instruction civique, histoire, droit et économie. Les responsables de l'enquête espèrent obtenir une image fidèle du Jura dans ses différents aspects et l'Ecole de commerce se charge de la mise à jour des données, statistiques ainsi recueillies.

Les réponses qui seront fournies par les secrétaires communaux jurassiens permettront en outre de procéder à une étude comparative des communes jurassiennes de dégager les différences, de mesurer le développement sur le plan des infrastructures de l'économie et de la culture. Le responsable de cette enquête qui comporte plus de 10 pages de questions est M. Adrien Schaffner, professeur à Delémont. (kr)

## District de Delémont

## Bénéficiaire du statut de région de montagne

Réunis sous la présidence de M. Georges Scherrer, chef de l'exécutif delémontain, les maires et les présidents de bourgeoisie du district de Delémont ont entendu un exposé traitant de deux problèmes importants, la loi fédérale sur l'aide aux régions de montagne et Inter-Jura. Préalablement à ce colloque, les participants procédèrent à diverses nominations. Ils élirent M. Fernand Hennet, maire de Courtételle, membre du comité en lieu et place de M. Paul Zimmermann d'Ederswiler. L'assemblée désigna encore M. Paul Broquet, maire de Movelier, vice-président. Quant à MM. Adrien Maître, maire d'Undervelier et Paul Broquet, ils siégeront respectivement au comité provisoire de l'Association des communes jurassiennes et au comité d'Inter-Jura. Enfin, toujours au chapitre administratif, les délégués décidèrent encore d'augmenter le montant des cotisations annuelles et de les porter de 50 à 100 francs. Occupés à mettre en exergue les effets qui découleront de la loi fédérale sur l'aide aux régions de montagne, M. Michel Rey, délégué du Jura au service du développement de l'économie cantonale et son collaborateur M. Farine déclarèrent que certaines régions, sous réserve de quelques conditions à remplir, bénéficieront d'une aide appréciable dans le domaine de l'équipement. Dès 1975 vraisemblablement, une somme de 400 millions de francs sera débloquée et les régions pourront disposer de prêts. Ces derniers ne seront pas porteurs d'intérêts à un taux élevé et devront être remboursés 30 ans après la date du versement de l'Office cantonal.

Afin d'être en mesure de tirer profit de cette nouvelle législation, les projets devront être intégrés dans le programme de développement régional et correspondre au plan directeur de l'aménagement. Les facilités accordées permettront de réaliser l'aménagement des voies de communication, l'approvisionnement en eau, en énergie et en télécommunications, la protection des eaux, l'élimination des ordures. Le sport également ne sera pas oublié, puisque des prêts destinés à des installations sportives pourront être accordés.

Dans le dessein de répondre totalement aux exigences de l'Office fédéral, les régions désireuses de se voir gratifier d'une aide financière doivent se grouper au sein d'une association de communes. Pour les localités des districts de Moutier, Delémont et Porrentruy qui seront membres d'Inter-Jura, organisme bientôt constitué, cette condition est donc en passe d'être remplie. Si la loi est acceptée (le Conseil des Etats l'a déjà ratifiée, mais pas le Conseil national) et si Inter-Jura voit le jour, cette région pourra dès l'an prochain, disposer d'une partie des 400 millions de francs mis à la disposition par le Conseil fédéral. (rs)

CE SOIR A LA RADIO ROMANDE  
Plateau de Diesse:  
animation culturelle

Théâtre, cinéma, lecture: depuis quelques mois un groupe travaille, dans les villages du plateau de Diesse, pour créer les conditions d'une véritable animation culturelle. Ce soir, dès 18 h. au premier programme de la Radio suisse romande, Marianne Lanz, Anne Pérolle et Jean-Paul Giauque présenteront quelques aspects de cette expérience, dans une page jurassienne du «Micro dans la vie».

## Tireur dangereux

Un tireur qui s'amusa à viser des pigeons avec une carabine 22 long rifle a malencontreusement tiré une balle en direction d'un appartement. Le coup a traversé la fenêtre de la chambre à coucher pour se loger dans un lit. Il n'y a heureusement pas eu de blessés, mais le locataire ou propriétaire de l'appartement a tout de même porté plainte. (rj)

## Les Pommerats: remarquable soirée de la fanfare

Une fois de plus, la soirée annuelle de la Fanfare des Pommerats n'a pas failli à la tradition. Elle a remporté un succès éclatant tant par la qualité des productions présentées que par la participation réjouissante du public. Celui-ci était en effet accouru fort nombreux de tout le Haut-Plateau et la salle communale était remplie jusque dans ses moindres recoins lorsque la sympathique et combien méritant ensemble a interprété sa première marche enlevée avec beaucoup de brio. Puis, le dynamique président de la société, M. André Boillat a salué l'auditoire et particulièrement les membres d'honneur et les délégations des fanfares amies présentes. Il a évoqué brièvement la vie de la fanfare et ses soucis financiers car elle vient de faire reviser toute son instrumentation et s'apprête à inaugurer de

nouveaux uniformes, les 8 et 9 juin prochain. Après avoir remis un cadeau au directeur, M. Camille Barth de Saignelégier, M. Boillat a félicité les trois nouveaux vétérans de la société, MM. André Frossard et Fernand Brossard, chacun 35 ans de musique, et Louis Girard, 50 ans.

La fanfare a ensuite présenté son morceau de concours pour la prochaine Fête jurassienne du Noirmont, «Cornelia», une ouverture de Schori, qu'elle maîtrise déjà parfaitement. Bien qu'il soit difficile de trouver des œuvres pour un petit ensemble comme celui des Pommerats, ainsi que le soulignait son excellent chef, M. Barth, le programme s'est poursuivi par des morceaux très plaisants, dont une sélection moderne présentant tout une gamme de sérieux difficultés qui, à force de travail et de persévérance, ont pu être surmontées.

Une vingtaine d'années après une première représentation de «La berceuse de Malnuit», les responsables de la partie théâtrale avaient à nouveau choisi ce drame dont l'action se déroule entièrement dans la commune, soit au Moulin-Jeannotat, aux Pommerats et, bien sûr, à la ferme de Malnuit. Pour faire revivre cette œuvre difficile due à la plume du R. P. Fernand Citharel de l'Institut des Côtes, quelques acteurs chevronnés que les habitués retrouvent chaque année avec plaisir, étaient entourés de néophytes qui se sont fort bien tirés d'affaires malgré les difficultés de cette œuvre moralisatrice.

L'intensité du drame a été bien rendue et elle a fait couler de nombreuses larmes dans la salle. L'épilogue a été sans conteste la partie la plus réussie avec une interprétation poignante dans de magnifiques décors accentuant encore le côté dramatique de la situation.

De chaleureuses félicitations aux acteurs et régisseurs pour cette belle réussite qui sera donnée à nouveau samedi. (y)

## MONTFAUCON

## Fractures de jambes

Mlle Suzanne Zeugin, gérante du village de vacances de la Caisse suisse de voyage, s'est fracturé une jambe en glissant sur une plaque de glace.

Le jeune Fernand Surdez, âgé de 14 ans, fils de Laurent, a subi le même sort, le jour d'ouverture d'un camp de vacances auquel il participait. Ce sympathique garçon joue de malchance, puisque c'est la seconde fois qu'il est victime d'un même accident. (by)

## CRÉMINES

## Barbouillages

Vendredi passé et devant chez lui, M. M. G. a retrouvé sa voiture complètement barbouillée. Ce n'est pas la première fois qu'une mésaventure de ce genre arrive à M. M. G. qui a porté plainte. (rj)

## Nouvel éclairage public à La Heutte

Au cours des années 1972 et 1973, La Heutte s'était embelli d'un éclairage public sur la route cantonale côté Reuchenette et sur toutes ses routes secondaires. En ce début d'année 1974, grâce à l'effort des contribuables et une subvention de l'Etat, tout le reste de la route cantonale a reçu l'éclairage. Ce dernier ouvrage a nécessité la pose de 20 nouveaux poteaux, en plus de 8 déjà posés ils y a deux ans.

UN TRAVAIL AXÉ  
SUR L'AVENIR

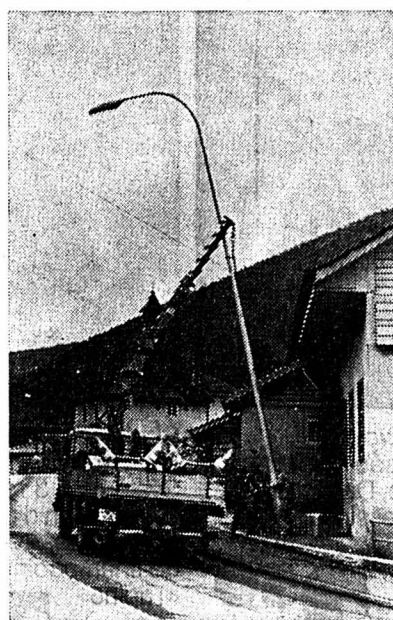
Tous les travaux de canalisation ont été effectués en fonction de l'avenir. C'est ainsi que le village n'aura plus jamais à creuser pour son éclairage,

des tranchées ou autres trous sur son territoire, tout ayant été prévu par des plans bien préparés et une étude parfaite et sérieuse. Il est vrai que la commune a la chance de posséder en M. Jeandrevin, électricien complet et conseiller communal préposé au dicastère des Travaux publics, un expert en la matière, qui s'est révélé précieux pour le départ des travaux.

C'est une maison valaisanne, qui place chaque année un groupe de monteurs en Régie aux Forces motrices bernoises, qui a réalisé la fin des travaux (pose des poteaux et des fils électriques), Pro Routes ayant auparavant réalisé les canalisations. L'ensemble de l'ouvrage a été facilité par le manque de neige; le coût total de



Le nouvel éclairage public de La Heutte (ici les poteaux posés en ce début d'année 1974): certainement le plus efficace réalisé ces dernières années dans un village du Vallon ou Bas-Vallon.



Tout ayant été remarquablement préparé, la pose des poteaux ne fut qu'une simple formalité.

L'opération, c'est-à-dire tous les travaux réalisés durant 3 ans, revient à 115.000 francs et les devis ont été respectés.

Ainsi, ce petit village du Bas-Vallon a accompli non seulement un pas important dans le présent, mais aussi des travaux dont on louera l'efficacité dans le futur. (texte et photos rj)

## Incendiaire découvert

Le jeune M. T. a été identifié comme étant l'auteur de l'incendie d'une meule de foin qui avait mis le village en émoi. Cet acte volontaire avait eu lieu le 13 janvier. (rj)

## Gymnastique et camp de ski pour les élèves du Technicum de Saint-Imier

La «Porte ouverte» du 19 janvier 1974 au Technicum cantonal à Saint-Imier a connu un indéniable et encourageant succès. Il est permis aussi d'en espérer des effets bénéfiques dans le domaine du recrutement, par exemple, d'autant que le programme de travail va s'enrichir d'un attrait supplémentaire, un attrait de détente avec l'introduction de la gymnastique.

En effet, en 1971, les élèves demandaient, par voie de pétition, d'être mis au bénéfice de leçons de gymnastique.

Une première étape vient d'être franchie: sous l'impulsion de la direction de l'établissement et l'approbation des organes responsables, les élèves des Ecoles de métiers profitent maintenant des bienfaits de la gymnastique, à raison de 2 heures hebdomadaires. Cette discipline n'a pu être incorporée encore dans le programme ETS, en raison de

son degré actuel d'occupation. Ce n'est, pourtant, que partie remise et on peut prévoir, pour l'automne prochain, l'ouverture des salles de gymnastique pour les étudiants ETS, comme c'est déjà le cas pour les élèves des différentes écoles de métiers.

La gymnastique est enseignée par des maîtres du Technicum qui ont suivi les cours leur permettant de donner cet enseignement dans le cadre J. et S. Afin de coordonner les activités sportives de l'établissement, une commission spéciale a été nommée. Composée de trois membres, elle est présidée par M. John Buchs, chef du dicastère des écoles de Saint-Imier qui peut compter sur la collaboration de MM. Charles Seylaz et André Marchand, membres.

## UN CAMP DE SKI

Pour répondre à un autre vœu formulé par les élèves, tendant à l'organisation d'un camp de ski, un projet a été établi par la commission sportive. Elle l'a soumis à la direction et à la Commission de surveillance qui l'ont agréé. Ainsi, pour la première fois, le Technicum cantonal de Saint-Imier permettra aux élèves et aux enseignants de connaître les joies et les bienfaits d'un camp, lieu de rencontre, de confiance collaboration, d'entraide et de solidarité. Le camp de ski aura lieu dans la station de La Lenk. Les deux cents élèves et enseignants occuperont les baraquements si souvent animés par les jeunes sportifs du pays, après avoir été le «rendez-vous» des «gris-verts» au cours de la dernière guerre et depuis. Le camp se déroulera à des conditions particulièrement avantageuses pour les participants, du 4 au 9 février 1974, grâce à Jeunesse et Sport, qui a désigné son délégué en la personne de M. Henri Berberat, expert. Le programme comblera étudiants et élèves, enseignants aussi, car il prévoit deux disciplines, à savoir: le ski alpin et le ski de fond.

La première discipline a évidemment recueilli les faveurs du plus grand nombre avec 180 inscriptions, le ski de fond ayant fait seulement une vingtaine d'adeptes.

Elèves et étudiants pratiqueront le ski de leur choix sous la conduite de moniteurs J. et S. qui sont tous membres de l'établissement de formation professionnelle de Saint-Imier. Tous ont suivi avec succès les cours nécessaires, dont un d'une semaine à Murren.

Le corps enseignant sera évidemment de par sa participation, une garantie pour le déroulement normal et dans d'excellentes conditions du camp. Mais pour qu'il en aille ainsi, il faut de bonnes conditions de neige et un temps

favorable. Ils sont indispensables au succès complet.

Les maîtres assumeront la responsabilité non seulement de la partie sportive du camp, mais aussi de ses divers services qui vont de l'organisation générale aux transports en passant par l'économat, le matériel, les loisirs; le service sanitaire sera assuré par l'Alliance suisse des samaritains, section de Saint-Imier, et placé sous responsabilité de Mme Staudenmann, chef instructeur.

Judicieusement programmé le camp, le soir venu «servira des loisirs à la carte» avec au dessert: films, tournoi d'échecs, jass, natation et autres distractions.

## ET APRES LES SPORTS D'HIVER

La direction et la commission sportive ont songé également à l'avenir. En effet, dès l'année scolaire 1974-1975, les élèves et étudiants pourront pratiquer le mercredi après-midi, sous forme d'un sain délassement, différentes disciplines sportives: athlétisme, football, condition physique, natation, excursions dans la nature, etc. Il y a à Saint-Imier tout ce qu'il faut pour permettre à un tel programme de se concrétiser pleinement et à la jeunesse de faire son choix. (ni)

Plaques de cycles  
et cyclomoteurs

Durant l'année 1973, la Police municipale a procédé à la vente de 1135 plaques de cycles et cyclomoteurs, pour un montant de 9973 fr.; en 1972 respectivement: 1072 plaques et 9100 fr. L'année dernière, la provision revenant à la Municipalité s'est élevée à 1135 fr. (ni)

## Les abattages de bétail

Il résulte du rapport adressé au Conseil municipal par M. Jean-Louis Bühler, vétérinaire, directeur des abattoirs, relatif aux opérations de l'inspection des viandes à Saint-Imier, Sonviller et Villeret 1973, que les abattages de bétail se sont élevés au total à 2140 animaux, tous d'origine suisse, soit: taureaux: 54; vaches: 58; veaux: 398; porcs: 1614; bœufs: 7; génisses: 45; moutons: 117 et chevaux: 117.

Il y a eu 25 abattages d'urgence. (ni)

## COURTELARY

## Vol

L'entreprise de M. D. a reçu jeudi passé la visite de cambrioleurs qui se sont emparés de trois tachygraphes, d'une valeur d'environ 1500 francs. La police enquête. (rj)

Voir autres informations jurassiennes en page 23

# Pétrole: Qui ne peut, ne peut...

Quoi qu'on fasse on ne peut avoir chaud chez soi lorsque les cheiks du pétrole ne le veulent pas. C'est une constatation facile, mais néanmoins désagréable. Les fils du désert prennent plaisir à montrer leur puissance en nous faisant grelotter, alors que cela nous est si pénible.

Sans parler des conséquences: rhume, toux, maux de gorge, fièvre, rhumatisme, etc.. De quoi nous faire passer les plus mauvais des hivers.

On peut certes s'en défendre. Bien que droguistes, nous ne pensons pas en premier lieu à nos divers théés et gouttes, tablettes, cachets, pommades et thermomètres. Non! Mais à ce qui devrait prendre la première place de nos préoccupations: vivre plus sainement et plus raisonnablement.

On est tous d'accord: il vaut mieux prévenir que guérir. Ce principe n'a-t-il pas gagné en actualité, aujourd'hui où les robinets de pétrole se ferment, où nos radiateurs sont à peine tièdes?

Menons donc une vie plus rude et augmentons notre résistance! En dormant la fenêtre ouverte, en nous lavant et douchant à l'eau froide; par des promenades, des courses ou du ski de fond, quel que soit le temps et la température. Mais régulièrement et avec persévérance. Jusqu'à ce que cela devienne un besoin. (Personne ne regrettera par ailleurs les kilos perdus lors de ces exercices).

Voilà pour le mouvement et les risques d'obésité. Reste l'alimentation, où nous devons faire passer la

qualité avant la quantité (en nous souvenant que qualité ne rime pas forcément avec entrecôte ou filet de bœuf). Ce qui compte surtout, ce sont les fruits et les légumes. Autrement dit plus de vitamines et de sels minéraux, qui nous donneront une meilleure santé, une plus grande résistance, une plus grande joie de vivre et la garantie de passer un bon hiver...

Ce que vous souhaitez

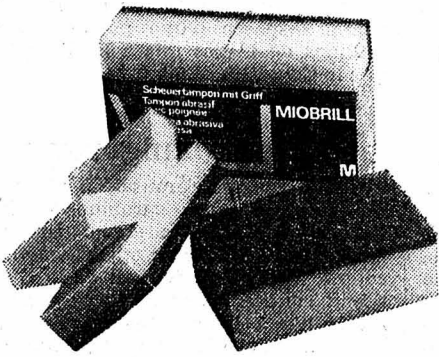
 **Les droguistes suisses**

Le point  
de vue  
du  
droguiste

## Prix MIGROS

toujours  
plus  
appréciés

### Maintenant en Multipack



**Tampons abrasifs Miobrill**  
Idéaux pour nettoyer les casseroles, la vaisselle, les couverts, etc. Hygiéniques, sans odeur, ne rouillent pas, durables. 2 tampons 1.-

**4 tampons 1.60**  
(au lieu de 2.-)

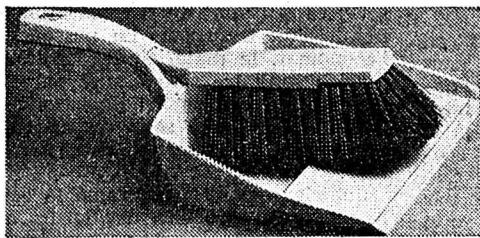
6 tampons 2.40 (au lieu de 3.-)  
etc.

**Feuille d'emballage Saran**  
Résistante à l'humidité. Permet de conserver les aliments et de préserver leur arôme. Ne dégage pas d'odeur. Transparente et adhérente. Rouleau de 30 m 1.85



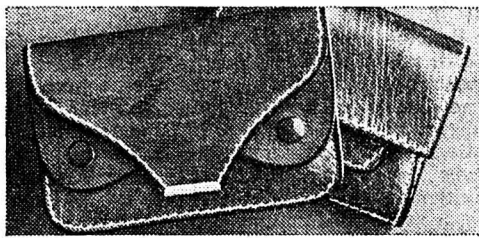
**2 rouleaux 3.-**  
(= 60 m) (au lieu de 3.70)

3 rouleaux (= 90 m) 4.50 (au lieu de 5.55)  
etc.



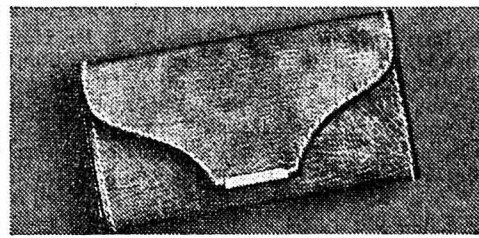
**Balayette et pelle à poussière**  
La brosse s'emboîte dans la pelle.

**4.-**



**Porte-monnaie**  
En véritable peau de buffle. 3 modèles. Diverses couleurs.

**8.50**



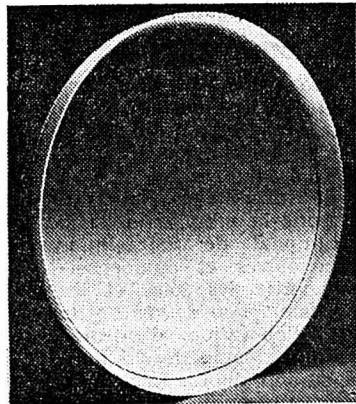
**Etui à clés**  
En véritable peau de buffle, avec 6 crochets pour les clés.

**5.50**



**Sac à commissions**  
En Heli Bagona très léger. Solide et spacieux. Différentes couleurs.

**18.-**



**Miroir mural**  
Ø 30 cm, bord en plastique. Diverses couleurs.

**5.-**



**Nappe (non-woven)**  
Peut être utilisée plusieurs fois. Ignifugée. Diverses couleurs et dessins. 120x180 cm.

**2.50**



**Shampooingneuse à tapis «M-Tapino»**  
Système à 3 rouleaux pour la formation d'une mousse abondante. Avec 1 bouteille de shampooing à tapis «Tapino»

**36.-**

**MARCHE MIGROS**  
et principaux libres-services

A VENDRE

**FIAT 128 RALLYE**

1972, 22.000 km., jaune.

**MINI 1000**

en parfait état.

Tél. (038) 24 71 68

**RUE DU NORD 67** **PROGRÈS 13a**

**PERSONNEL FÉMININ**  
est cherché pour **TRAVAUX FACILES ET VARIÉS**. Horaire selon convenance  
**PROCOLOR, Hüther & Iff, Nord 67**  
Téléphone (039) 23 90 13.

**POUR UN BEL IMPRIMÉ**  
Imprimerie Courvoisier S. A.

cherche à acheter:  
chambre à coucher,  
salon, salle à manger,  
tout genre de meubles, ménage complet.

Tél. (039) 22 38 51  
C. Gentil.

A VENDRE

**TOYOTA Corolla 1200 DL**

modèle 1973, expertisée.

**GARAGE INTER AUTO**  
Avenue Charles-Naine 33

(039) 26 88 44 ou (038) 41 37 03, le soir.

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

**YASIK CLUB SCOLAIRE**  
pour élèves des écoles primaire et secondaire

- DEVOIRS SURVEILLÉS** (aide aux devoirs; préparation des travaux écrits; révisions)
- COURS D'APPUI**: français - allemand - anglais - mathématiques (1 heure ou 2) par semaine pendant 5 semaines
- VACANCES D'ÉTÉ EN ALLEMAGNE** dans des camps de vacances.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner.

**MONTRES TERIAM SA**

75, Léopold-Robert  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 23 51 55

cherchent à engager tout de suite:

**horlogers-décoteurs  
personnel féminin**

à la demi-journée accepté.

**un manutentionnaire**

pour différents travaux de terminaison.

**une aide de bureau**

pour les après-midi.

**une aide de bureau**

si possible au courant des fournitures d'horlogerie.  
Travail à temps complet.

Prière de prendre rendez-vous avec le chef du personnel.

**l'argent**

**tout de suite**  
de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

**rapide - discret  
simple**

**Banque Procrédit**

2300 La Chaux-de-Fonds  
av. L.-Robert 23, Tél. 039-231612  
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

**Bon**  
Je désire Fr.....  
tout de suite en espèces.  
Nom.....  
Prénom.....  
Rue.....  
Localité.....



Les Chambres fédérales se sont retrouvées pour une session extraordinaire

## Aménagement du territoire: les premiers grincements

De notre correspondant à Berne :  
Denis BARRELET

Le Conseil national a commencé hier son débat d'entrée en matière consacré à la loi sur l'aménagement du territoire. Un débat-fléuve, comme seul il en a le secret: pas moins de 30 orateurs y sont inscrits, alors que personne ne conteste l'utilité d'entamer la discussion. Bel exemple de travail rationnel et expéditif! Cette session extraordinaire, qui se terminera vendredi matin, avec chaque jour des séances de relevée, sera entièrement consacrée à la loi en question.

La session s'est ouverte par l'assentement de M. Maurice Cossy (rad.-VD), successeur de M. G.-A. Chevallaz, élu à la magistrature suprême. Le président du Conseil national, M. Anton Muheim, a ensuite son siège au vice-président, M. Simon Kohler, pour présenter un rapport introductif en sa qualité de président de la Commission parlementaire.

Aucune divergence fondamentale n'a été créée avec la version du Conseil des Etats, a déclaré M. Aloys Copt (rad.-VS), rapporteur de langue française. La Commission a plutôt accompli un travail d'approfondissement et de rédaction. Elle a notamment approuvé l'élargissement que le Conseil des Etats a apporté à la version gouvernementale et ajoutant à la compétence de la Confédération d'établir des principes sur les plans de zones, celle de régler aussi la planification économique. Cet élargissement a-t-elle estimé, est couvert par la Constitution et par le terme d'"aménagement du territoire" qui y est renfermé.

La loi ne heurte pas non plus la garantie constitutionnelle de la propriété, a poursuivi M. Copt. Il a toujours été admis que celle-ci pouvait être limitée quand il existe un intérêt public et quand l'expropriation est indemnisée. L'exclusivisme qui a régné depuis la révolution française ne ressort ni de la morale, ni de la religion. Les restrictions doivent être considérées comme faisant partie intégrante de la propriété.

### UTILE MURISSEMENT

M. Copt a enfin insisté sur le large consensus populaire dont devra bénéficier l'aménagement du territoire pour réussir. Celui-ci, a-t-il dit, doit rester un instrument avant tout politique, même si l'on ne pourra se passer des spécialistes. Reste à savoir si en ces temps économiques moins favorables qui nous attendent, nous aurons les moyens de mener à chef les tâches fixées par la loi.

C'est ensuite aux porte-paroles de groupes de s'exprimer. Les radicaux se justifient: nous n'avons pas voulu retarder l'acceptation de la loi, comme on nous en a accusés. Le murissement qui s'est opéré depuis la publication du projet gouvernemental en mai 1972 augmente les chances de la loi. L'aménagement du territoire, poursuit le porte-parole radical, loin de compromettre le tourisme, vient à son aide en empêchant que des régions soient massacrées et perdent tout attrait. Un problème, que la loi ne règle pas, mais qu'il ne faut pas perdre de vue: celui des terres en jachère. D'une surface de 80.000 ha actuellement, elles atteindront 280.000 ha en l'an 2000.

Les communistes approuvent: dans un pays menacé plus que tout autre d'étouffement, cette réforme ne vient pas trop tôt. Le projet est satisfaisant, à condition qu'on ne le dénature pas. On va se heurter à deux obstacles: le respect sacro-saint de la propriété et le respect du fédéralisme.

### En quelques lignes

**BERNE.** — Le Conseil fédéral a institué une Commission d'experts pour l'étude de la question d'une nouvelle conception de l'assurance-chômage et des problèmes y relatifs du marché du travail. On trouve parmi les membres de cette commission les noms de MM. Roger Cousin, Fleurier, Jean-Daniel Ducommun, juge fédéral, Lucerne et Robert Renatus, Bienne.

**AARAU.** — Le Conseil d'Etat argovien n'est pas entré en matière sur les trois recours qui lui ont été adressés contre l'octroi du permis de construire accordé à la Centrale nucléaire de Kaiseraugst.

**WEESSEN.** — Une semaine après l'effondrement de plus de 50.000 mètres cubes de rocher dans la région de Schaffbett - Schwarzberg, entre Weessen et Amden, la seule liaison entre les deux localités reste la voie des airs.

**SAINT-MORITZ.** — De « nouvelles idées » sur la coopération industrielle entre l'Iran et l'Allemagne fédérale ont été discutées dimanche soir lors d'un nouvel entretien imprévu entre le chah d'Iran et M. Hans Friderichs, ministre ouest-allemand de l'économie.

**LAUSANNE.** — Le dépôt, juste avant l'expiration du délai, hier à midi, d'une sixième liste hors-parti, a porté à onze le nombre des candidats au Conseil d'Etat vaudois, dont l'élection aura lieu le 3 mars. Cette liste, intitulée « Vie, patrie et liberté » porte deux noms et bénéficierait de l'appui du Mouvement pour l'environnement.

### TROMPER LE MONDE

Les socialistes avertissent: si le prélèvement de la plus-value des terrains bénéficiant d'une mesure de classement est supprimé ou par trop adouci, nous examinerons s'il est possible pour nous de voter la loi. Ce prélèvement a une importance fondamentale car il est la dernière possibilité de combattre la spéculation. Avertissement aussi à l'agriculture. Le paysan auquel l'aménagement ne fait subir aucun préjudice n'a pas droit à des compensations. Attendons le réexamen de la politique agricole pour déterminer sous quelle forme les autres agriculteurs recevront des dédommagements.

Les républicains et l'Action nationale applaudissent et insistent sur la valeur du sol et sur la nécessité de son utilisation parcimonieuse pour la construction. 13,8 pour cent des terres productives sont recouverts de constructions, affirment-ils. Affirmer que cette occupation n'est que de 3 pour cent, parce qu'on tient compte des glaciers et des rochers, c'est tromper le monde. Est-ce une invitation à faire venir davantage encore d'étrangers et de réfugiés?

### TROP TARD

Les indépendants sont virulents: ce projet vient trop tard. Certaines régions ont été à ce point mutilées qu'on ne peut plus réparer le mal. L'idée de l'aménagement du territoire a mûri trop lentement. Les travaux ont traîné. Et il faudra encore attendre huit ans, sans compter les possibles prolongations jusqu'à que les dernières communes aient leur plan de zone. Les indépendants veulent mettre en garde contre les illusions: de plus, la loi énonce en son article premier une série de buts extrêmement ambitieux qu'il sera impossible de réaliser, par exemple l'équilibre entre les régions ou la décentralisation. Ce même article comprend des formules vagues. Enfin, qu'on ne se dise pas que la loi rend superflue une révision du droit foncier. Un grand nombre de problèmes, tel celui de la spéculation ou la suppression de logements, dans le centre des villes reste posé. Cette révision devra se faire et il eût été préférable qu'elle précède l'aménagement du territoire.

Les démocrates-chrétiens: il ne faut pas que les technocrates supplantent les hommes politiques et aillent au-delà du but fixé. Il faut aussi veiller à ce que les plans ne soient pas tracés dans un bureau, à l'écart des réalités. Et ne donnons pas des pouvoirs inutiles à l'Etat, par exemple un droit de préemption.

Les libéraux prennent le parti du fédéralisme. Ils souhaitent que les cantons se montrent pleins d'initiatives et que la Confédération ne se montre pas

oppressante. Qu'elle fasse une large confiance aux cantons et aux communes et qu'elle s'impose de la souplesse dans les cas où elle sera tenue d'intervenir.

Les positions seront encore plus nettes quand on en sera aux propositions concrètes et que les parlementaires devront se déterminer. Les belles phrases feront place à des tons plus tranchants.

La guerre du lait prendra-t-elle fin le 31 janvier?

## Paysans contestataires: M. Brugger décrète l'amnistie

...mais il met en garde contre une poursuite des «hostilités»

### ► Suite de la 1re page

L'introduction du système de contrôle par dénombrement des germes rendu nécessaire par l'utilisation généralisée de machines à traire, n'a pas été précipitée et s'est faite soigneusement, a déclaré le chef du Département de l'économie publique, dont on attendait avec impatience la première prise de position après l'éclatement de la petite guerre du lait au début du mois. Cette nouvelle méthode a été mise à l'épreuve en Thurgovie lors d'un essai de grande envergure qui a duré deux ans et qui a donné satisfaction. Il a d'autre part été appliqué durant l'été 1973 sous forme d'essai à blanc, c'est-à-dire sans entraîner de conséquences financières pour les producteurs de lait.

Dans certaines régions de la Suisse, spécialement en Suisse romande, il semble toutefois que le degré d'information n'est pas suffisant, ainsi qu'en témoignent des affirmations fantaisistes. La décision est donc prise de prolonger la période d'essai jusqu'au 3 octobre 1974. On en profitera pour parfaire encore les aspects techniques de l'application de la nouvelle méthode, en particulier pour mieux former le personnel des laboratoires.

### CONTROLE MAINTENU

Malgré cette prolongation de délai, le lait mis dans le commerce sera apprécié et payé selon les directives en vigueur, sauf en ce qui concerne le critère du nombre total des germes. Les déductions pour le lait contenant plus de 200.000 germes par millilitre ne seront que d'un centime, donc inférieures à ce qu'elles seront après la période d'essai.

D'autre part, durant la période allant du 1er janvier 1974 au 30 avril, le nombre d'échantillons sera ramené à

trois, ceci pour rétablir l'équilibre avec les régions qui ont procédé normalement aux prélèvements durant le mois de janvier et où les producteurs ont été pénalisés quand leur qualité laissait à désirer.

M. Brugger n'a laissé aucun doute sur sa détermination de maintenir le contrôle par germes. Celui-ci jouit de la faveur des milieux scientifiques, mais il est aussi soutenu par les directeurs cantonaux de l'agriculture sans exception et par l'Union centrale des producteurs suisses de lait. « Si nous voulons accroître la consommation de produits laitiers en Suisse et à l'étranger, a souligné M. Brugger, nous devons être en mesure de garantir au consommateur un produit irréprochable. La nouvelle méthode d'analyse, qui garantit de meilleurs résultats, est aussi dans l'intérêt des finances publiques. Ces dernières années, la quantité de fromage de deuxième qualité s'est accrue dans une proportion préoccupante ».

### LA VRAIE RAISON

Le chef du Département de l'économie publique n'a pas voulu ignorer que la raison profonde du malaise agricole résidait bien davantage dans la détérioration des conditions de revenu. M. Brugger estime cependant que les augmentations décidées en décembre dernier étaient suffisantes. « Nous avons fait ce qui était possible à ce moment-là, compte tenu de la situation — le compte laitier va bientôt atteindre le demi-milliard — et des nécessités de la lutte antisurcharge qui veut que nous restions crédibles ». M. Brugger a rappelé que les paysans s'étaient vu accorder non seulement une augmentation du gain réel de 5 pour cent, mais également une adaptation anticipée au renchérissement de

flation et de l'augmentation des prix ». Car ce contrôle aurait lieu, pour les salaires, au moyen de statistiques et de données fournies par les entreprises et, pour les bénéfices, uniquement dans les limites de bilans pratiquement « impénétrables ».

La FTMH s'oppose énergiquement à toute tentative directe ou indirecte de dévaloriser, par des mesures étatiques et dirigistes, le système de la politique conventionnelle qui a fait ses preuves jusqu'ici et de soumettre les travailleurs à un régime de contrainte concernant leur revenu ». (ats)

1974 de l'ordre de 10 pour cent; l'amélioration a donc été de 15 pour cent au total.

M. Brugger reconnaît qu'il ne s'agit-là que de chiffres moyens, qui peuvent différer suivant la situation topographique, le degré de rationalisation ou le genre de production caractérisant l'exploitation agricole. L'augmentation du prix du lait n'a peut-être pas été très importante, encore qu'en 26 mois, l'augmentation totale ait atteint 11 centimes. Mais la Confédération se trouve confrontée à l'obligation de diriger quelque peu une production qui aurait tendance à surabonder.

M. Brugger s'est dit déçu de l'accusation selon laquelle le Conseil fédéral est un mauvais père pour les régions de montagne. Il a énuméré toutes une série de mesures qui vont entrer prochainement en vigueur ou qui sont en préparation: allocations aux propriétaires de vaches qui renoncent à mettre le lait dans le circuit commercial, allocations par tête de bétail aux paysans de montagne, crédits d'investissements et amélioration des conditions de logement dans les régions de montagne, allocations familiales aux travailleurs agricoles, libéralisation de l'économie sucrière, suppléments perçus sur les fromages étrangers, etc.

### DES FAITS NOUVEAUX

Est-ce à dire que le Conseil fédéral s'opposera à de nouvelles revendications agricoles? M. Brugger a au contraire annoncé qu'il examinerait avec l'attention nécessaire la requête que l'Union suisse des paysans présentera fin février. Il a reconnu que certains faits nouveaux étaient apparus depuis l'automne dernier. C'est ainsi que le blé et le sucre indigène sont aujourd'hui meilleur marché que ceux que nous importons. Le prix des engrais a augmenté de 15 à 30 pour cent. M. Brugger s'est toutefois refusé à indiquer dans quelle mesure il donnerait suite aux revendications qui seront formulées.

« Je suis personnellement dans une curieuse situation », a confessé le président de la Confédération. « Depuis mon entrée au gouvernement, aucune de mes activités ne m'a valu autant de critiques que celle que je consacre à l'agriculture. Et toujours, on me reproche de lui témoigner une trop grande générosité! Si je l'ai fait c'est que j'étais convaincu de la nécessité de payer le prix pour les avantages que nous procure l'agriculture. Celle-ci, aujourd'hui, n'est pas dans une situation désespérée. Nous avons su prendre à temps des mesures de réforme structurelle. Ce que j'espère, c'est que le « goodwill » dont elle bénéficie dans la population ne sera pas détruit par des actions irréflechies. Cela rendrait la situation du Conseil fédéral très difficile ».

Denis BARRELET

Séance du Conseil fédéral

## Accueil de réfugiés chiliens: l'épilogue

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a pris acte du fait que le problème des réfugiés du Chili peut être considéré comme réglé, selon les informations transmises par le haut-commissariat des Nations Unies et d'autres organisations internationales responsables. Dans ces conditions, le gouverne-

ment est d'avis que les invitations adressées à d'autres Chiliens de quitter leur pays pour venir en Suisse constituent « une mesure inadéquate ».

Ces personnes, si elles répondaient à l'offre qui leur a été faite ou pourrait leur être faite par certains milieux en

Suisse, se trouveraient assujetties dans notre pays, vu que leur qualité de réfugiés ne serait peut-être pas établie, aux dispositions en vigueur concernant la pénétration étrangère. Elles seraient d'autre part dans une situation pénible si leur départ devait être exigé à trois mois après leur arrivée en Suisse, conformément aux dispositions en vigueur.

Les invitations à venir en Suisse concerneraient, d'après les renseignements que le Conseil fédéral a pu obtenir, 1000 à 5000 personnes. Il y a lieu de relever, précise un communiqué du Département de justice et police, que la majorité des Chiliens qui souhaitent émigrer désirent se rendre en Amérique du Sud et que la Suisse est destinée, du fait de sa situation géographique, à recevoir en priorité des réfugiés originaires des pays européens.

### DEUXIEME CONSULTATION

« Une politique mal conçue dans ce domaine ne manquera pas de menacer nos traditions en matière d'asile », conclut le communiqué. Les réfugiés du Chili admis actuellement dans notre pays sont au nombre de 255. En outre, le Conseil fédéral a autorisé le Département politique fédéral à organiser une deuxième consultation sur le référendum en matière de traités internationaux. Les avis divergent en effet encore passablement au sujet de ce projet de modification constitutionnelle.

### MISE EN VALEUR DES POMMES DE TABLE

D'autre part, les contributions fédérales maximales pour la mise en valeur des pommes de table récoltées en 1973 ont été fixées: elles sont de 300.000 francs au titre de la réduction des prix des pommes « jonathan » de la classe de la qualité I ou de la couverture de la moitié au plus des pertes, et de 200.000 francs au titre de la couverture des frais de transformation en cidre des pommes de la classe de qualité II ou d'un tiers au plus des pertes. Le gouvernement a également adopté son deuxième rapport de politique économique extérieure. Il a enfin approuvé les modifications qui ont été apportées au tarif d'usage des douanes. (ats)

## CHRONIQUE HORLOGÈRE

### Les exportations horlogères en décembre et au cours de l'année 1973

En décembre 1973, les exportations totales de l'industrie horlogère se sont élevées à 322,7 millions de francs, contre 365,0 millions de francs en novembre 1973 et 280,6 millions de francs en décembre 1972, relève-t-on dans un communiqué de la Chambre suisse de l'horlogerie, publié lundi.

Durant le mois en question, 7,8 millions de montres et mouvements valant 290,2 millions de francs ont été livrés à l'étranger, contre 9,0 millions de pièces représentant 326,2 millions de francs en novembre 1973 et 7,3 millions de

pièces d'une valeur de 252,9 millions de francs en décembre 1972.

De janvier à décembre 1973, les exportations horlogères ont atteint le total de 3235,1 millions de francs. Elles ont ainsi augmenté de 413,8 millions de francs, soit de 14,7 pour cent par rapport au niveau de l'année précédente. Quant aux ventes à l'étranger de montres et mouvements, elles ont porté sur 81,8 millions de pièces valant 286,4 millions de francs. Le nombre de pièces exportées s'est ainsi accru de 7,8 pour cent par rapport aux résultats de la même période de 1972. (ats)

## Le briquet, une industrie prospère

Une vingtaine de fabriques d'horlogerie produisent en Suisse la montre-briquet et toutes, pratiquement, appartiennent au secteur Roskopf. C'est ce que révèle la « Suisse horlogère » qui ajoute que ces fabricants considèrent la montre-briquet au même titre que la montre de poche, c'est-à-dire comme un modèle qui doit figurer dans leur collection, ne serait-ce qu'en raison de la concurrence acharnée en provenance de l'Extrême-Orient.

Indépendamment de son rôle d'article cadeau, quelle utilité peut avoir une montre-briquet? Pour l'organe de la Chambre suisse de l'horlogerie, celle-ci, de l'avis d'industriels, est « l'un des seuls moyens que l'on ait trouvé jus-

qu'ici pour consulter sa montre durant une conversation ou une conférence sans risque de paraître impoli, puisque l'objet se trouve sur la table avec le stylo et les cigarettes ».

Ajoutons que la Suisse a exporté en 1973, selon les statistiques de la Direction générale des douanes, 138.407 kilos de briquets pour une valeur de 29.995.791 francs, dont quelque 850.000 francs en briquets faits de métaux précieux. Inversement, elle a importé l'an passé 556.654 kilos de briquets d'une valeur totale de 37.119.928 francs à signaler enfin qu'une fabrique française de briquets de luxe s'est installée récemment dans le canton de Fribourg. (ats)

## Deux réactions

L'Union centrale des producteurs suisses de lait UCPL est satisfaite d'une manière générale des décisions du Conseil fédéral concernant les contrôles de qualité du lait. Le directeur de l'UCPL, M. F. Hofmann, a déclaré: « Le Conseil fédéral a fait ce qu'il pouvait faire dans cette question ». La décision d'examiner trois échantillons de lait seulement au lieu de quatre jusqu'à la fin du mois d'avril crée une égalité de droit pour tous les producteurs de lait.

Dans une réaction personnelle relative aux décisions du Conseil fédéral concernant les contrôles de qualité du lait, le secrétaire général de l'Union des producteurs suisses, M. Raymond Chapatte, s'est pour sa part déclaré « profondément choqué » par les déclarations de M. Brugger, « car elles sont faites à la veille d'une entrevue qu'il doit avoir avec une délégation formée de représentants de l'Union suisse des paysans, de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, des comités d'action de Suisse alémanique et de l'Union des producteurs suisses. (ats)



# Nouveaux Yogourts- minceur

Deux nouvelles variétés en duo-pack (pêches et pommes) qui viennent compléter la gamme des yogourts surfins partiellement écrémés aux purs fruits (fraises, griottes, bananes/oranges). De fameux moyens de conserver la ligne!

**Yoplait**   
la fine fleur des yogourts et des desserts.

avant!

## OFFRES D'EMPLOIS



cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

### un employé de bureau

aimant les responsabilités, pour s'occuper seul du travail de bureau du département.

Notions d'allemand souhaitées.

### jeunes ouvriers

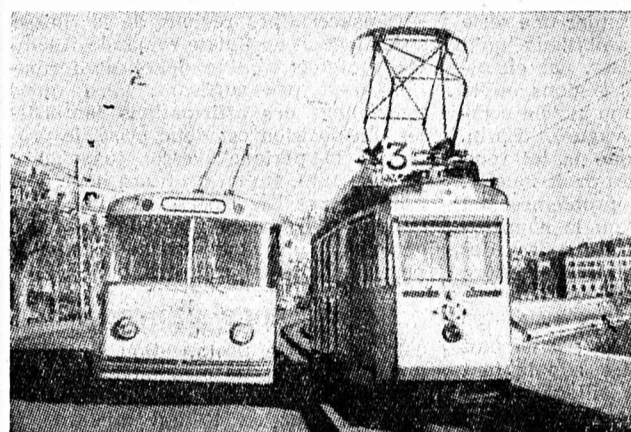
pour être formés à la fabrication d'outils de coupe en métal dur.

### ouvriers spécialisés

dans la fabrication d'outils de coupe spéciaux en métal dur.

### aides-mécaniciens

Faire offres à Universo S.A., département Métal dur, Tuilerie 42 (près du Parc des Sports), tél. (039) 23 72 03, 2300 La Chaux-de-Fonds.



### Cherchez-vous un emploi stable, bien rémunéré ?

Nous vous l'offrons en qualité de :

**CONDUCTEUR - CONTRÔLEUR  
MENUISIER  
MÉCANICIEN  
MÉCANICIEN ÉLECTRICIEN  
SERRURIER  
CARROSSIER  
ÉLECTRICIEN**

pour le service des lignes aériennes et installations de sécurité

**Nous demandons :**

des hommes âgés de 20 à 35 ans, en bonne santé.

**Nous offrons :**

un salaire complet dès le 1er jour (selon les classes de traitement de l'Etat), des facilités de transport appréciables.

Emploi désiré :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

Veillez envoyer ce coupon à la **DIRECTION DES TRANSPORTS EN COMMUN DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS**, quai Ph.-Godet 5, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 15 46. IMP.

## DUBIED

CONSTRUCTIONS  
MÉTALLIQUES  
LÉGÈRES

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

### SERRURIERS POSEURS

Faire offres ou se présenter sans engagement auprès de notre service du personnel.

**Ed. DUBIED & Cie S.A.**

Service du personnel  
2074 MARIN

Tél. (038) 33 12 21, dès 18 h., 33 44 17.

USINE DE MARIN

### RUE DU NORD 67

ON CHERCHE

### sommelière

**PERSONNEL FÉMININ**  
est cherché pour **TRAVAUX FACILES ET VARIÉS**. Horaire selon convenance  
**PROCOLOR, Hüther & Iff, Nord 67**  
Téléphone (039) 23 90 13.

débutante acceptée, nourrie, logée. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Ambiance de travail agréable.  
Café du Raisin, Yves Pochon, 1563 Dompierre (FR), tél. (037) 75 12 84.

## Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

\_\_\_\_\_ je paierai par 3 - 6 - 12 mois\*

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

No - Localité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

### ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 21.- ; 6 mois Fr. 40.50 ; annuellement Fr. 78.-  
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

\* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

**HOTEL DU MOULIN**  
Serre 130 - Tél. (039) 22 58 29  
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour tout de suite ou date à convenir

### femme de chambre

et

### garçon de maison

de préférence un couple, pour s'occuper de l'entretien des chambres et de la lingerie.

Très bon salaire. Possibilité de loger. Congés réguliers  
Se présenter ou téléphoner.

*Soldanelle S.A.*  
CADRANS  
BOIGNÉS  
**FABRIQUE DE CADRANS**  
5, RUE DU PRÉSIDENT-WILSON  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

offre emploi à :

### FACETTEUR/EUSE DÉCALQUEUSE PERSONNEL

masculin ou féminin.

Travaux propres en fabrique.

Mise au courant par nos soins..

Adresser offres, se présenter ou téléphoner au (039) 23 55 05.

Tournai de football en salle au Pavillon des Sports

## La Chaux-de-Fonds Inter B et Le Locle II vainqueurs

Les Inters B de La Chaux-de-Fonds terminèrent au premier rang dans leur catégorie, sans avoir connu de défaite et avec un goal average de 10-3. Ils sont suivis par Comète à 2 points puis pour la troisième place Etoile et Le Parc sont à égalité. Enfin Floria ferme la marche.

Chez les juniors C La Chaux-de-Fonds se disputa le premier rang avec Hauterive. Les premiers cités remportèrent néanmoins le challenge avec un meilleur goal-average que les Neuchâtelais du Bas. Le classement pour cette catégorie s'établit comme suit : 1. La Chaux-de-Fonds, 2. Hauterive, 3. Le Locle, 4. Etoile, 5. Floria. Ces jeunes démontrèrent quelques belles phases techniques. Il faut admettre que certains de ces gosses ont des possibilités

de devenir de la graine de champion pour autant qu'ils soient compris par leurs dirigeants.

### AVEC LES FORMATIONS D'« ÉLITE »

Dimanche des formations de première, deuxième et troisième ligue étaient aux prises. Les ténors n'allaient-ils faire qu'une « bouchée » des petits ? La question restait posée jusqu'à la fin.

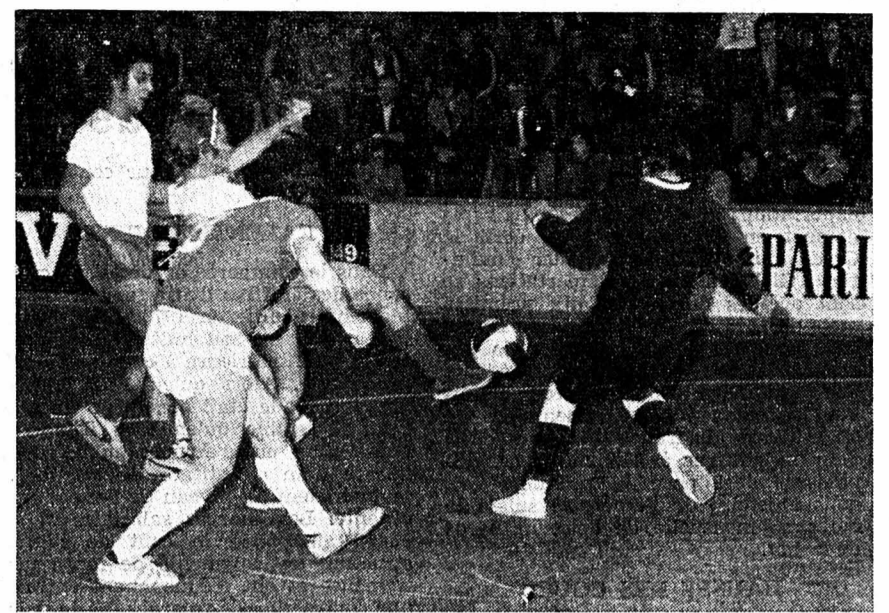
Pour les troisième et quatrième places du tournoi, la première formation du Locle-Sport était opposée au FC Fontainemelon. Handicapés par le match qu'ils venaient de disputer, les hommes du Val-de-Ruz marquèrent le pas. Après le premier but reçu leur gardien baissa les bras. Les Loclois ne se firent pas faute d'en profiter. Le résultat re-

était très justement le déroulement de cette partie qui se termina par un sec 7-3 pour les Loclois.

Pour les première et deuxième places, Le Locle II rencontrait Superga. Finale pleine d'intensité. Les Italo-Chaux-de-Fonniers surent parfaitement contrôler les fougueux Loclois. Bien regroupés en défense, ils réussirent en première mi-temps à garder un score vierge. En deuxième période la pression locloise baissa quelque peu. Malgré tout Superga devait beaucoup à son gardien qui fit de véritables prouesses. Le Locle, en fin de partie, augmenta sa pression et très justement remporta le tournoi par 3 à 0 pour Le Locle II.

Ces rencontres furent arbitrées à la satisfaction générale par MM. Racine, Grobety, Gilg et Schaefer. (RV)

Classement final : 1. Le Locle II, 2. Superga, 3. Le Locle I, 4. Fontainemelon, 5. La Chaux-de-Fonds (rés.), 6. Floria, 7. St-Imier, 8. Central Fribourg.



Une phase du match Le Locle - Central Fribourg. Le gardien fribourgeois sera battu sur cette action. (photo Impar-Bernard)

## VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ?



Si tel est le cas, annoncez-vous personnellement à notre bureau jusqu'au vendredi 1er février à midi, vous y toucherez un billet de dix francs.

Association cantonale neuchâteloise de football

## Formation des groupes juniors pour la fin de la saison

La commission des juniors a réparti comme suit les équipes juniors pour la seconde partie du championnat 1973-1974 :

**JUNIORS A :** le championnat continue normalement, avec matchs aller et retour. Pour la formation des groupes, il a été tenu compte de la pénurie éventuelle de benzine. Des groupes régionaux ont ainsi été formés.

### Premier degré

**JUNIORS B :** groupe 1 : Boudry, La Béroche, Travers, Colombier, Hauterive, Cressier. — Groupe 2 : Neuchâtel Xamax, Comète, Le Locle I, Le Locle II, Floria, Sonviller.

Le championnat se joue avec matchs aller et retour. Une finale opposant le premier de chaque groupe se joue sur terrain neutre. Le vainqueur est champion cantonal.

**JUNIORS C :** groupe 1 : Colombier, Boudry, Hauterive I, Hauterive II, L'Areuse, Bôle. — Groupe 2 : Neuchâtel Xamax, Comète, La Chaux-de-Fonds, Le Parc, Les Geneveys-sur-Coffrane, Ticino.

Le championnat se joue avec matchs aller et retour. Une finale opposant le premier de chaque groupe se joue sur terrain neutre. Le vainqueur est champion cantonal.

**JUNIORS D :** groupe 1 : Neuchâtel Xamax, Cortaillod, Le Landeron, Audax, La Béroche, Comète. — Groupe 2 :

Le Parc, Les Geneveys-sur-Coffrane, Etoile, Saint-Imier, La Chaux-de-Fds, La Sagne.

Le championnat se joue avec matchs aller et retour. Une finale opposant le premier de chaque groupe se joue sur terrain neutre. Le vainqueur est champion cantonal.

### Deuxième degré

**JUNIORS B :** groupe 1 : Les Brenets, Saint-Imier, Les Bois, Etoile, La Chaux-de-Fonds. — Groupe 2 : Lignières, St-Blaise, Marin, Châtelard, Cortaillod, Audax. — Groupe 3 : Bôle, Fleurier, Corcelles, Fontainemelon, Les Ponts.

Il n'y a pas de finales prévues pour cette catégorie.

**JUNIORS C :** groupe 1 : La Béroche,

## Football: coup d'œil hors de nos frontières

Quatre clubs de première division seulement ont réussi à franchir victorieusement le cap des seizièmes de finale de la coupe d'Angleterre, dont une partie des matchs s'est jouée dimanche : Leeds United, le leader du championnat, Burnley, Ipswich Town et Queens Park Rangers. Huit clubs rejoueront en semaine. Parmi les éliminés, on trouve les deux équipes de Manchester.

## Angleterre : les surprises de la Coupe

Leeds United, qui est maintenant donné favori à 5 contre 2 par les bookmakers, s'est qualifié sans peine aux dépens de Peterborough United (quatrième division). A la mi-temps, le leader, qui enregistrait la rentrée de son défenseur international Terry Cooper, menait déjà par 4-0 grâce à des buts de Jordan (2), Lorimer et Yorath. Burnley a éprouvé plus de difficultés face à Oldham (troisième division). Après avoir ouvert le score dès la 3e minute, il mit du temps à consolider son succès (4-1).

Un seul club de quatrième division conserve une chance d'atteindre les huitièmes de finale : Scunthorpe United, qui a réussi l'exploit de tenir Newcastle United en échec (1-1).

La journée a été particulièrement noire pour les deux clubs de Manches-

ter. Dans un des quatre matchs qui furent joués dimanche (et suivis par un total de 168.000 spectateurs), Manchester City s'est incliné nettement sur le terrain de Nottingham Forest (1-4). Manchester United, à Old Trafford, devant 37.000 spectateurs, s'est pour sa part incliné devant Ipswich Town. Le seul but de la rencontre fut marqué après sept minutes déjà par Beattie.

Outre Nottingham Forest, plusieurs clubs de deuxième division se sont mis en évidence : Aston Villa (1-1 contre Arsenal), Fulham (1-1 contre Leicester), Carlisle United (0-0 à Liverpool), Bolton Wanderers (3-3 à Southampton) et West Bromwich (0-0 à Everton). Le seul club de troisième division qualifié se trouve être Wrexham, qui a éliminé Middlesbrough (2e division), club entraîné par Jackie Charlton.

## France : Nantes sur sa lancée

Depuis quelques mois, Nantes est décidément irrésistible. Les champions de France ont remporté à l'occasion de la vingt-quatrième journée du championnat de première division leur huitième victoire consécutive en se défaisant des leaders de St-Etienne (3-1). Ainsi, ils ont repris la tête du classement à égalité de points avec leurs rivaux malheureux, mais avec un match en moins.

Dans un stade Marcel-Saupin comble (28.847 spectateurs), les Nantais ont fait bonne mesure face à des Stéphanois avant tout obnubilés par la crainte de perdre. Maas (11e), Amisse (62e) et Michel (65e) ont été les artisans de ce succès nantais, les Stéphanois réduisant la marque par Piazza (59e). Du même coup, Nantes s'attribuait le « bonus » pour la septième fois cette saison.

Derrière, Lens et Angers ont conservé le contact en s'imposant tous deux. Mais les néo-promus l'ont fait de manière beaucoup plus convaincante. Alors que les Angevins obtenaient une « petite victoire » face à Lyon (1-0 grâce à un but de Antic 54e), Lens raflait lui aussi le bonus aux dépens de Rennes (3-0). Mankowski (13e), Faber (69e) et Boudirra (85e) ont concrétisé la nette domination des Lensois.

Reims a fait sa réapparition dans le peloton de tête en battant Strasbourg par 3-2. Les trois Argentins de Reims ont pris une part prépondérante dans ce succès : Bianchi marqua un but (42e), Pena en fit de même (68e) avant de permettre à Laraignée de donner à son club la victoire en extremis (85e). A ce moment-là, le score était nul 2-2, les Alsaciens étant revenus à la marque grâce à Spiegel (29e sur pénalty) et Joseph (80e).

Par contre, Nice connaît toujours des difficultés. Au stade-vélodrome, les poulains de Jean Snella ont subi un nouvel affront, face à l'Olympic Marseillais. Coucou s'est fait le bourreau des Niçois en inscrivant les deux buts de son équipe (44e et 57e).

Le classement :

1. Nantes 23-39 ; 2. St-Etienne 24-39 ; 3. Lens 24-35 ; 4. Angers 24-34 ; 5. Lyon et Reims 24-33 ; 7. Nîmes 24-32 ; 8. Nice et Sochaux 24-31 ; 10. Nancy 23-28 ; 11. Bastia 24-28 ; 12. Metz et Marseille 24-27 ; 14. Troyes 24-23 ; 15. Paris FC 24-25 ; 16. Monaco 23-23 ; 17. Bordeaux 24-22 ; 18. Rennes 23-21 ; 19. Strasbourg 24-21 ; 20. Sedan 24-16.

## Foreman boxeur de l'année pour WBA

L'Association mondiale de la boxe (WBA) a désigné George Foreman, qui a pris le 21 janvier 1973 le titre mondial des poids lourds à Joe Frazier, boxeur de l'année. Une « mention honorable » a été décernée au Mexicain José Napoles, champion du monde des poids welters, pour « le nombre de ses victoires et son habileté magistrale dans sa catégorie ».

M. Bill Miller, président de la WBA, a précisé que la désignation de Foreman comme boxeur de l'année n'avait pas recueilli l'unanimité des voix. George Foreman doit défendre son titre contre Ken Norton, classé numéro deux derrière Cassius Clay, le 25 mars prochain, à Caracas.

## Les gains du Sport-Toto

1. rang, 12 pts : 30 × Fr. 2.335,95  
2. rang, 11 pts : 503 × Fr. 139,30  
3. rang, 10 pts : 4.192 × Fr. 16,70

### Loterie à numéros

6 numéros exacts n'ont pas été atteints  
5 numéros exacts  
+ No compl. : 3 × Fr. 164.515,05  
5 Nos exacts : 237 × Fr. 2.082,45  
4 Nos exacts : 9.488 × Fr. 52.—  
3 Nos exacts : 128.523 × Fr. 4.—

Championnat suisse de basketball

## Saint-Imier au-devant d'une tâche difficile

Au terme d'un premier tour de championnat disputé, le BBC St-Imier n'a obtenu qu'une seule victoire, à domicile, contre le troisième du classement, Porrentruy, lors du premier match. Les sept rencontres suivantes devaient toutes se solder par des défaites plus ou moins nettes. De ce fait, les Erguéliens occupent actuellement la dernière place du classement de 1re ligue bernoise que voici :

1. Berne I, 14 points ; 2. City Berne I, 13 ; 3. Porrentruy I et Rapid Bienne I, 10 ; 5. Bienne I, 7 ; 6. Omega Bienne et Moutier, 6 ; 8. SEB Berne, 4 ; 9. St-Imier, 2.

Pour la lanterne rouge, le second tour débutera le 1er février à Berne, contre SEB, avant-dernier. C'est dire l'importance de cette rencontre. En effet, en cas de défaite, les Jurassiens se retrouveraient à quatre longueurs et seraient pratiquement condamnés. Par contre, une victoire ferait renaître tous les espoirs de sauvetage.

Comment expliquer cette situation,

alors que les années précédentes, le BBC St-Imier obtenait régulièrement les places d'honneur et disputait même les finales de promotion en LNB à 4 reprises consécutives ?

Depuis le milieu de la saison passée, l'entraîneur Monnier s'est vu dans l'obligation de repousser à peu près toutes les places de la première formation. Il fit donc appel aux juniors. Mais la tâche s'avérait trop dure pour ces jeunes manquant d'expérience. En effet, bien que s'améliorant au fil des matchs et présentant un jeu agréable à regarder, les basketteurs du Vallon restaient handicapés par leurs petites tailles et avaient de la peine à pénétrer dans la zone de défense adverse. Mais gageons que le travail effectué pendant cette courte pause sera vite récompensé.

En deuxième ligue, la situation est meilleure pour le second représentant d'Erguel, le BBC Renan, puisqu'il occupe actuellement le troisième rang avec 11 points en 9 rencontres. (jz)

## Allemagne : Bayern Munich nouveau leader

Coordes et Ohlicher. Ce n'est qu'à quelques secondes du coup de sifflet final que Eintracht parvint à sauver l'honneur.

Cette 21e journée a été marquée par le 10.000e but réussi depuis la création de la Bundesliga. Ce 10.000e but est un auto-goal dont l'auteur est Erwin Galeski (VfL Bochum). Quelques secondes auparavant, le 9.999e but avait été marqué par l'Autrichien Hans Eittmayer (VfB Stuttgart). En cette occasion, les buteurs allemands ne se sont pas particulièrement signalés à l'attention.

Les matchs de cette 21e journée ont été suivis par un total de 220.000 spectateurs. Mais il y eut du monde également au championnat régional, et notamment à Nuremberg, où 60.000 personnes s'étaient déplacées pour assister au « choc » entre le FC Nuremberg et

Munich 1860. Les Munichois, entraînés par l'ex-Lucernois Rudi Gutendorf, se sont inclinés par 5-1, perdant ainsi toute chance de retrouver leur place en Bundesliga à la fin de la saison.

Le classement de la Bundesliga :

1. Bayern Munich, 21 matchs et 29 points ; 2. Borussia Moenchengladbach, 21-28 ; 3. Eintracht Frankfurt, 21-28 ; 4. Fortuna Düsseldorf, 21-27 ; 5. VfB Stuttgart, 21-24 ; 6. FC Cologne, 21-24 ; 7. Hertha Berlin, 21-22 ; 8. Kaiserslautern, 21-21 ; 9. Schalke, 21-20 ; 10. Rotweiss Essen, 21-20 ; 11. Kickers Offenbach, 20-19 ; 12. SV Hambourg, 21-19 ; 13. Werder Brême, 21-19 ; 14. VfL Bochum, 21-18 ; 15. SV Wuppertal, 20-17 ; 16. Hanovre, 21-15 ; 17. MSV Duisbourg, 21-13 ; 18. Fortuna Cologne, 21-13.

## Italie : Lazio creuse l'écart

Confirmant sa grande forme actuelle, Lazio Rome s'est magnifiquement emparé du titre symbolique de champion d'hiver du championnat d'Italie, en remportant une large et incontestable victoire (4-0) sur Bologne, au stade Olympique. La formation romaine a creusé du même coup l'écart sur ses suivants immédiats, portant son avance à trois points, et est devenue plus que jamais l'équipe à battre de ce championnat. Il ne fait à présent plus guère de doute que l'équipe de l'entraîneur Maestrelli est mûre pour le « scudetto », et il sera vraisemblablement fort difficile de l'empêcher de ramener dans la capitale un titre dont les « tifosi » romains rêvent depuis très longtemps.

Après leur échec à domicile devant l'AC Torino il y a quinze jours, Lazio semblait en légère perte de vitesse. Mais il lui a fallu à peine une semaine et un succès à Foggia pour le remettre en selle. Devant 50.000 spectateurs enthousiastes, les Romains, totalement retrouvés, se livrèrent à un véritable festival offensif, marquant quatre buts à la défense bolognaise qui n'en avait encaissé que douze en quatorze matchs.

Pourtant, Bologne, après les deux premiers buts de Lazio réussis par Garlaschelli (4e) et d'Amico (46e), tenta bien de réagir et s'assura durant un quart d'heure le contrôle du jeu, sans réussir toutefois à réduire l'écart. Et c'est l'équipe romaine, dans un jour

faste, qui repartait de plus belle et creusait définitivement l'écart sur deux buts de son avant-centre Chinaglia (75e et 89e). « Giorgione » confirmait une nouvelle fois sa réputation de terreur des défenses.

La réussite devait accompagner d'ailleurs la Lazio même à la fin du match, puisque les joueurs apprenaient en regagnant les vestiaires que la Juventus n'était pas parvenue à se dépêtrer des mailles de la défense de Lanerossi et s'était contentée sur son terrain d'un peu glorieux match nul (0-0). Par contre, la Fiorentina a continué sur sa lancée. Elle a remporté un joli succès (2-1) sur le terrain de la Sampdoria, confirmant ses ambitions. La formation toscane assura sa victoire dès la mi-temps, sur deux buts de Caso et Saltutti, les Génois répliquant peu avant la fin par un pénalty d'Improta.

Le classement :

1. Lazio Rome 15-23. — 2. Juventus, Fiorentina et Naples 15-20. — 5. AC Milan 15-18. — 6. Internazionale 15-17. 7. AC Torino 15-16. — 8. Bologna, Cagliari et Foggia 15-15. — 11. Cesena 15-13. — 12. AS Rome 15-12. — 13. Genoa et Lanerossi Vicenza 15-9. — 15. Verona 15-8. — 16. Sampdoria 15-7.

Voir autres informations sportives en page 17

FINANCE

ÉCONOMIE

FINANCE

ÉCONOMIE

Commerce

L'exportation dépasse la moyenne mensuelle de deux milliards

Sous l'influence de la conjoncture internationale, les importations et les exportations se sont accrues plus rapidement en 1973 qu'en 1972, écrit le Crédit suisse dans son dernier « bulletin ».

Suisse et absorbe 69 pour cent de ses exportations.

RALENTISSEMENT

Dans le commerce de détail, la croissance des chiffres d'affaires s'est sensiblement ralentie en 1973. L'augmentation nominelle, soit huit pour cent, est restée bien inférieure à celle de l'année précédente.

HAUSSE DES COURS

L'excédent des importations, qui se monte à 5,7 milliards de francs, n'a progressé que de 310 millions de francs. Les prix à l'importation ont progressé de huit pour cent, soit plus rapidement que les prix à l'exportation, cela à cause de la hausse des cours sur les marchés internationaux.

Dans les secteurs de la construction de machines et appareils ainsi que dans l'horlogerie, l'évolution des exportations a été particulièrement favorable. La structure géographique du commerce extérieur n'a pas été influencée de façon perceptible par la réévaluation du franc.

La communauté Migros en 1973, chiffre d'affaires consolidé

L'ensemble du groupe Migros a, en 1973 réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 5,6 milliards de fr., en augmentation de 13,3 pour cent par rapport à l'année précédente.

L'industrie chimique pour une croissance qualitative

S'exprimant dans le journal d'entreprise sur les problèmes de la croissance industrielle, tels que posés par le « Club de Rome », M. Louis von Planta, président du Conseil d'administration de Ciba-Geigy, a défini comme suit la position de l'industrie chimique suisse :

« C'est une illusion de croire que la croissance peut être stabilisée ou au moins dirigée. Les besoins même en biens d'importance vitale atteignent en de nombreux points du globe un degré tel qu'une réduction artificielle n'est actuellement guère réalisable.

Dépenses des salariés : des habitudes bien ancrées

Les enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur les budgets familiaux visent avant tout à caractériser le niveau de vie de certaines couches de la population. Leurs résultats permettent de déterminer les relations fonctionnelles qui existent entre, d'une part, la structure des dépenses et, d'autre part, la position sociale, le revenu et la grandeur de la famille.

Dans l'ensemble des 419 familles saisies par l'enquête, on a dénombré 901 enfants en tout, soit 399 dans les familles d'ouvriers et 502 dans les familles d'employés.

cent chez les ouvriers et à 12,6 pour cent chez les employés. Si l'on prend pour élément de comparaison le revenu du travail du chef de famille, les loyers des anciens logements en absorbent 10,2 pour cent dans les familles d'ouvriers et 11,5 pour cent dans les familles d'employés ; les taux respectifs atteignent 12,6 pour cent et 12,9 pour cent pour les loyers des nouveaux logements. Les différences sont toutefois considérables dans des cas particuliers.

INSTRUCTION ET LOISIRS

Les dépenses pour l'instruction et les divertissements, dont la part est un peu plus faible, viennent ensuite. Fait à noter, les dépenses affectées à ce groupe sont, dans les familles d'ouvriers, même plus élevées que le loyer, alors qu'elles ne figurent qu'au quatrième rang dans les familles d'employés.

D'ABORD MANGER

La répartition des dépenses de ménage d'après les principaux groupes de besoins permet de constater des différences dans la structure des dépenses, non seulement suivant la position sociale du teneur de comptes, mais surtout en fonction du revenu et de la taille de la famille.

QUELQUES MOYENNES

La grandeur de la famille atteint en moyenne 4,2 personnes chez les ouvriers et 4,1 personnes chez les em-

Télégrammes

La Banque cantonale de Bâle a réalisé au cours de l'année dernière un bénéfice net de 8,82 millions de francs. L'année précédente, ce bénéfice s'est élevé à 8,19 millions de francs.

En 1973, la somme du bilan de la Banque cantonale de Soleure a augmenté de 1,48 milliard à 1,64 milliard de francs. Le bénéfice net a en revanche baissé de 5,6 millions à 5,5 millions de francs.

La Céramique Holding Laufon SA a augmenté son chiffre d'affaires du groupe en 1973 de 12,6 pour cent pour passer à 193,8 millions de francs.

Le feuilleton illustré des enfants Petzi, Riki et Pingo par Wilhelm HANSEN. A comic strip with four panels showing characters and a fish.

BULLETIN DE BOURSE. Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE. Tables for BAILE, BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS, FOND DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS, FOND DE LA BANQUE POPULAIRE SUISSE, and INDICE BOURSIER SBS.



LA CHAUX-DE-FONDS  
cherche pour son Super-Marché  
SM CITY LA CHAUX-DE-FONDS

# VENDEUSES MAGASINIER



NOUS OFFRONS :

- Places stables
- Horaire régulier
- Bons salaires
- Prestations sociales d'une grande société

Faire offres à :

COOP LA CHAUX-DE-FONDS, Commerce 96  
Direction des ventes, M. René Paroz  
Tél. (039) 23 26 12.

POUR VOS COMPTES IMPAYÉS  
adressez-vous à

## RESA

qui fera rentrer  
votre argent rapidement  
et à peu de frais.

RESA - Recouvrements S. A.  
2001 Neuchâtel - Tél. 038/25 27 49  
16, rue de l'Hôpital

Pour reprise d'un joli café situé en plein  
centre du Locle, nous cherchons une  
gentille

## SERVEUSE

Date d'entrée : 1er mars.  
Permis de travail assuré pour frontalière.  
Studio meublé à disposition.  
Très bon salaire, congé dimanche et  
lundi.

Ecrire à Monsieur et Madame FRIDEZ  
Rue de la République 20  
2208 Les Hauts-Geneveys.

## ELECTRONA

Notre entreprise fabrique des accumulateurs, des  
appareils de télécommunication, des pièces indus-  
trielles en matières plastiques moulées et injectées.

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à  
convenir, un

### agent d'exploitation

au bénéfice d'une formation A.S.E.T. ou équivalente,  
possédant si possible une certaine expérience de ce  
domaine d'activité.

C'est avec plaisir que nous discuterons de la des-  
cription détaillée des tâches relatives à ce poste,  
avec les personnes qu'une activité auprès de notre  
entreprise intéresse.

Les demandes de renseignements et les offres accom-  
pagnées des documents usuels sont à adresser à :

**ELECTRONA** ELECTRONA S. A.  
2017 BOUDRY  
Tél. (038) 42 15 15  
interne 497 ou 480

Nous répondrons rapidement à toutes les offres et  
nous garantissons une entière discrétion.



La création incessante de nouveaux garde-  
temps dans le secteur des montres et pendu-  
lattes électroniques nous incite à engager un

## DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE

ou formation équivalente, s'intéressant à  
l'HABILLAGE et recherchant un travail varié  
et intéressant.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres  
écrites ou à téléphoner à notre bureau du  
personnel, 2074 MARIN, tél. (038) 33 44 33.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA  
Entreprise d'horlogerie de format international



COMPAGNIE DES MONTRES

**SANDOZ**

S. A.



engage

pour entrée immédiate ou époque à convenir :

## ouvriers ouvrières

pour divers travaux en atelier

HORAIRE RÉDUIT selon entente

FORMATION ASSURÉE par nos soins.

Prière de faire offres ou de se présenter : Léopold-  
Robert 53, Immeuble Richemont ou de téléphoner  
pour prendre rendez-vous au (039) 23 74 74, interne 16.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ  
DES GARDE-TEMPS S.A.



J'engagerais tout de suite ou pour  
date à convenir

## peintre en carrosserie

sachant travailler de manière indi-  
viduelle.

Salaire selon capacités.

GARAGE DE L'EST  
François Gyger  
2720 TRAMELAN  
Tél. (032) 97 41 27.

Les gardes Securitas  
sont des hommes sûrs.  
Ils sont conscients  
de leurs responsabilités.  
Et ils ont tous un travail  
intéressant:



«Je suis entré à Securitas parce que j'aime  
être indépendant dans le travail. Mes chefs  
savent qu'ils peuvent me faire confiance.  
J'ai une place stable et un bon salaire.  
L'horaire de travail me convient d'autant  
mieux que je suis marié et que j'ai deux  
enfants. En effet, c'est pendant la journée  
qu'ils ont besoin de leur père. Pas le soir,  
quand ils sont au lit.»

A Securitas,  
tout le monde fait bon accueil  
aux nouveaux venus. Téléphonez-nous  
ou passez à nos bureaux.

**Securitas SA** 8, Prébarreau  
2004 Neuchâtel  
Téléphone 038 244525

## TISSOT

Le Loclé - La Chaux-de-Fonds

Nous engageons

# horlogers

qualifiés

pour décottage de pièces soignées  
et contrôle final.

Prenez contact ou écrivez  
à la direction du  
Personnel de la  
Fabrique d'Horlogerie  
Chs Tissot & Fils SA  
2400 Le Loclé  
Tél. 039 31 36 34



Membre de la  
Société Suisse pour  
l'Industrie Horlogère SA

## acheveur (s) lapideur (s)

acier qualifié(s)

ou PERSONNEL À FORMER

Place stable, bien rétribuée pour  
personne capable, avantages sociaux  
des grandes maisons, caisses de re-  
traite et maladie.

Possibilité d'un horaire variable.

Entrée immédiate ou à convenir.

LES PIERRETTES S. A.

Ateliers mécaniques  
105, av. Léopold-Robert  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

cherche à engager

## une employée de bureau

à la demi-journée.

Personne active et consciencieuse  
trouverait des conditions de travail  
agréables dans ambiance d'une petite  
entreprise.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec références à la  
Direction.

Nous cherchons pour entrée immédiate  
ou date à convenir

## ferblantier

- Semaine de 5 jours

- Prestations sociales

- Salaire à convenir.

S'adresser à :

ENTREPRISE MEYER FRÈRES  
Moutier, tél. (032) 93 39 97  
Reconvilier, tél. (032) 91 24 69.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que **4 jours!**

Le gros lot 200.000 francs

1 billet gagnant sur 5

## Vente spéciale

rabais de 10-20-30-40%

Vente autorisée par la Préfecture



Rue Neuve 2

Tél. (039) 22 10 28

Conduire est pénible...

## sauf avec les nouveaux «ponts basculants» Mercedes-Benz

Meilleure visibilité circulaire. Maniabilité supérieure. Moins de bruit et cabine plus spacieuse (RADIO+lecteur de cassettes en équipement standard), avec bien d'autres avantages encore sur les nouveaux camions à pont basculant Mercedes-Benz. Modèles de 192, 256 ou 320 CV DIN et 16, 19 et 26 tonnes de poids total. Avec ou sans traction sur toutes les roues. Conduite à gauche ou à droite. 2300 ou 2500 mm de largeur.



Faites un essai chez:

**Pierre Steulet S.A.**  
Garage  
2764 Courrendlin  
Tél. 066 / 35 55 33

PAS DE PUBLICITÉ = PAS DE CLIENTÈLE

**RENTENANSTALT**  
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine



### MONRUZY, NEUCHÂTEL

À LOUER, rue de Champréveyres 1, 3, 5  
Situation remarquable avec vue panoramique privilégiée sur le lac et les Alpes, face à la patinoire et à la piscine.  
Place de jeux pour enfants  
Transports publics à proximité

### magnifiques appartements

comprenant tout le confort moderne. Cuisine agencée.  
3 pièces dès Fr. 510.— PRIX FIXÉS  
4 pièces dès Fr. 580.— JUSQU'AU  
5 pièces dès Fr. 680.— 31. 3. 1976  
6 pièces dès Fr. 828.—  
Frais de chauffage et d'eau chaude en plus.

### locaux commerciaux

(surfaces divisibles)  
PLACES DE PARC INTÉRIEURES Fr. 65.—  
Ces prix comprennent : électricité pour machine à laver le linge et sècheirs, service de conciergerie, antenne TV-radio, stores à soleil sur loggias.

Location : Fidimmobil S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 24 03 63.

### LAC DE NEUCHÂTEL, RIVE NORD

## A VENDRE PETITE VILLA

composée de 3 chambres, 1 grand living-room, cuisine, WC, bains, ré-duit.  
Tout confort : frigo, cuisinière électrique, chauffage à mazout, téléphone installé.  
Terrain de 2000 m2 environ directement au bord du lac, mur de protection contre les vagues.  
Propriété gazonnée, entièrement aménagée, bien arborisée. Eau très propre, toutes les constructions de cette zone étant raccordées à une station d'épuration.  
Cadre de nature magnifique et reposant, ski nautique, pêche, natation.

Pour tous renseignements, s'adresser à MULTIFORM S.A., 18, rue de la Gare, 2024 Saint-Aubin (NE), tél. (038) 55 27 27.

## Nous offrons de 100.- à 2000.- fr.

pour les très grandes pièces, pour TOUS VASES EN VERRE SIGNÉS: GALLE DAUM LEGRAS D'ARGENTHAL, etc.  
Nous cherchons pour collectionneurs différents objets d'art 1900 (vases en pâte de verre, coupes, meubles, etc.

ARTS ANCIENS - 2022 BEVAIX  
Tél. (038) 46 13 53 ou 46 11 15

## Le seul thé noir



- \* Thé Infré: tout l'arôme d'un thé noir extra-fin des Indes - mais sans théine. N'excite pas. Mais stimule agréablement.
- \* Vous pouvez en boire à volonté. Même le soir.
- \* Thé Infré: particulièrement indiqué pour les enfants.

Paquet 20 sachets filtre  
1 fr. 95  
av. rab.



Infré SA, Vevey

## A LOUER

1. A LA CHAUX-DE-FONDS, quartier des Eplatures, dans la nouvelle maison de la poste, immédiatement ou pour date à convenir, en tout ou en partie

### locaux commerciaux de 215 m<sup>2</sup>

Aménagement au gré du preneur.

2. AU LOCLE, rue du Pont, dans le bâtiment PTT en construction, pour l'automne 1974  
au REZ-DE-CHAUSSÉE: environ 270 m<sup>2</sup> à l'usage de magasins avec  
en SOUS-SOL 120 m<sup>2</sup> à disposition.

S'adresser au service des bâtiments de la Direction d'arrondissement postal à 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 16 50.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 48

ANDRÉ FRAMBOIS

## LA NUIT DES PASSEURS

Tous droits réservés - Collection « Atmosphère »

La menace resta une nouvelle fois en suspens. Un autre personnage venait d'entrer en scène. La mère, qui était demeurée jusque-là silencieuse et résignée dans un coin. Elle s'était approchée d'un petit meuble situé dans le fond de la pièce, tandis que Borel parlait. Elle avait ouvert un tiroir, sorti une liasse de papiers. Lentement, de son pas d'infirmes, elle contourna la table et vint vers Jean-Luc qui la regarda s'avancer avec un malaise croissant. Elle lui tendit les papiers, sans un mot.  
— T'aurais pas dû faire ça, la mère, gronda Béro.

La vieille haussa seulement les épaules et s'en retourna vers la cheminée.  
D'une main, Borel déplaça les documents sur la table. Il lut, ici et là, quelques bribes de l'acte :

« Par-devant nous, notaire à Villeneuve-Saint-Georges... Pour unique héritier M. Béro Eugène Edmond, courtier en assurances demeurant à Bois-d'Amont (Jura)... Les biens ci-après... Immeubles sis à Paris rue Saint-Séverin comprenant quatre appartements... Titres au porteur d'une valeur globale de cinquante-sept mille francs... »

Jean-Luc ne poursuivit pas plus avant sa lecture. Il comprit qu'il s'était trompé. Lourdemment trompé. L'autre avait bien fait un héritage. Il ne pouvait y avoir aucun doute sur l'authenticité des documents que la vieille venait de lui montrer.

Béro n'était pas l'assassin. La piste qu'il croyait tenir s'effondrait lamentablement. Le moment n'était pas encore venu de venger son frère.

Jean-Luc se sentit soudain très las et un goût d'amertume emplit sa bouche.

### CHAPITRE XX

A l'autre bout du fil, la voix anonyme avait dit : « Ce soir à onze heures au sommet de la Cluse Noire... »

Jean-Luc serait ponctuel au rendez-vous. Il était parti suffisamment tôt, sachant qu'il ne fallait guère plus de quatre-vingts minutes pour atteindre le plateau.

Pourquoi avait-il accepté cette entrevue nocturne, en ce lieu désert? Cette rencontre qui

ressemblait à un guet-apens? Pourquoi s'y rendait-il avec la conviction profonde de commettre une folie, comme s'il allait au-devant de sa propre mort?

Il avait cessé de se poser des questions à ce sujet, cessé de se tourmenter, dès l'instant où il avait réalisé que le risque était préférable à l'incertitude et à l'attente.

S'il devait apprendre la vérité sur la mort de Léon, ce serait cette nuit même ou jamais. C'est dans le courant de l'après-midi que le téléphone avait sonné au chalet. Jean-Luc était revenu de Bois-d'Amont, très déprimé, après le constat de son échec. Il avait même fait des excuses à Béro et à Juliette Fromont. En rentrant, un immense découragement s'était emparé de lui. Il s'était jeté sur son lit et avait sombré dans un sommeil profond comme un abîme.

Encore mal réveillé, le jeune champion s'était levé, avait décroché le combiné. Il avait aussitôt entendu une voix lointaine, cavernueuse, manifestement contrefaite :

« Borel, su tu désires connaître la vérité sur la mort de ton frère, trouve-toi ce soir, à onze heures, au sommet de la Cluse Noire... »

Son correspondant avait raccroché avant qu'il n'eût le temps de poser une seule question. Il était resté un long moment, sans réaction. Abasourdi par l'étrangeté de cette proposition.

Qui était l'auteur du mystérieux coup de téléphone? Pourquoi lui demandait-on de se

rendre au milieu de la nuit, en pleine montagne, à proximité de l'endroit où l'on avait retrouvé le corps de son frère?

Il avait senti le piège immédiatement. Il était manifeste qu'on allait chercher à l'attirer hors des Rousses pour lui faire subir le sort de son aîné.

Jusqu'au soir, Jean-Luc s'était interrogé sur la conduite à tenir. Devait-il oui ou non répondre à l'invitation de son correspondant, au risque de tomber dans un guet-apens? N'était-il pas plus sage de rester au chalet? Mieux, d'avertir la gendarmerie?

Finalement, après une longue réflexion, il avait décidé d'aller à la Cluse Noire. Il préférerait s'exposer à un danger prévisible plutôt que de demeurer sur place à ronger son frein. Puisqu'on lui offrait de révéler la vérité, il n'avait pas le droit de refuser cette chance.

Le Rousseland ne se rendait pourtant pas sur les lieux de la rencontre avec l'état d'esprit d'un mouton promis à l'abattoir. Il était résolu à faire front, contre toute menace. Avant de partir, il avait pris la précaution d'emporter le colt de son frère. Il comptait bien s'en servir le cas échéant pour défendre sa vie.

Jean-Luc avait gravi sans hâte la grande côte de la Cluse Noire. Il possédait une telle technique, une telle aisance, qu'il avançait sur la neige avec autant de facilité en montée que sur le plat. C'est à peine s'il respirait un peu plus vite en arrivant sur le plateau. (A suivre)



Les championnats d'Europe de patinage artistique débutent ce jour

## La Suisse Karin Iten parmi les favorites

Avec les retraits du Tchécoslovaque Ondrej Nepela et du Soviétique Sergueï Tchétveroukine, les championnats d'Europe 1974 qui auront lieu à Zagreb du 29 janvier au 2 février, permettront à un jeune talent de se hisser au sommet de la hiérarchie sur le Vieux Continent. Le plus apte à s'adjuger la couronne européenne sera l'Allemand de l'Est Jan Hoffmann, troisième aux derniers championnats européens de Cologne et dans l'épreuve mondiale de Bratislava, derrière Nepela et Tchétveroukine.



Karin Iten avec son entraîneur, Jakob Gerschwiller. (asl)

### Lutte ouverte

Mais l'Allemand de Dresde (18 ans) aura des adversaires de valeur, eux aussi postulants au titre. C'est ainsi que le Britannique John Curra (4e en 1973), très près d'Hoffmann, sera un candidat sérieux. Il devra également repous-

ser la coalition soviétique, formée de trois excellents spécialistes : Sergueï Volkov (5e à Cologne), Youri Ovtchinnikov (1er en libres à Cologne) et surtout Vladimir Kovalev.

Elève de Tchétveroukine, Kovalev, suspendu en 1973 par sa fédération,

avait terminé sixième aux championnats d'Europe de Göteborg en 1972 et troisième, la même année, dans l'épreuve mondiale de Calgary, devant Hoffmann, Curry et Volkov. S'il a progressé en libres, son point faible, Kovalev sera en mesure de marquer son retour par une victoire.

Ainsi donc, en cas de victoire de Hoffmann, l'Allemagne de l'Est réussirait-elle un « doublé ». Christine Errath sera en effet la grande favorite dans l'épreuve féminine et l'année 1974 devrait être le début d'une grande carrière pour cette étoile de la glace, d'autant que Karen Magnussen (Can), tenante du titre mondial, et Janet Lynn (EU) sont passées professionnelles. Gagnante à Cologne, Christine Errath doit conserver son titre plus facilement encore puisque Jean Scott (GB), deuxième en 1973, a abandonné la compétition comme Sonia Morgenstern (RDA).

### Karin Iten aura sa chance

Mais elle aura néanmoins à se méfier à Zagreb de la Hollandaise Dianne De Leeuw et peut-être de la Suisse Karin Iten. Cette dernière, en progrès, tentera de rééditer sa performance de l'an dernier où elle avait gagné la médaille d'or des figures imposées avant de terminer troisième. La championne suisse partira à nouveau pour une médaille, peut-être d'argent cette fois, si l'on en juge par les progrès qu'elle a démontrés lors des joutes nationales à Genève.

Par couple, pas de surprise à attendre, l'école soviétique étant très supérieure. Irina Rodnina doit s'adjuger un sixième titre avec Alexandre Zaitsev, son nouveau partenaire depuis 1973. En danse enfin, les Soviétiques Ludmila Pakhomova et Alexandre Gorchkov partiront eux aussi grands favoris. S'ils ne sont pas représentés chez les messieurs à la suite du retrait de Daniel Hoener, les Suisses seront de la partie en couples et en danse, avec notamment les jumeaux bâlois Kunzle et Andrea Meier - Roland Meier.

### Programme

MARDI : dès 19 h. 30, programme court des couples. — MERCREDI : dès 19 h. 30 : programme libre des couples. — JEUDI : dès 19 h. 30 : programme libre messieurs. — VENDREDI : dès 19 h. 30 : programme libre de la danse. — SAMEDI : dès 19 h. : programme libre des dames.

## Ce soir, à la patinoire des Mèlèzes La Chaux-de-Fonds - Zurich



Berra, un des meilleurs Chaux-de-Fonniers,

Tout récemment, les Chaux-de-Fonniers ont eu de la peine à battre les Zurichois, détenteurs de la lanterne rouge. Cette formation fait de très gros efforts afin de se tirer d'affaire. C'est donc avec la ferme intention de faire oublier le résultat précédent que les Chaux-de-Fonniers aborderont ce match. Zurich, de son côté, doit absolument récolter au moins un point s'il entend encore sauver sa place en ligue A. Contrairement à ce que laisse penser le classement, ce match n'est pas joué par avance, même si les champions suisses sont favoris à part entière, surtout après le premier tiers-temps disputé, samedi soir, face à Sierre. Nu' doute qu'à cette occasion, Turler et ses camarades entendront améliorer leur classement de « meilleur compteur » de ligue A.

## Boxe: Chervet - Chionoi, rien de définitif

Le Bernois Charly Buhler, manager et entraîneur du champion d'Europe des poids mouche Fritz Chervet, a indiqué que le championnat du monde

de la catégorie entre son poulain et le tenant du titre (version WBA), le Thaïlandais Charchai Chionoi, n'était pas encore définitivement conclu. Toutefois, Charly Buhler a bon espoir de mener à bien la conclusion de ce combat, qui constituerait une revanche pour Fritz Chervet, battu avant la limite sur blessure en mai 1973 à Bangkok. Des représentants d'un groupe de promoteurs suisses se trouvent actuellement à Honolulu et les pourparlers sont en bonne voie pour un championnat du monde, qui aurait lieu fin avril à Zurich.

### Hockey sur glace

#### Dans le Jura

2e ligue : Corgémont - Saignelégier 5-2 ; 3e ligue : Reconvilier - Tavannes 2-2 ; Tavannes - Reuchenette II 13-4 ; Sonvilier - Saignelégier II 11-1.

## La Semaine de ski des Alpes vaudoises

### Succès suisse en slalom géant

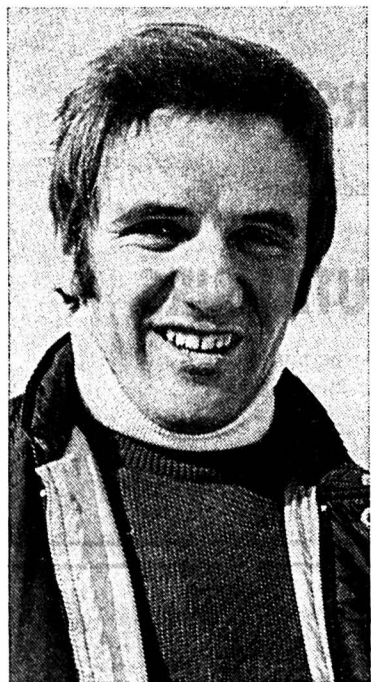
Le Suisse Werner Mattle a remporté le slalom géant de Leysin, disputé dans

le cadre de la Semaine des Alpes vaudoises. Médaille de bronze de la spécialité aux Jeux olympiques de Sapporo, le skieur d'Arosa a nettement dominé cette épreuve de la Coupe d'Europe en signant le meilleur temps dans chacune des deux manches. Finalement, il a devancé de plus de deux secondes l'Allemand Sepp Heckelmüller.

Les coureurs suisses ont d'ailleurs brillé dans ce slalom géant. Il faut dire que ces derniers trouvaient là leur dernière chance de qualification pour les championnats du monde de St-Moritz. Derrière Mattle et Heckelmüller, deux Suisses ont pris les troisième et quatrième places : Manfred Jakober qui a devancé Heini Hemmi. Edi Bruggmann par contre a été éliminé dans la deuxième manche, tout comme Manfred Odermatt sur le premier tracé. Résultats :

1. Werner Mattle (S) 2'40"08 (1'19"28 et 1'20"80) ; 2. Sepp Heckelmüller (RFA) 2'42"20 (1'20"16 et 1'22"04) ; 3. Manfred Jakober (S) 2'43"14 (1'21"76 et 1'21"38) ; 4. Heini Hemmi (S) 2'43"46 (1'21"31 et 1'22"15) ; 5. Bernard Steiner (RFA) 2'44"30 ; 6. Carlo Besson (It) 2'44"44 ; 7. Jan Hezcko (Tch) 2'45"51 ; 8. Lars-Erik Hinder (Su) 2'46"12 ; 9. Adi Schneider (RFA) 2'46"22 ; 10. Thomas Ringbrand (Su) 2'46"32 ; 11. Peter Schwendener (S) 2'46"33 ; 12. Hasse Johansson (Su) 2'46"92 ; 13. Christian Sottas (S) 2'47"02 ; 14. Giorgio Dalmaso (It) 2'47"25 ; 15. Roman Derezhinski (Pol) 2'47"26.

### La Fédération suisse a fait son choix pour Saint-Moritz



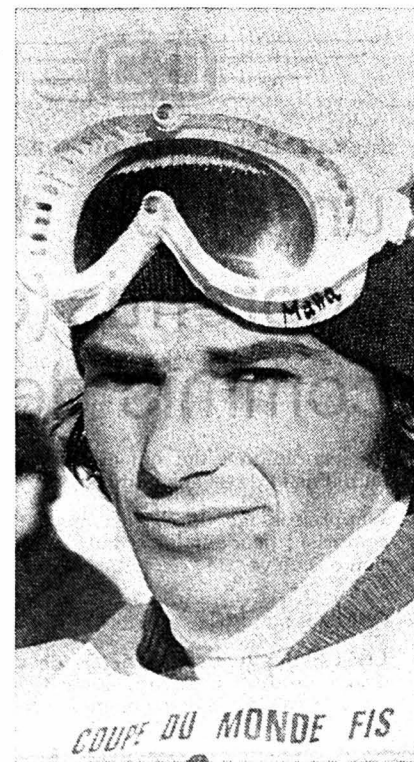
Andreas Sprecher a été évincé, ce qui ne constitue pas une surprise au vu de ses résultats.

En accord avec le comité national pour le sport d'élite, la Fédération suisse de ski a définitivement sélectionné les concurrents suivants pour les championnats du monde de ski alpin à St-Moritz :

**DAMES :** Marianne Hefti, Marianne Jaeger, Lise-Marie Morerod, Germaine Michelet, Marie-Thérèse Nadig, Rita Schneider et Bernadette Zurbriggen. Remplacante : Silvia Stump.

**MESSIEURS :** Edi Bruggmann, Roland Collombin, Heini Hemmi, Manfred Jakober, Werner Mattle, Engelhard Pargaetzi, Philippe Roux, Bernhard Russi, Walter Tresch et Walter Vesti.

La répartition par discipline se fera à St-Moritz par l'entraîneur et les chefs de discipline.



Werner Mattle, vainqueur de l'épreuve. (Interpresse)

A la veille des championnats suisses de fond sur 30 km.

## Les relais ont-ils marqué la fin d'une époque ?

Après les 15 km., après le relais, les 68es championnats suisses nordiques marquent une pause. Dans la Vallée de Conches, on attend maintenant avec impatience le verdict des 30 km. qui auront lieu mercredi. A Ulrichen cette fois, le duel Hauser - Kaelin prendra une dimension nouvelle. Sans doute que le Schwyzois voudra venger son échec (relatif) de samedi dernier. Selon les enseignements, il se pourrait également que Geeser et Giger aient leur mot à dire.

### Des outsiders

Les deux Grisons sont des valeurs sûres. La FSS leur a d'ailleurs déjà fait confiance pour Falun, ce qui ne les a pas empêchés de vouloir prouver à tout prix qu'ils méritaient bien pareil honneur. Sur le parcours tracé par l'ancien champion suisse Konrad Hischer, la possibilité leur est donnée de menacer encore les deux chefs de file de l'équipe nationale. Néanmoins Giger ne semble guère se faire d'illusions. « Ce sera vraiment difficile. La piste ne cesse de monter et de descendre »,

a-t-il avoué après avoir effectué une première reconnaissance lundi matin.

Pour l'instant, tout se déroule comme prévu. Les organisateurs paraissent satisfaits (à raison) et ils ne semblent devoir craindre que les conditions atmosphériques. Dimanche, à l'occasion du relais, près de 4000 personnes ont accepté de se déplacer malgré les incessantes chutes de neige, ce qui traduit bien quel est l'engouement populaire. Le relais est sans doute l'épreuve la plus spectaculaire du ski nordique. C'est aussi celle qui reproduit le

plus fidèlement la valeur d'ensemble d'un club.

### Les coureurs d'Obergoms

#### « favorisés »

A ce petit jeu, le SC Obergoms est incontestablement le plus privilégié actuellement. Tout au long des 40 km., sa domination a été évidente, à tel point qu'aucune formation n'a pu véritablement s'opposer à la volonté des quatre Valaisans, encouragés sans relâche par un public enthousiaste au sein duquel on a pu reconnaître Albert Giger et Werner Geeser.

Regrettable forfait que celui des deux Grisons dont les clubs n'ont pu mettre sur pied une équipe complète. L'absence du SC Alpina St-Moritz et d'Arosa marque peut-être la fin d'une époque. Quintuple champion suisse, le CS Alpina, qui avait pris l'habitude de truster les titres, avait déjà dû s'incliner l'an passé à Klosters devant le SC Obergoms. Cette fois il n'a même pas pu défendre ses chances faute d'effectifs.

### Cri d'alarme engadinois

Le désistement des deux clubs engadinois a surpris, étonné. Comment concevoir que dans une région pareille la tradition puisse se perdre ? L'alarme a néanmoins été déclenchée. Albert Giger d'un côté, Werner et Hubert Geeser de l'autre attendent que les cadres se renouvellent. Mais la formation d'un coureur de talent demande de nombreuses années. A l'heure de la reconstruction, on espère que la popularité du ski de fond puisse être un atout appréciable.

## Le moral des Jurassiens est bon

Avant toute chose il convient d'apporter un correctif au classement de l'épreuve de relais, communiqué par le service de presse. La Sagne s'est effectivement classée 12e et La Brévine 14e et non 11e comme annoncé. Nous nous devons donc de corriger cette erreur et remettre les choses ainsi que les équipes à leurs justes places.

### PREMIERS ENTRAÎNEMENTS

Hier, tous les participants à l'épreuve des 30 kilomètres se sont retrouvés sur les pistes pour skier, s'entraîner et reconnaître quelque peu le parcours. On s'est entraîné sur la piste des 15 kilomètres, car le tracé des 30 n'était pas encore terminé. Une reconnaissance de ce parcours aura lieu aujourd'hui même ainsi que les entraînements sur le tracé de la course.

Le beau temps revenu lundi, tous les concurrents avaient le sourire malgré le froid très vif qui régnait dans le haut Valais. Les conditions étaient donc parfaites et dans le camp jurassien le moral était excellent. Ducommun (qui partira derrière Hauser et Geeser) sent la forme revenir et il se prépare avec soin, sous les conseils de son ami et néanmoins adversaire Frédy Nicolet. Tous les autres participants sont en bonne condition semble-t-il. Benoit et Jacot, s'ils ne participaient qu'aux épreuves de samedi et diman-

che, sont restés à Obergoms pour encourager et ravitailler leurs camarades pendant les épreuves. Un beau geste de solidarité sportive qui méritait d'être relevé.

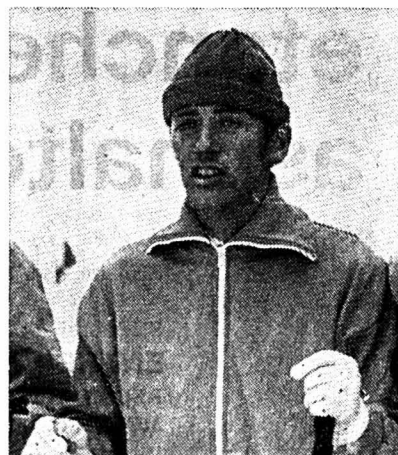
Georges BORGEAUD

### Divers

### Les mérites sportifs genevois

L'Association genevoise des journalistes sportifs a attribué traditionnellement ses mérites sportifs pour 1973. Individuellement, c'est la nageuse Françoise Monod, finaliste du 100 mètres nage libre aux Championnats du monde de Belgrade, qui a été honorée alors que le mérite par équipes est revenu au club sportif Chénôis pour sa promotion en ligue nationale A de football. Ont également obtenu des voix :

Individuel : François Aumas (athlétisme), Michel Broilliet (poids et haltères), Daniel Clerc (hockey sur glace), Henri Jordan (karaté) et Rémy Hirschy (motocyclisme). — Par équipes : Karaté-Club Genève, Equipe suisse de pétanque, Genève-Natation et Club hygiénique Plainpalais.



Albert Giger, un candidat au titre.

Mercredi 30 janvier, au Cercle Catholique, dès 20 h. précises

Cartes à Fr. 10.- à l'entrée

2 cartes = 3e gratuite

# GRAND MATCH AU LOTO

organisé par  
la Musique  
La Lyre

2 cartons de 400 Fr.  
SUPERBES QUINES

## OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

cherche à engager

### UN SPÉCIALISTE DU COMMERCE DE DÉTAIL

en qualité de

### GÉRANT

de l'un de ses supermarchés dans le Jura neuchâtelois.

Un commerçant de la branche alimentaire, expérimenté, capable d'initiative et habitué à diriger du personnel, trouverait une position d'avenir, avec d'excellentes possibilités de développement.

Dans le cadre d'une politique d'entreprise dynamique, il est offert des conditions de travail d'avant-garde, ainsi que les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Date d'entrée : à convenir.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres (avec court manuscrit) avec les annexes habituelles, y compris une photo, sous le chiffre G. 60169-18 Publicitas 1211 Genève.

Une entière discrétion est assurée.

### OUVRIÈRES

consciencieuses sont demandées pour travaux faciles.

Bonne rétribution.

S'adresser :

**Willy VAUCHER**  
graveur

Rue Daniel-JeanRichard 13  
LA CHAUX-DE-FONDS

### NOUS CHERCHONS DES DÉLÉGUÉS (ES) AU SERVICE DE L'INFORMATION

pour les régions de Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds et Jura bernois.

Conditions requises :

- Bonne culture générale
- Etre dynamique et ambitieux (se)
- Capacité de travailler de manière indépendante.

Offrons :

- Formation assurée
- Salaire exceptionnel

SAVOIR & CONNAITRE S.A.

Tél. (038) 24 70 65, entre 8 h. 30 et 10 h.

NICOLET & CIE

Fromages en gros

2316 LES PONTS-DE-MARTEL

cherche

### chauffeur-vendeur

qualifié et sérieux, formation éventuelle par nos soins.

Travail agréable et varié.  
(Conditions personne robuste)

Semaine de 4 1/2 jours, permis cat. D.

Bon gage, caisse de retraite.

Tél. (039) 37 12 59.

Nous recherchons pour tout de suite ou à convenir :

### sommelier ou sommelière

et une

### filles de comptoir

Congé le dimanche.

Se présenter au :

RESTAURANT DES FORGES  
Numa-Droz 208  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 26 87 55

### RUE DU NORD 67

PERSONNEL FÉMININ

est cherché pour TRAVAUX FACILES ET VARIÉS. Horaire selon convenance

PROCOLOR, Hüther & Iff, Nord 67  
Téléphone (039) 23 90 13.

Nous recherchons une bonne

### SOMMELIERE

pour début février.

Très bons gains et congés réguliers.

Famille Ciani, Restaurant Place d'Armes  
2114 Fleurier, tél. (038) 61 10 36.

Nous recherchons pour date à convenir :

### apprenti cuisinier

S'adresser ou se présenter au  
Restaurant de l'ANCIEN-STAND  
Alexis-Marie-Piaget 82  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 26 72.



LES FABRIQUES DE BALANCIERS REUNIES SA

Nous cherchons des collaborateurs:

**1 mécanicien**

**1 mécanicien faiseur d'étampes**

qui souhaiteraient s'intégrer dans notre équipe d'entretien du parc de machines, de fabrication d'étampes, etc.  
Activités variées pour personnes sérieuses.

Conditions de travail et prestations sociales adaptées aux exigences actuelles.

Les candidats désirant se créer une situation stable sont priés d'adresser leurs offres par écrit ou de se présenter sur rendez-vous

2024 SAINT-AUBIN tél. 038 55 24 33

### Caractères s.a. NEUCHÂTEL Plan 30 Téléphone (038) 25 07 22

Entreprise de mécanique spécialisée dans la fabrication de caractères, d'étampes industrielles, de moules pour pièces techniques et d'outillages de précision



cherche

### RÉGLEURS

pour mise en train de machines automatiques

et

### MÉCANICIENS-OUTILLEURS

pour travail très varié, avec possibilité de permuter sur les différentes machines de notre atelier mécanique.

Adresser offres ou se présenter au chef du personnel, jeudi excepté.

### UNE MEILLEURE SITUATION ?

Cela est possible. Vous pouvez très bien être le

### collaborateur externe

que nous cherchons si vous avez :

- le sens des relations humaines
- l'élocution aisée et une bonne présentation
- de l'ambition et de l'enthousiasme.

Nous prévoyons pour ce nouveau collaborateur, en plus d'une formation approfondie et d'un soutien constant, des avantages substantiels :

- une rétribution au-dessus de la moyenne
- des prestations sociales modernes
- une situation stable et indépendante
- des possibilités d'avancement.

Si vous avez 25 ans au moins, êtes domicilié dans le canton de Vaud, de Genève, de Neuchâtel ou du Valais, et intéressé à une collaboration avec notre importante société, écrivez-nous :



LES ASSURANCES NATIONALES-VIE

Direction pour la Suisse  
Av. du Théâtre 7, 1005 LAUSANNE  
Tél. (021) 20 49 77

Votre démarche sera traitée avec la plus grande discrétion et nous prendrons tout de suite contact avec vous.

Entreprise d'étanchéité - Asphaltage, engage

### couvreurs étancheurs asphalteurs

Semaine de 5 jours. Prestations sociales.

S'adresser à :

ENTREPRISE MEYER FRÈRES  
RECONVILIER, tél. (032) 91 24 69  
MOUTIER, tél. (032) 93 39 97



Les CHEMINS DE FER DU JURA engageraient pour cet été

### un(e) ou deux apprentis(es) commis de gare

Les candidat(e)s doivent être de nationalité suisse, âgé(e)s de 15 1/2 ans au moins et de 22 ans au plus.

L'apprentissage dure trois ans (stage d'un an en qualité d'aspirant(e) compris) ; pendant un à deux ans, l'apprenti(e) suit les cours de formation des élèves de l'exploitation des Chemins de fer fédéraux.

OFFRES :

Les candidat(e)s sont prié(e)s de s'inscrire à la Direction des Chemins de fer du Jura à Tavannes ou de s'annoncer par téléphone au No (032) 91 27 45, où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Un abonnement à « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes » vous assure un service d'informations constant

Retour de Chine (II)

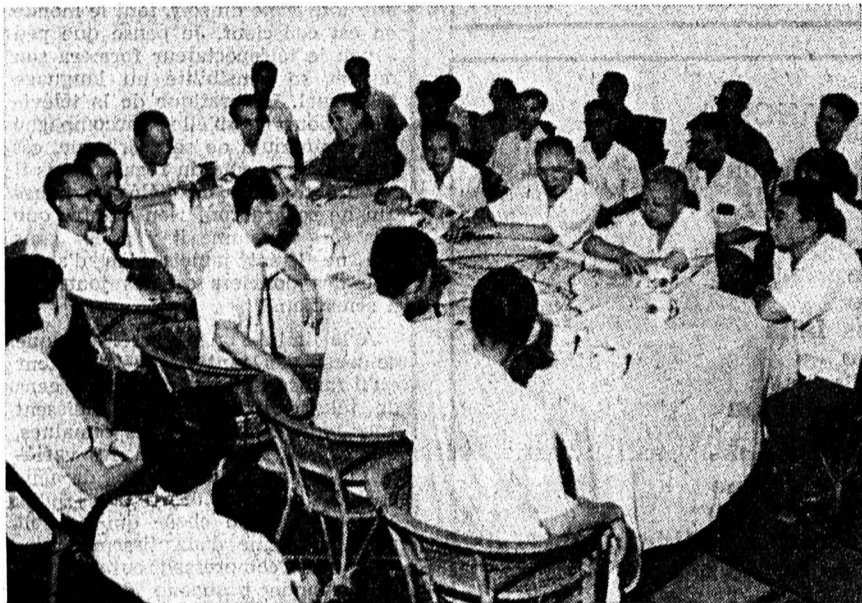
# La Commune Populaire de Pei Chiao

Six autobus remplis de participants à la Foire de Canton, tous en quête d'oubli des négociations et avides de découvertes, traversent la ville à la queue leu leu. Un grand soleil luit sur ce dimanche de novembre et sur chaque instant que le regard accroche, les boutiques défilent, se raréfient, des enfants jouent au ping-pong sur le trottoir, déjà on devine les champs, un grand déchargement de charbon à la sortie de la ville et voici, nous y sommes : les rizières déroulent leurs larges étendues d'or et le long de la route surélevée, bordée des deux côtés par des canaux de régulation, des gerbes appuyées contre des arbres au feuillage vapoureux jouent les sentinelles. Dans les champs les paysans s'affairent, soit qu'ils battent encore le riz à l'aide de machines astucieuses construites par eux-mêmes, soit qu'ils préparent les terres en prévision de la prochaine récolte (il y a de deux à trois récoltes par an).

Parmi les charrettes avec leurs hauts chargements de poteries, de légumes, de paille, de bambous, parmi les camions souvent plus secrets mais dévoilant parfois à l'arrière des visages légèrement étonnés ou de lourdes charges de bananes destinées à la ville, parmi les autobus aussi, tout cela se croisant sur une route plutôt étroite, les cyclistes se fraient un chemin difficile que le volume de leurs paquets, réparti en deux vastes paniers, un de chaque côté, ne facilite en rien.

Pendant ce temps, sur la mince bordure herbeuse où finissent les canaux qui sillonnent la plaine, où commence le canal de régulation, sur cette pauvre lisière, des buffles, gardés par des vieilles femmes ou des enfants, broutent ce qu'il peut y avoir d'herbe, ils suivent le bord du canal et parfois s'enfoncent vers l'intérieur et broutent

Traversée par un pont métallique, la Rivière des Perles, avec ses aperçus de gros bateaux, de sampans et ses couleurs bleutées bordées de chemins d'usine, est déjà derrière nous, Canton s'éloigne et la circulation s'est bien calmée. Trois ou quatre personnes se reposent au pied d'un arbre, près d'un petit pont de pierre enjambant le canal, un homme accroupi répare un appareil ambulatoire comme les étameurs en avaient autrefois. L'autobus quitte la route asphaltée, nous pensons arriver bientôt mais nous roulons lentement encore une vingtaine de minutes dans un nuage de poussière ocre. De toutes parts l'eau épouse cette terre dorée, ce beau paysage calme où la surface de l'eau se fait tantôt large avec ses bassins de régulation, tantôt mince et parallèle avec ses canaux d'irrigation, tantôt nonchalante avec cette rivière où passe maintenant



Un comité d'étude réuni avec les professeurs.

alors les herbes des bords presque inexistants des canaux étroits. Non, décidément, ici rien ne se perd.

En contrebas des canards nagent paisiblement, plus loin deux enfants portant des nasses accrochées à un support s'essaient à la pêche. Quelques maisons blanches s'enroulent autour d'un étang ; gris, les toits retroussés, un ancien village apparaît dans la plaine. Les champs de légumes où dominent les fleurs jaunes des « tsai xin », les plantations de canne à sucre, les hauts bambous, interrompent parfois les rizières. Les canaux se piquent de fleurs mauves, de feuilles vertes, c'est un fourrage. D'autres plantes à fleurs mauves elles aussi servent de nourriture à la fois au bétail et à l'homme. L'un en mange les feuilles, l'autre les racines.

## Il avait mis ce matin-là...



...pour être plus joli, jupe écossaise et cravate à pois... Mais trêve de plaisanterie, car ce n'en est pas une : M. Cyril Shmith, de Rochdale (Angleterre) a voulu donner un petit aspect d'élégance à sa taille, plutôt impressionnante. Sa couturière met ici la dernière main à « l'ouvrage ».

(photo asl)

une barque chargée de branchages inconnus. Ponctué par l'eau, les bambous, rizières, champs de canne à sucre, bananiers se succèdent.

### TON DE FIERTÉ

Mais nous arrivons à Pei Chiao, les habitants de la Commune nous accueillent, nous descendons de l'autobus et allons au bord de la rivière assister à la pêche. A mi-corps dans l'eau, les pêcheurs nous attendent, installent les filets, les ramènent vers la rive. Innombrables, les poissons se bousculent, essaient de s'échapper, sautent contre le mur du filet, retombent à l'intérieur et rarement un éclat d'argent cambré arrive à sauter, à notre grand soulagement, du côté de la liberté. Ce qui ne nous empêchera pas, un instant plus tard, de savourer d'avance les gros poissons que l'on nous servira à déjeuner. Les baquets se remplissent, on remet à l'eau les poissons trop petits ou trop jeunes, on nous présente les différentes sortes, les appareils de photographie cliquent et nous passons au stade suivant, la présentation de la Commune Populaire.

Un membre du comité révolutionnaire, après avoir rappelé dans quelles conditions de misère vivait la population avant la révolution, donne les renseignements suivants : La Commune Populaire de Pei Chiao est composée de 20 brigades de production subdivisées en 267 équipes de production. La population se monte à 13.938 familles ce qui fait en tout plus de 63.000 personnes.

La superficie cultivable ou exploitable (en ce qui concerne les réserves de pêche) est au total de 74.099 mous (15 mous égal 1 hectare). La culture du riz est pratiquée sur 36.687 mous, celle de la canne à sucre sur 21.212 mous et la réserve de pêche couvre 16.200 mous. La production de céréales a augmenté de 16 pour cent depuis la Révolution Culturelle. Les réserves en céréales de la Commune sont de 23.538 tans (1 tan égal 50 kg.). La production de canne à sucre a augmenté de 10 pour cent par rapport à 1965. Quant aux pêcheries, la production a augmenté de 51 pour cent par rapport à 1965 et le rendement correspond à 164,5 kg de poisson par mou, annuellement.

Voyons encore quelques chiffres : 46 km. de digues contre les inondations, 10 centrales hydro-électriques, 64 km. de lignes à haute tension, 162 km. de lignes à basse tension, 22 écoles primaires fréquentées par 8807 enfants,

1 école secondaire fréquentée par 1988 élèves, 1 hôpital, 11 dispensaires, 141 médecins et infirmières, 78 médecins aux pieds nus.

Ces chiffres et ces indications quelque peu indigestes à première vue, il faut pour les apprécier et rendre le ton de fierté et de modestie de l'orateur se reporter bien en arrière, en 1948 par exemple. A cette époque, la population opprimée par les anciennes structures féodales vivait dans la misère, la famine sévissait, les vêtements manquaient, la région était fréquemment la proie de calamités causées par les inondations ou les insectes, handicaps que les paysans peuvent maintenant combattre. Autrefois il n'y avait que 7 écoles fréquentées par moins de 600 élèves contre 23 écoles maintenant suivies par 10.795 élèves au total. L'on pourra objecter en ce qui concerne ces derniers chiffres que la population a certainement augmenté depuis lors (à moins qu'elle n'ait été décimée par une épidémie dans les années précédant la révolution) mais même en tenant compte d'une augmentation probable, la comparaison n'en est qu'atténuée.

A Pei Chiao, le revenu moyen de chacun (y compris les vieillards et les enfants) a augmenté de 15 pour cent depuis 1965, il est pour l'instant de 135 yuans par an (1 yuan égal 1 fr. 60 environ). Ce chiffre peut paraître faible en comparaison avec certains salaires ayant cours dans le secteur industriel mais il faut tenir compte du fait que les paysans reçoivent une allocation en céréales couvrant leurs besoins et comme partout en Chine, les loyers sont très bas, les soins médicaux également, la vie bon marché (pour les Chinois) et il n'y a pas d'impôt sur les salaires.

L'impôt agricole est perçu au niveau des équipes de production (unité de base pour le calcul de rendement commercial d'une commune populaire rurale), il n'augmente pas avec l'accroissement de la production, c'est ainsi que pour l'ensemble de la Chine, le pourcentage représenté par l'impôt agricole par rapport à la production réelle s'abaisse sans cesse : 12 pour cent en 1952, 6 pour cent en 1972.

Pas d'impôt pour le salarié, une allocation suffisante en céréales, une vie décente dans des maisonnettes propres mais dépourvues de confort, un peu d'élevage pour son propre compte, des économies que l'on place à la banque pour acheter vêtements, bicyclette, montre ou machin à coudre, on est loin de la société d'abondance, loin aussi de la société de pénurie.

### STRUCTURE COMPLÈTE

Mais la Commune Populaire qui, d'une façon générale, essaie d'avoir une structure aussi complète que possible, ne se contente pas de cultiver la terre et de stocker des provisions. Souvent elle transforme les produits du sol et presque toujours, comme à Pei Chiao, elle possède un atelier qui répare les machines et en fabrique aussi. Ici l'on fait des machines à séparer le grain et à décoller qui arborent fièrement une large plaque « Fabriquée à Pei Chiao ». De quoi être doublement heureux quand on a 17 ans, que l'on aime son métier et que l'on travaille devant des visiteurs étrangers très intéressés de voir tant de garçons et de filles si jeunes et si compétents derrière les machines.

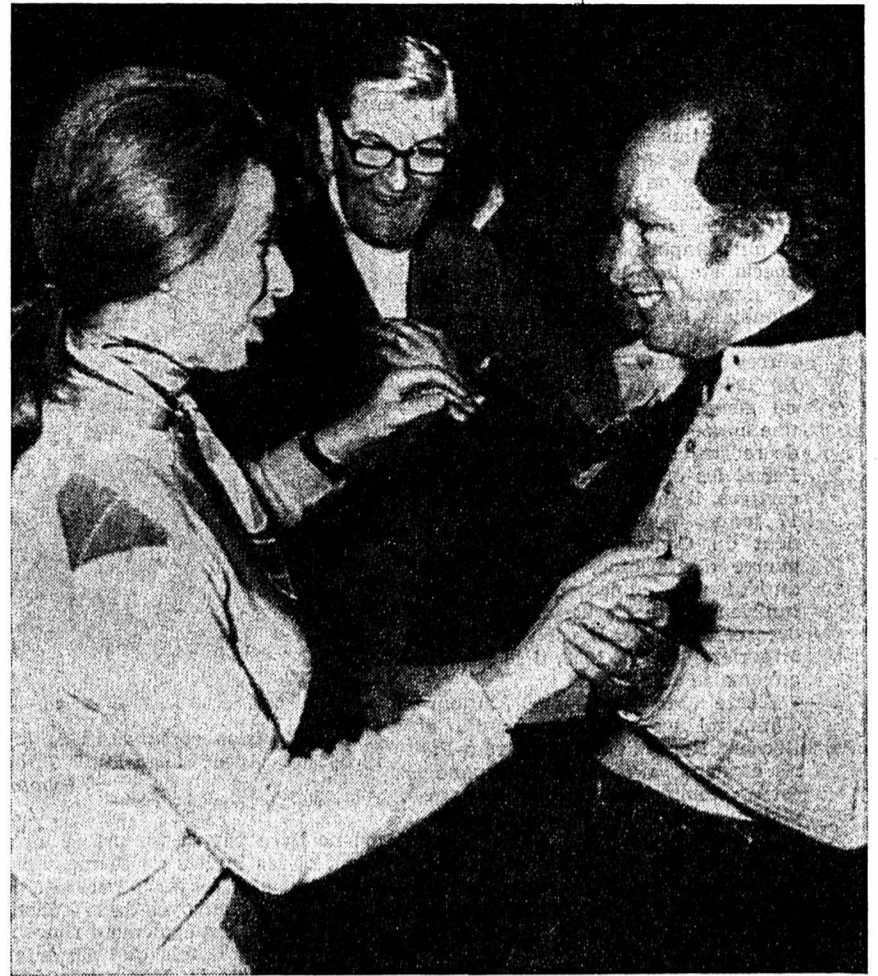
Un autre atelier d'un genre fort différent est situé dans une belle maison ancienne. On entre : des jeunes filles, des femmes, des broderies éclatantes, des colonnes fuselées, se succèdent, se répondent. Jamais la phrase « Que l'ancien serve le présent » ne m'était apparue avec autant de grâce. Songeuse je contemplais la scène lorsqu'on me ramena à la réalité, c'est-à-dire à la création du motif dessiné au pinceau. Ensuite une ouvrière imprime le motif par décalque et une autre indique faiblement les chiffres de références pour les différentes couleurs. Sous les doigts rapides des ouvrières qui tirent l'aiguille les motifs très variés ont vite fait de prendre vie. Les travaux ne passent pas d'une ouvrière à l'autre selon les points à exécuter, chacune est responsable de son ouvrage et le mène à bien, seule. Les ouvrières travaillent 8 heures par jour et il faut parfois 10 jours pour réaliser certaines pièces importantes. A l'entrée de la maison, des broderies finies sont exposées : nappes, dessus de coussins, kimonos, etc., les étrangères farfouillent dans le tas, s'extasient, voudraient acheter, mais non, elle ne sont là que pour les yeux.

Nous terminons la visite sur une note colorée. Des milliers d'orangers nains en pots exhibent leurs fruits minuscules, à droite, à gauche, très loin encore, on ne voit qu'eux. « Et pour qui donc ces orangers ? » « Pour l'exportation, les étrangers les apprécient beaucoup. »

Pourtant l'avenir de Pei Chiao ne risque pas de basculer du côté des orangers, même s'ils sont d'un très bon rendement. En Chine, l'on n'oublie jamais qu'il faut « marcher sur les deux jambes ». Cela peut être compris comme l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie, plus simplement comme l'équilibre tout court. Alors...

N. SCHWOB-REBOUD

## ON DANSE À OTTAWA



La princesse Anne, à qui le mariage semble avoir donné des ailes, a dansé avec le premier ministre canadien Trudeau à Ottawa. Au centre, le gouverneur général Jules Léger, qui danse, lui, avec Mme Trudeau... (bélino AP)

A Hanovre

## Trois adolescents tuent un clochard

Trois adolescents allemands âgés de 14 à 16 ans ont poignardé un vagabond endormi, dans la nuit de Noël 1973 à Hanovre. Aux hommes de la police judiciaire qui les ont arrêtés en début de semaine, au terme d'une enquête minutieuse, ils ont déclaré : « nous avions une haine sans bornes pour cette racaille qui nous infeste. Nous avons décidé de supprimer un « clochard ».

La victime, un homme de 39 ans, avait été découverte morte, le matin du 25 décembre, baignant dans son sang, sous le portail de la piscine municipale. La police avait longtemps soupçonné un de ses amis qui dormait tout près à l'heure supposée du crime.

Le trio a été démasqué grâce au signalement donné par un autre mendiant, surnommé « Jesus », qui s'était plaint d'avoir été rossé dans la nuit de Noël par trois jeunes voyous semblant avoir bu. (afp)

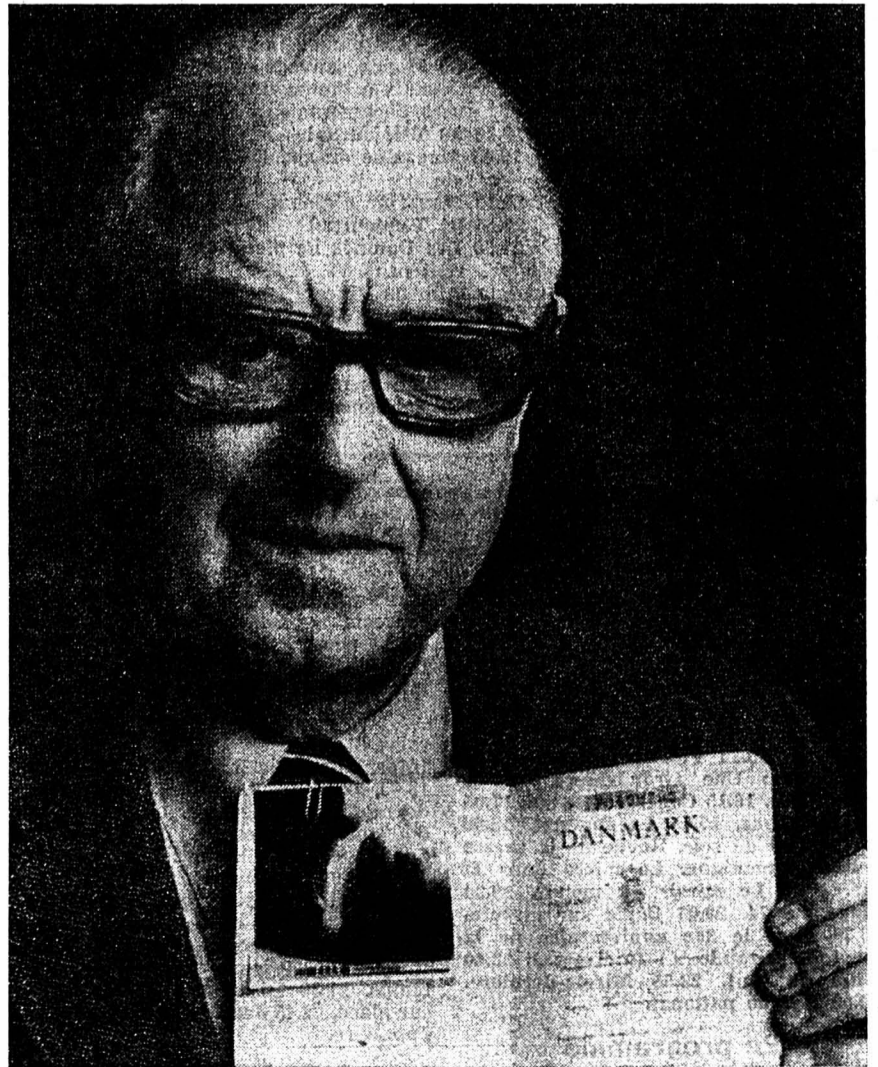
## Quatre mois de prison pour une lettre d'amour

Deux jeunes étudiantes grecques, qui avaient écrit des lettres d'amour à un jeune diacre de 22 ans, ont été condamnées hier par le tribunal correctionnel d'Athènes à quatre mois de prison chacune.

« Mon chéri, mon petit curé adoré, ne dis pas non à l'appel de l'amour. Sors sur le balcon, tousses et je viendrai te rejoindre » déclarait l'une de ces lettres anonymes. Les deux jeunes étudiantes étaient également accusées d'avoir accroché à la porte de l'appartement de leur voisin le diacre une culotte féminine.

Le diacre, étudiant en théologie, a porté plainte et un policier a surpris en flagrant délit une des accusées alors qu'elle glissait sous la porte du jeune homme une lettre d'amour. (afp)

## Une étrange photo-passeport



Lorsque M. Ingold Boisen, citoyen danois, passe un contrôle dans les aéroports, un détecteur-métal le désigne régulièrement comme éventuel porteur d'une arme. Las d'être soupçonné, M. Boisen a agrafé sur son passeport une photo de « l'objet » sans cesse incriminé, et qui n'est autre qu'une hanche artificielle de métal. Pas assez d'ennuis comme cela, peut-être ? (bél. AP)

IMPAR-TV IMPAR-TV

TVR

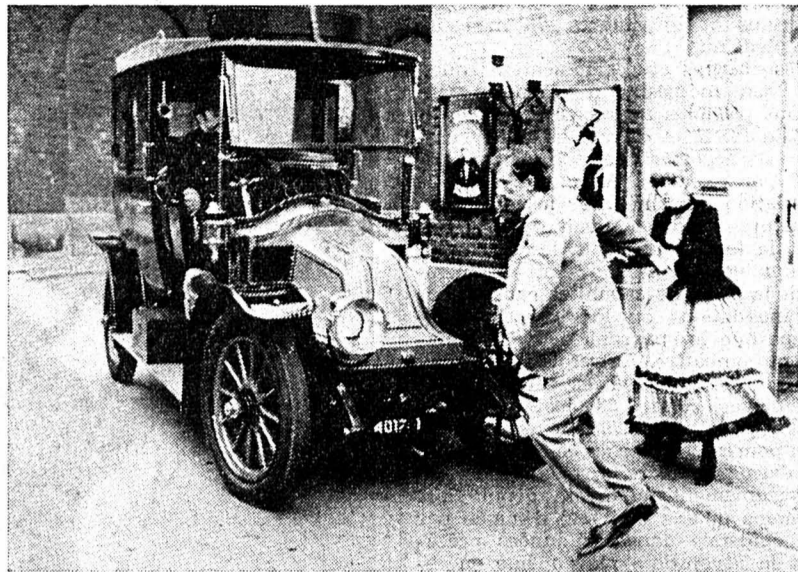
20.15 - 21.30 Destins.

Pierre Mendès-France.

Conçue comme d'habitude sur un schéma en trois parties — « hier », « aujourd'hui » et la partie « direct » — « Destins » débutera avec une série de documents filmés retraçant la carrière de celui qui fut le plus jeune avocat, le plus jeune député et le plus jeune ministre de France, et qui s'imposa tout d'abord comme spécialiste des questions financières et monétaires. La seconde guerre mondiale le voit pourchassé par le régime de Vichy, puis volontaire des forces aériennes françaises libres. En 1944, il entre au gouvernement du général de Gaulle, qu'il quitte une année après en voyant son plan de redressement économique refusé. Parmi les étapes importantes de sa carrière, il faut citer les « 7 mois et 17 jours » pendant lesquels, président du Conseil, il met fin à la guerre d'Indochine, jette les bases du règlement du contentieux franco-tunisien, signe les accords de Londres et de Paris. Il est renversé le 5 février 1955. En 1958, il se pose en adversaire du régime.

Pierre Mendès-France, aujourd'hui, tel que Claude Smadja et Bernard Romy l'ont rencontré à Paris et dans sa propriété normande, est un homme qui partage son emploi du temps entre le travail, l'écriture de son prochain livre et les visites de personnalités : dans son appartement du 16<sup>e</sup> arrondissement, les ambassadeurs, les diplomates défilent jour après jour, acteurs de premier plan des grands conflits mondiaux. Cette existence est cependant difficile à capter, car l'homme

Sélection de mardi



A la Télévision romande, à 21 h. 30 : Les Brigades du Tigre ». 4. Visite incognito. Avec : Jean-Paul Tributout, Pujol et Marion Game, Thérèse. (photo TV suisse)

ne livre pas sa vie privée aisément, et ses invités ne tiennent pas forcément à affronter la curiosité de la presse. Les envoyés de la Télévision romande ont également rencontré des hommes tels que Christian Fouchet, François Mitterand, Jacques Fauvet, par exemple, témoins

ou partenaires de Pierre Mendès-France tout au long de sa carrière. Mais — est-il besoin de le préciser — c'est certainement dans la partie « direct » que la personnalité étonnante de cet homme, sa façon de s'exprimer, son point de vue sur la politique française et européenne

intéresseront le plus les téléspectateurs romands.

TVF 1

21.35 - 22.35 Pourquoi pas ? « Vocation ».

L'année dernière, à Moulins, s'est déroulée une expérience originale d'information professionnelle. Il s'agissait, dans le cadre de l'exposition « Mille métiers, un choix », de mettre en contact des professionnels avec des jeunes désireux d'apprendre un métier. Ce fut, pour beaucoup, l'occasion de découvrir une profession et, grâce à cette rencontre de choisir une orientation. A la suite de cette exposition, cent trente stages furent organisés où certains jeunes ont pu se familiariser avec les techniques du métier qu'ils avaient choisi. Ce reportage, donne un aperçu de cette expérience.

TVF 2

15.15 - 16.45 Les félins. Un film de René Clément.

En Amérique d'où il revient Marc a séduit la femme d'un gangster et il doit fuir pour sauver sa vie de la vengeance du mari bafoué. Il trouve refuge sur la côte d'Azur où il rencontre deux riches Américaines Barbara et Melinda qui l'engagent comme chauffeur. Les deux femmes vivent dans une luxueuse villa baroque à l'abri des regards indiscrets. Au début il semble à Marc que c'est là un lieu idéal pour se cacher. Mais peu à peu il sent se refermer sur lui un piège... là aussi sa vie est en danger !

Point de vue

A l'école ou au spectacle

Septante-cinq pour cent de ce que l'on peut appeler « le bagage culturel » de l'individu est constitué par l'apport des mass-média, l'école n'intervenant que pour 25 pour cent dans sa formation. Il y a 15 ans, les chiffres étaient inversés. On pourrait conclure à la faillite de l'école. Mieux, il faut prendre conscience du poids qu'a pris la télévision dans notre société.

Ces chiffres ont été cités hier soir dans le premier numéro de « Ouverture », émission héritière des « Adultes font l'école » consacrée à l'éducation permanente. Ce n'est que justice et logique, de commencer cette série par une interrogation sur la télévision. Je dis bien une interrogation, parce que l'émission n'apporte pas de réponse.

La télévision contribue-t-elle à l'éducation du téléspectateur ? Doit-elle le faire, ou doit-elle aussi le divertir ? Les adultes savent-ils regarder ? Les enfants nés avec la télévision savent-ils mieux la regarder que leurs parents ? Est-ce que l'école doit être une annexe de la télévision et les maîtres des traits d'union entre elle et les téléspectateurs ? etc.

Que la télévision ne doive pas être une école du soir, tout le monde en est conscient. Je pense que peu à peu le téléspectateur formera son œil et sa sensibilité au langage télévisuel. La pratique de la télévision, pourvu qu'elle s'accompagne d'un minimum de sens critique, est la meilleure école du regard. Mais il y aura toujours des téléspectateurs qui ne regarderont rien d'autre que des séries, comme il y a des gens qui ne lisent jamais rien d'autre que des policiers ou des journaux à sensation.

A la limite l'on pourrait dire que ce n'est pas tant le téléspectateur qu'il faudrait éduquer, mais les gens de télévision pour qu'ils puissent nous fournir dans tous les domaines, que ce soit l'information, les variétés, le spectacle, les moyens de nous enrichir culturellement. Pour qu'ils servent quelque chose qui ne soit pas une forme d'abrutissement, ou un rouleau compresseur culturel. Cela demande beaucoup d'honnêteté et finalement de courage.

Marguerite DESFAYES

SUISSE ROMANDE

- 12.15 (c) Boxe Rencontre Cassius Clay - Joé Frazier, en différé du Madison Square à New York.
- 17.55 (c) Présentation des programmes
- 18.00 (c) Téléjournal
- 18.05 (c) Musique... musique Quintette en mi bémol majeur KV 452, Mozart.
- 18.30 (c) Courrier romand Emission du Service des Actualités.
- 18.50 (c) Le Manège enchanté Le Tour du Bois joli. (Série).
- 18.55 (c) Les Enfants des autres 13<sup>e</sup> épisode. (Feuilleton).
- 19.15 (c) Un jour, une heure Emission d'actualités.
- 19.40 (c) Téléjournal
- 20.00 (c) Un jour, une heure
- 20.15 (c) Destins Pierre Mendès-France.
- 21.35 (c) Les Brigades du Tigre 4. Visite incognito. (Série).
- 22.30 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE I

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) Rendez-vous folklorique Avec Henry Arland Life, Alfons et Rita Bauer, Maria Helwig
- 17.05 (c) Pour les enfants Série de dessins animés
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Qui suis-je ? Jeu animé par Robert Lembke sur les différents métiers
- 21.00 (c) La Mort du Petit Bourgeois Téléfilm de Gustav Strubel, d'après une nouvelle de Franz Werfel
- 22.30 (c) Téléjournal
- 22.50 (c) Hippisme
- 23.35 (c) Téléjournal

FRANCE 1

- 12.30 Miditrente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.35 Je voudrais savoir Demain, la retraite.
- 14.05 TV scolaire
- 16.00 TV scolaire
- 17.20 TV scolaire
- 18.20 Au-delà des faits
- 18.40 Reinefeuille Pour les enfants.
- 18.55 Espoir et champion Initiation au sport.
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.18 L'illustre Maurin (16)
- 20.35 Gala d'ouverture du Midem 1974
- 21.35 Pourquoi pas ? Vocation : Mille métiers, un choix.
- 22.35 Boxe Rencontre Cassius Clay - Joe Frazier.
- 23.15 24 heures dernière

FRANCE 2

- 13.30 R.T.S. promotion
- 14.30 (c) Aujourd'hui madame La nouvelle rue vers l'or.
- 15.15 (c) Les Félins Un film de René Clément.
- 19.00 (c) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.44 (c) Des Lauriers pour Lila (2)
- 20.00 (c) I.N.F. 2
- 20.35 (c) Les dossiers de Pécran Regain Un film de Marcel Pagnol.
- (c) Débat Le monde paysan.
- 22.50 (c) I.N.F. 2

FRANCE 3

- 18.35 (c) Des enfants sur la trois
- 18.50 (c) Le Charivari de Janjoie (1)
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.40 (c) Vie pratique
- 20.35 (c) Premier Anniversaire
- 21.20 (c) Une image... un son... improvisons
- 21.50 (c) Journal Inter 3

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 (c) Télévision scolaire
- 10.30 (c) Télévision scolaire
- 16.15 (c) Magazine féminin
- 17.00 (c) La maison où l'on joue
- 17.30 (c) Télévision scolaire
- 18.10 (c) Cours de formation pour adultes
- 18.40 (c) Fin de journée
- 18.50 (c) Téléjournal
- 19.00 Laurel et Hardy
- 19.30 (c) L'antenne
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 Ici Berne
- 20.25 (c) A chacun sa vérité Jeu
- 21.10 (c) Sport 74
- 21.55 (c) Téléjournal
- 22.10 (c) Les Aventures de John King
- 22.35 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 8.40 (c) TV scolaire
- 10.20 (c) TV scolaire
- 17.00 (c) TV scolaire
- 18.00 Pour les petits Yeux ouverts: Les portes - La poule
- 18.55 (c) Monde sauvage Oiseaux à plumage divers, documentaire
- 19.30 (c) Téléjournal
- 19.45 Magazine du spectacle
- 20.10 Magazine régional
- 20.45 (c) Téléjournal
- 21.00 Les Damnés ne pleurent pas Film de Vincent Sherman avec Joan Crawford, David Brian
- 22.40 Aujourd'hui aux Chambres fédérales
- 22.45 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

- 16.30 (c) Mosaïque Pour les personnes âgées
- 17.00 (c) Téléjournal
- 17.10 (c) Sous le grand chapiteau Artistes de cirque internationaux
- 17.45 (c) Plaque tournante
- 18.25 (c) La Ferme Folly-foot Série de Francis Stevens
- 19.00 (c) Téléjournal
- 19.30 Gentleman Jim Film américain de Raoul Walsh
- 21.00 (c) Téléjournal
- 21.15 (c) L'Allemagne d'Est en Ouest
- 22.00 (c) Patinage artistique Championnats d'Europe
- 23.15 (c) Téléjournal

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 13.00 Mardi, les gars! 14.05 Réalités. 15.05 Ecrire et vivre. 15.30 Fallait le faire. 16.05 Feuilleton: Une Grand-Mère en Or massif (17). 16.15 Concert chez soi. 17.05 En questions. 17.55 Le fouquet. 18.00 Le journal du soir. Revue de la presse suisse alémanique. Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 74. 20.00 Copie sur mesure. 20.30 Pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Giraudoux: Intermezzo. 22.40 Club de nuit. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Anthologie du jazz. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique

pour la Suisse. 20.00 Informations. 20.05 Médecine et santé. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Les nouveautés de l'enregistrement. 22.00 Sport, musique, information. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Lecture. 14.30 Capriccio du Studio de Genève. 15.05 Don Pasquale (version allemande), extr. Donizetti. 16.05 Lecture. 16.30 Pour les personnes du troisième âge. 17.30 Radio-jeunesse. 18.15 Boussole sonore: Sud. 19.00 Sport. Communiqués. 19.15 Actualités. 20.00 Prisme. Thème de notre temps. 21.30 Discorama. 22.25 Hockey sur glace. 22.45 Jazz. 23.30-1.00 Musique populaire.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Disques. 13.10 Feuilleton. 13.25 Ouverture de Suppé. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Rapports 74. 16.35

Théâtre. 17.00 Disques. 17.15 Radio-jeunesse. 18.05 Presque une demi-heure. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. Sport. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants italiens. 21.00 Théâtre en dialecte. 22.05 Aux quatre vents. 22.45 Rythmes. 23.00 Actualités. 23.20-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 M.V. 9.05 A votre service! 10.05 La ménagère approuvée. 11.05 M.V. 12.00 Le journal de midi. Ski. Midi-mystère.

2e programme

8.00 Informations et revue de la presse romande. 8.15 La revue des livres. 8.30 Rencontres... 9.00 Portrait sans paroles.

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 Radio-scolaire. Problèmes de notre temps. 10.45 English by air. Cours d'anglais (19). 11.00 Université radiophonique internationale. Ecouter la musique consciemment pour la comprendre (4). 11.30 Prélude au Mercredi symphonique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.05 Pêle-mêle musical. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Pages de Beethoven et Meyerbeer. 9.00 Entracte. 10.05 Suite du ballet Na nuna, Lalo. 10.20 Radioscolaire romanche. 10.50 Le Roi d'Ys, ouverture, Lalo. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Palette sonore.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.05 Sport. 7.10 Musique variée. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

IMPAR-RADIO

IMPAR-RADIO

INFORMATION RADIO

Intermezzo

Comédie en trois actes de Jean Giraudoux

Ce soir à 20 h. 30

Premier programme

Parce qu'un spectre hante une petite ville du Limousin, un état de délire poétique s'est emparé de tous les habitants. Et notamment de l'institutrice qui, chaque soir, s'en va retrouver le fantôme qui l'exhorte à le suivre chez les morts. Cette fréquentation avec l'au-delà affecte le comportement de l'institutrice: elle change du tout au tout l'éducation de ses élèves, fait de la pédagogie aux champs et remplace les leçons de morale par des hymnes à la beauté physique et végétale. Au point que l'administration s'émeut et dépêche un gros inspecteur d'académie, anticlérical et adepte du Progrès, méprisant des esprits.

L'ordre est renversé par les apparitions du spectre: les enfants battus quittent le domicile familial et les chiens maltraités mordent leurs bourreaux. Il faut agir! L'inspecteur charge deux bourreaux en retraite de tuer le spectre. Mais en vain, car le spectre renaît aussitôt... (sp)

Emission radioscolaire JE PRÉSENTE MA LOCALITÉ

Les précédentes émissions de cette série ont incité les élèves d'âge moyen, sous forme de concours qui ont connu un très grand succès, à s'intéresser de plus près au lieu d'implantation de leur localité, aux métiers de ses habitants, à son folklore et à son histoire. La présente émission est tournée vers « son avenir ».

Cette émission, préparée par Jean-Daniel Minoia et Raoul Chédel, cherche à favoriser une prise de conscience en amenant les élèves à s'interroger, en particulier, sur ce que sera l'évolution probable de la cité, compte tenu des grands problèmes actuels (pollution, circulation, loisirs, etc.) et sur les qualités qui seront requises de l'homme, dans quelques années, pour dominer une situation qu'il a lui-même créée.

(Diffusion le jeudi 31 janvier, à 10 h. 15 sur le second programme.) (sp)

**OFFRES D'EMPLOIS**

Grand Magasin



cherche

**magasiniers  
aide-décorateur**

Nombreux avantages sociaux dont caisse de pension, plan d'intéressement et rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotations.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01.

Si vous désirez trouver un

**travail**

facile et propre dans un atelier moderne avec une ambiance agréable,

téléphonez ou présentez-vous à : **SETCO LA CHAUX-DE-FONDS** S. A., Paix 152, tél. (039) 23 95 23.

**A LOUER**  
au 1er avril 1974

**appartement**  
enseiellé, 4 pièces, grande cuisine, salle de bain, cave, chambre-haute et bucher. Machine à laver le linge dans la maison, chauffage général et eau chaude.  
**Loyer : Fr. 440.- tout compris.**

S'adresser :  
Manège 20,  
2e étage à droite.  
Tél. (039) 23 12 47

**3 fauteuils recouverts**

de tissu brun, sur socle et accoudoirs bois genre noyer, en parfait état **sont à vendre avantageusement** faute de place.

Tél. (039) 23 74 39  
Revendeurs s'abstenir svp.

**ACHÈTE**  
**meubles anciens**

commodes, secrétaires 2-3 corps, armoires, chaises, tables, guéridons, jouets et poupées anciens, fusils, bibelots, etc.

Tél. (039) 23 43 80 ou 41 10 20 le soir.  
F.-A. Zaugg, Saint-Imier.

**A LOUER**  
tout de suite

**appartement**  
**2 PIÈCES**  
tout confort.

Fritz-Courvoisier 40  
Tél. (039) 31 51 34,  
heures des repas.

Lisez l'Impartial

PRÈS ALASSIO

à vendre près mer et plage, Résidences suisses, studios et appartements, dès Fr. 31 400.-  
Visites en bus le week-end, bonne correspondance de train. Facilités de paiement par banque suisse. Location par Swiss Touring.  
**INTER SERVICE**, 15 Cité, Genève, tél. (022) 21 56 45

**J.-M. DROZ**

Docteur  
en chiropratique  
Serre 55

Tél. (039) 22 22 12

**DE RETOUR**

ON CHERCHE  
**FEMME DE CHAMBRE**

2 jours par semaine  
Quartier nouveau  
gymnase.  
Tél. (039) 22 10 16,  
dès 18 h.

**LIVRES**

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Lib. Place du Marché.  
Tél. (039) 22 33 72  
La Chaux-de-Fonds

**Crédit comptant**

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr. \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ 383  
Rue \_\_\_\_\_  
NP/Lieu \_\_\_\_\_  
But \_\_\_\_\_

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter. Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux.  
Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

**Banque Rohner SA**

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28  
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22  
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

Nous cherchons  
**COIFFEUR  
MESSIEURS**

Salon de Coiffure  
«ELLE et LUI»  
2610 Saint-Imier  
Baptiste-Savoie 67  
Tél. (039) 41 19 43

**RENAULT  
12 TS**

1973, 5100 km., expertisée, orange, + radio.  
Tél. (039) 37 12 59.

**JEUNE  
DAME**

de langue maternelle allemande,

**CHERCHE PLACE**  
dans bureau ou chez dentiste, les matins.

Ecrire sous chiffre  
FG 1937 au bureau  
de L'Impartial.

**Appartements  
à louer**

**A LOUER** chambre et cuisine meublées indépendantes, rue du Collège 16, tél. (039) 22 25 00.

**Chambres à louer**

**A LOUER** pour le 1er juin 1974, studio. Tél. au (039) 26 83 03, dès 19 h.

BONNE LECTURE



**LUNETTES  
von  
gunten**  
Av Léop.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

En vacances  
lisez l'Impartial



Annances Suisses SA  
transmet  
vos annonces  
à tous  
les journaux  
au tarif officiel

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**DAME** habituée à travail minutieux (horlogerie) apprendrait

**POSAGE DE CALENDRIERS**  
Tél. (039) 26 82 53.

**GARAGE ET CARROSSERIE DES ENTILLES S.A.**  
Concessionnaire PEUGEOT

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

**un(e) employé(e) de bureau**

pour bureau de réception-facturation.

Place stable et bien rétribuée.

Faire offre ou se présenter sur rendez-vous:

Avenue Léopold-Robert 146, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 18 57.

**RESTAURANT TERMINUS**  
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

**sommelière/ier**

connaissant la restauration.  
Entrée tout de suite.

Se présenter ou téléphoner à M. Emery  
(039) 23 35 92

**CADRANS**



**NATÉBER**

engageraient tout de suite ou pour date à convenir :

**1 MÉCANICIEN**

pour Département A, rue du Doubs 154 pour la confection des outillages de frappe et de découpage

**2 FACETTEURS (SES)**

pour Département C, rue de la Charrière 37, habiles et consciencieux (ses)

Personnes ayant l'habitude de travail précis sur petites machines seraient éventuellement formées

**1 ZAPONNEUR (EUSE)**

**1 VISITEUR (EUSE)**

**1 AUXILIAIRE**

pour Département B Passage Gibraltar 2 (quartier de l'Est)  
Nous donnons la préférence à personnes propres et soigneuses.

Prière de faire offres ou de se présenter après préavis téléphonique à la rue de la Charrière 37 (bus No 1), tél. (039) 23 65 21 ou 23 65 22.

**Frappeurs de cadrans  
Ouvrières**

pour travaux de découpage

sont demandés (es) pour entrée immédiate ou époque à convenir.

On mettrait éventuellement au courant des personnes consciencieuses.

S'adresser à la FABRIQUE JEANRENAUD S.A.,  
rue Alexis-Marie-Piaget 72, La Chaux-de-Fonds.

**VOYAGES - GASTRONOMIE - SPECTACLES**

**Buffet de la Gare**

LA CHAUX-DE-FONDS

**QUINZAINE  
DE L'ENTRECÔTE  
ET DE SCAMPIS**

Entrecôte café de Paris  
Pommes frites  
**12.-**

Nos spécialités de Scampis

Scampis à l'Indienne  
**15.-**

Scampis Provençale  
**15.-**

Scampis frits Japonais  
**15.-**

**SERVICE COMPRIS**

**CONSERVATOIRE  
DE LA CHAUX-DE-FONDS**

315e Heure de Musique  
Dimanche 3 février 1974 à 19 heures

**PIERROT LUNAIRE DE SCHOENBERG**



Wally Staempfli, soprano; Elise Faller, piano; Jeanne Marthaler, flûte-piccolo; Robert Kemblinsky, clarinette; Georges Emery, clarinette basse; Francis Zanlonghi, violon; Pierre-Henri Ducommun, alto; Pierre Sancho, violoncelle; Robert Faller, direction. Présentation de l'œuvre par Roger Boss.

Location au Conservatoire, tél. (039) 23 43 13.

**CAFÉ DU PARC DE L'OUEST**

CHEZ TONY  
Jardinière 43 - Tél. (039) 23 19 20

**TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS SOIRS**

Soupe aux pois  
Jambon à l'os chaud  
Röstis  
Salade

**CARTES DE NAISSANCE**

en vente au bureau de l'Impartial

**La Société d'Apiculture  
des Montagnes neuchâteloises**

invite la population régionale désireuse de percer quelques secrets concernant la vie mystérieuse des abeilles à assister à deux séances d'information apicoles.

Ces séances auront lieu les samedis 2 et 9 février 1974, de 14 à 16 h. à la salle de conférences IGESA, rue du Collège 31 à La Chaux-de-Fonds. Des panneaux indicateurs permettront de trouver facilement la salle IGESA. Les séances sont gratuites.

**Programme de la séance du samedi 2 février 1974 :**

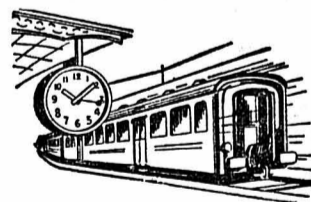
1. Présentation et différenciation entre la reine, les ouvrières et les mâles.
2. Composition d'une ruche.
3. Répartition du travail parmi les abeilles.
4. Qui prend les décisions dans une ruche ?

**Programme de la séance du samedi 9 février 1974 :**

1. Le vol nuptial.
2. Expériences scientifiques réalisées dans le monde des abeilles : détection des couleurs, de la lumière polarisée, etc.
3. Manière de récolter les pollens, les nectars, la miellée ou les miellats. Transformation en miel.
4. Présentation de matériel d'élevage de reines avec explications.
5. Clôture.

Ces séances ont été préparées avec la collaboration de MM. Michel Fahrny, président de la Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises, Roger Delabays, conseiller apicole, Théo Baillo, inspecteur des ruchers.

LE COMITÉ



**BUFFET DE LA GARE**

LES PONTS-DE-MARTEL  
Tél. (039) 37 12 12

**VENDREDI 1er FÉVRIER**  
dès 20 h. 15

**MATCH AUX CARTES**

Prière de s'inscrire

**SALLE DE MUSIQUE  
SAMEDI 2 FÉVRIER, 20 h. 30**

**CHRIS BARBER**  
JAZZ SHOW '74  
**JAZZ BAND**

Exciting  
JAZZ  
& BLUES  
including

**DIXIELAND SPECIAL '74**

Location : Tabatière du Théâtre  
Tél. (039) 22 53 53

**Commission scolaire de  
La Chaux-de-Fonds**

**MARDI 29 JANVIER 1974**  
à 20 h. 15 à l'aula de l'Ecole  
professionnelle commerciale  
(SSEC), Serre 62

**CUBA**

une lutte contre  
le sous-développement  
par Mme Irène BROSSARD,  
journaliste.

Diapositives  
Invitation cordiale

**CONNAISSANCE DE LA CHINE**

vous invite à la conférence  
de M. Xavier MINGER  
(de Lausanne, retour de Chine)

**Comment la classe  
ouvrière dirige  
les entreprises en Chine**

le 30 janvier à 20 h. 15  
**AUX PETITES CHAISES**  
(Café de la Poste Linder)  
1er étage - Entrée libre

**OFFRE SPÉCIALE**

**Poires «Passe-Crassane»  
d'Italie**  
le kilo

**0.75**

**MIGROS**

**OFFRES D'EMPLOIS**



LES FABRIQUES DE BALANCIERS REUNIES SA

Les départements  
ci-dessous cherchent :

**mécaniciens**

pour fabrication d'outillages,  
prototypes, étampes, etc.

**ouvriers**

pour travaux divers  
contrôle et sur ma-

Pour renseignements  
conditions,  
téléphoner  
ci-

**ouvrières**

de fabrication,  
chines automatiques

concernant :  
logements, etc.  
aux adresses  
dessous

2314 LA SAGNE tél. 039 31 51 13  
2316 LES PONTS-DE-MARTEL tél. 039 37 13 73



**MARC FAVRE**  
MANUFACTURE D'HORLOGERIE  
BIENNE TEL. 032 / 22832

engage, pour travail en fabrique :

**horlogers complets**

pour retouches et décottages de petites pièces soignées

**régleuses qualifiées**

pour travaux de mise en marche. Possibilité par la  
suite de bénéficier d'une formation sur retouche de  
montres.

Rémunération adaptée aux conditions actuelles —  
Horaire libre — Cantine à disposition.

Prière de se présenter ou d'écrire au Service du  
personnel, 23, rue de l'Allée, 2503 Bienne.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE  
POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE S.A.



**MIGROS**  
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

**vendeuse-caissière**

**vendeuse**

AU RAYON TRAITEUR

**vendeur**

AU RAYON CHARCUTERIE

**vendeur**

AU RAYON D'APPAREILS  
ÉLECTRO-MÉNAGERS

Nous offrons :

- Places stables
- Semaine de 44 heures
- Salaire intéressant
- Nombreux avantages sociaux



Veillez téléphoner au (038) 33 31 41 ou écrire à :  
Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service  
du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

**PAUL DUBOIS S.A. DÉCOLLETAGES**

CHERCHE

pour sa nouvelle usine de St-Imier:

**DÉCOLLETEURS**

pour pièces d'appareillage jusqu'au Ø de 28 mm.

pour sa succursale de Bienne:

**DÉCOLLETEURS**

de petit appareillage jusqu'au Ø de 4 mm.

**DÉCOLLETEURS**

de vis de montres

**MANŒUVRES**

en vue de formation spécialisée.  
Machines Tornos. Possibilités d'horaire libre.  
Salaire mensuel.

Les intéressés sont invités à prendre contact téléphonique avec la Direc-  
tion (039) 41 27 82 ou adresser leurs offres écrites à **PAUL DUBOIS S.A.**,  
Décolletages, 2610 SAINT-IMIER.

**Chauffage Prébandier S.A.**

**NEUCHÂTEL**

cherche pour entrée immédiate ou date à  
convenir

**technicien  
en chauffage**

Semaine de 5 jours.

Avantages sociaux.

Pour tous renseignements, s'adresser à :  
CHAUFFAGE PRÉBANDIER SA, 2000 Neuchâtel  
Rue des Moulins 37, tél. (038) 24 27 22

**AIR MAINTENANCE S. A.**

Nous cherchons, pour notre département pièces de  
rechange

**MAGASINIER**

Nous demandons :

- Connaissance de la branche avia-  
tion souhaitée, ainsi que de la  
mécanique
- Expérience du travail de maga-  
sinier
- Langue maternelle : français ou  
allemand avec bonnes connais-  
sances de l'autre langue, notions  
d'anglais désirées.

Nous offrons :

- Place stable
- Bon salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une entre-  
prise moderne et dynamique.

Adresser offres écrites au bureau du personnel de  
AIR MAINTENANCE S. A., aéroport de Neuchâtel,  
2013 Colombier, ou téléphoner au (038) 41 27 22.

On s'abonne en tout temps à L'IMPARTIAL

**MÉCANICIEN**

Nous engageons immédiatement ou pour date à  
convenir

qualifié pour la conduite d'un atelier de production.

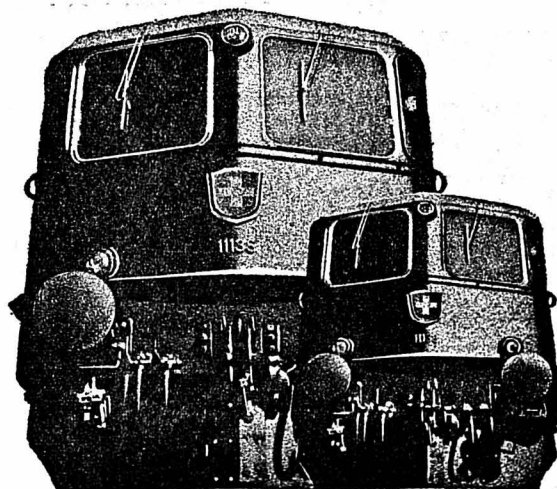
HORAIRE VARIABLE

SERVICE DE BUS

CANTINE

Se présenter chez :

JEAN SINGER & CIE S.A. — Fabrique de cadrans — Crétets 32 —  
2300 La Chaux-de-Fonds — Tél. (039) 23 42 06.



**CFF**

Les intéressés sont priés de retourner le coupon ci-dessous à la Division de la Traction, 1er arrondissement  
CFF, Case postale 1044, 1001 Lausanne.

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Localité :

Etat civil :

Tél. no :

**LA DIVISION DE LA TRACTION  
DU 1er ARRONDISSEMENT DES CFF**  
cherche plusieurs

**employés  
de dépôt**

(sans apprentissage professionnel)

à BIENNE

Nous offrons :

- un travail intéressant et bien rétribué
- 13e mois de salaire
- habits de travail
- facilités de transport en Suisse et à l'étranger

Conditions: nationalité suisse ou titulaire d'un permis  
C, âge de 19 à 30 ans, jouir d'une bonne santé.

# LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

## Saignelégier: participation record à l'assemblée communale pour décider l'achat de la fabrique Mirval

Pour une fois, la grande salle de l'Hôtel de Ville était presque trop petite pour accueillir tous les électeurs à l'occasion de l'assemblée communale. En effet, l'assemblée convoquée hier soir pour décider l'achat de la fabrique Mirval a réuni près de 300 personnes sur 979 inscrits. Cette participation record et la manière dont les décisions furent prises par la suite témoignent bien du malaise régnant actuellement dans le domaine de l'emploi, l'inquiétude du monde ouvrier et la volonté du corps électoral de faire revivre cette importante usine en y introduisant une nouvelle industrie.

Le maire, M. Pierre Beuret, a rappelé en détail toutes les démarches entreprises à la suite de la fermeture de l'usine Mirval en 1972. Finalement celles-ci ont abouti, son propriétaire, M. Alphonse Miserez, industriel, acceptant de vendre la fabrique à la commune pour le prix de 680.000 francs. Le Conseil s'est aussitôt mis en quête d'un amateur désirant s'implanter aux Franches-Montagnes. Il l'a trouvé en la personne de M. David Mosimann, industriel à Bienne où il emploie plus de 70 personnes dans la confection d'appareils dentaires dont le 95 pour cent sont destinés à l'exportation. Son entreprise se trouve en pleine expansion, de nouveaux marchés s'ouvrent actuellement à elle.

Sans discussion, c'est à l'unanimité moins une seule voix que l'assemblée

a décidé d'acheter la fabrique Mirval pour le prix de 680.000 francs et a autorisé le Conseil de contracter les emprunts nécessaires. A l'unanimité encore, les citoyens ont approuvé le contrat de location-vente liant M. David Mosimann et la commune. Ce contrat prévoit l'achat de l'usine par M. Mosimann à raison du versement de 10 annuités de 68.000 francs chacune, la première étant versée à l'entrée en jouissance, le 1er mars prochain. (y)

### Passionnante conférence

Un nombreux public a suivi avec intérêt la conférence donnée vendredi soir à l'Hôtel de Ville, sous les auspices de l'Emulation, en collaboration avec l'Université populaire. Après les souhaits de bienvenue de M. Joseph Boillat, des Bois, président de l'Emulation, M. Martin Nicoulin, un Jurassien de Chevenez, Dr ès lettres de l'Université de Fribourg, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale à Berne, a passionné son auditoire par le récit qu'il a fait de la véritable épopée de l'émigration de 2000 Suisses, dont quelques centaines de Jurassiens, pour le Brésil vers les années 1820 pour aller y fonder la ville de Nova Friburgo.

Ce cycle de conférences se poursuivra le 6 février au Noirmont par un exposé de l'abbé Chèvre sur les monastères du Jura. (y)

### Les championnats suisses d'attelage de chiens polaires bientôt à Saignelégier

On se souvient que l'année dernière des courses internationales d'attelage de chiens polaires avaient été organisées à Saignelégier. Les Franches-Montagnes se prêtant admirablement à ce genre de compétition, les responsables du Trail Club européen ont décidé de récidiver cet hiver en organisant à Saignelégier des championnats nationaux avec participation internationale.

Ces épreuves si spectaculaires se dérouleront les 16 et 17 février prochain. Les attelages comprenant généralement 7 à 9 chiens, devront parcourir chaque jour une boucle de 24 kilomètres. Mais pour que ces belles compétitions puissent se dérouler comme prévu, il faudrait que la neige daigne faire son apparition. (y)

### Ce jour...

Fête à souhaiter : Gildas.

#### Histoire :

1963 : Vêto français contre l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

1947 : Les Etats-Unis abandonnent leur rôle de médiateur en Chine.

1916 : Premier raid de Zeppelin allemand sur Paris.

#### Né un 29 janvier :

L'écrivain français Romain Rolland (1866-1944).

### En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6  
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71  
PRIX MODERES

### Les fleurs TURTSCHY

GERBES ET COURONNES

Avenue Léopold-Robert 59  
Tél. (039) 22 40 61

### LE DÉPARTEMENT MISSIONNAIRE DES EGLISES PROTESTANTES DE LA SUISSE ROMANDE

a la grande douleur de faire part du décès de

#### Monsieur

### Frédéric OUWEHAND

secrétaire  
au Département missionnaire  
survenu le 25 janvier après une longue maladie.

Un service sera célébré au temple de la Croix-d'Ouchy, Lausanne, le mercredi 30 janvier à 15 h.

J'estime que ce que nous souffrons dans le temps présent ne peut se comparer à la gloire que Dieu nous réservera.

### SORVILIER

#### Mécanicien volé

Vendredi passé, M. M. G., mécanicien s'est fait voler par un inconnu la somme de 1550 francs qu'il avait rangés dans un porte-monnaie et sous clé dans un vieux réduit de son atelier. La police recherche le voleur. (rj)

### MOUTIER

#### Une voiture dans la rivière

Un accident de la circulation s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi vers 3 h. 15. Un élève conducteur qui circulait en direction de Court a perdu la maîtrise de son véhicule peu avant l'usine électrique et sa voiture est tombée dans la Birse. Le véhicule est démolé et les dégâts sont estimés à 3500 francs environ. Les deux occupants ne sont pas blessés. (kr)

### Carnet de deuil

**LE NOIRMONT.** — Vendredi a été enterré au cimetière du Noirmont M. Joseph Cattin-Gigon, décédé en sa 80e année. M. Cattin, boîtier de son état, a exercé sa profession presque jusqu'à sa mort, à La Chaux-de-Fonds d'abord, au Noirmont ensuite. Il était l'époux de Mme Irène Cattin-Gigon, desservante de la halte du Creux-des-Biches. (bt)

**SAINT-IMIER.** — Samedi, de nombreux amis et connaissances ont rendu les derniers devoirs à M. Alfred Christen décédé dans sa 58e année, après une pénible maladie.

Enfant de la montagne — Joux-du-Plâne — il exerça d'abord le métier de charpentier pour devenir ensuite pendant plusieurs années un collaborateur fidèle de l'Usine à gaz de Saint-Imier. M. Alfred Christen trouvait dans la pratique du sport de la pêche un sain dérivatif à son travail et il était garde-pêche auxiliaire. (ni)

### BIENNE

#### Cycliste blessée

Hier à 13 h. 30, une automobile a renversé une jeune cycliste âgée de 15 ans, domiciliée à Nidau. Souffrant de différentes blessures, elle a été hospitalisée. (fi)

Repose en paix, très cher et bien-aimé époux, papa et grand-papa, jusqu'à ton dernier souffle tu as su nous sourire; ton courage et ton beau moral nous serviront d'exemple.

Madame Jean Guyot-Baudiquoy :

Madame Vve Yvan Huguenin-Guyot ;

Monsieur Yves-André Huguenin ;

Monsieur Jean-Denis Huguenin ;

Madame et Monsieur Tell Perrenoud-Guyot, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Maurice Guyot-Guyot, leurs enfants et petits-enfants, à Worb ;

ainsi que les familles Linder, Baudiquoy, Hintzy, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Jean GUYOT

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi, dans sa 63e année, après une cruelle maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 janvier 1974.

L'incinération aura lieu mercredi 30 janvier.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Domicile de la famille : 11, rue de la Promenade.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

MONSIEUR ET MADAME WILLY VUILLEUMIER-CHEVRÉ

ainsi que les familles parentes et alliées,

profondément émus par les marques d'affection et de sympathie reçues pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1974.

La famille de

MONSIEUR EMILE LORIOLO,

profondément touchée des nombreuses marques d'affection et de sympathie reçues pendant la maladie et les jours de douloureuse séparation, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée, et leur exprime ses sentiments de vive gratitude. Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de

MONSIEUR HENRI SCHNEIDER - CLERC,

profondément émue par la sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées dans son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée, et les prie de croire à sa vive reconnaissance.

### LES ENTRE-DEUX-MONTS

Je lève les yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours.  
Psème 121, v. 1.

Madame Henri Perret-Perret :

Monsieur Marcel-Henri Perret,

Madame et Monsieur Jean-Paul Jaquet-Perret et leurs enfants Isabelle et Jean-Philippe, à Couvet ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Etienne Perret-Vuille ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Armand Perret-Matile,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Monsieur

## Henri PERRET

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 72e année, après une courte maladie.

LES ENTRE-DEUX-MONTS, le 28 janvier 1974.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.  
Jean 17, v. 24.

Le culte et l'incinération auront lieu mercredi 30 janvier, à 11 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : 2401 Les Entre-deux-Monts 254.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

### SAINT-IMIER

Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous donnerai du repos.  
Mat. 11, v. 28.

Madame Arnold Meier-Guenin ;

Monsieur et Madame Jean-Jacques Meier-Gränicher, à Sonvilier, et leurs enfants ;

Monsieur Bernard Meier-Rossel, à Bôle ;

Madame et Monsieur Dino Battarra-Meier et leurs filles Marisa et Patrizia,

ainsi que les familles Wütrich, Rindlisbacher, Breguet, Meier, Rubi, Guenin, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

#### Monsieur

## Arnold MEIER-GUENIN

ANCIEN MAÎTRE BOULANGER

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain et parent, que Dieu a repris à leur tendre affection, dans sa 77e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec beaucoup de courage.

SAINT-IMIER, le 27 janvier 1974.

L'incinération aura lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds, le mercredi 30 janvier 1974, à 10 heures.

Culte pour la famille à 9 h. 15 à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier, où le corps repose et où l'urne sera déposée.

Domicile mortuaire :

Rue du Puits 36.

Ne pas envoyer de fleurs mais veuillez penser au Service d'aide familiale du vallon de Saint-Imier, ccp. 23-2091, ainsi qu'à l'œuvre de la Sœur visitante, ccp. 23-3700.

Prière de ne pas faire de visites.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

### LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU GRAND MAGASIN AU PRINTEMPS

ont le triste devoir de faire part des décès survenus lors d'un tragique accident, de

#### Messieurs

## Jean-Marie POURCELOT

et

## Bertrand JOLY

Ils garderont de ces deux fidèles collaborateurs et amis le meilleur des souvenirs.

La famille de

MADAME MARGUERITE-LUCIE KNEUBHLER-GROSJEAN,

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.

Leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, leurs dons ont été un précieux réconfort en ces jours de douloureuse séparation. A tous ceux qui ont entouré sa chère disparue durant sa longue maladie, elle leur dit merci du fond du cœur.

Un merci tout spécial au personnel soignant de l'Hôpital de Saint-Imier ainsi qu'à Monsieur le pasteur Wenger, pour ses paroles de réconfort

LA FAMILLE AFFLIGÉE.

UN EVENEMENT PAR JOUR

PROMENADES AUX PATURAGES

Tandis que dans notre pays, les escarmouches qui peuvent opposer les agriculteurs et les bouchers...

Tout d'abord, sur les verts pâturages de la Germanie, on s'est mis à voler les vaches et les moutons.

Avec le temps, toutefois, chaque chose se perfectionne.

La technique du vol de bétail n'a pas échappé à la règle. Alors que, naguère, on s'emparait des bêtes un peu à la manière des cow-boys...

Dès lors, on arrive de nuit sur le terrain avec un camion. De préférence, l'endroit est proche de routes transversales ou d'un parking d'autoroute...

Le travail est exécuté avec une telle précision que les autorités policières n'ont aucun doute : les visiteurs du soir sont certainement des bouchers professionnels...

Au prix du bifteck, elles pensent que les activités « sauvages » de ces bouchers très spéciaux vont croître proportionnellement à la hausse.

Quoi qu'il en soit, il faut souhaiter que cette nouvelle mode germanique ne déborde pas par dessus les frontières et que nos bovins et nos ovins continueront paisiblement à faire sonner leurs clochettes...

Même si leur tintement mélodieux trouble le sommeil léger de quelques-uns, il vaut mieux que le roulement des camions des transporteurs clandestins et que le bruit des écuries.

Willy BRANDT

Le règlement du conflit Lip

Le protocole d'accord signé aujourd'hui

Les discussions qui se sont poursuivies hier après-midi à l'Hôtel de Ville de Dole, entre M. Bidegain et les délégués syndicaux, constituent l'ultime étape dans le règlement du conflit Lip.

Bon accueil syndical

Devant les membres du personnel, réunis en assemblée générale hier matin, le leader syndicaliste, Charles Piaget a décrit les principaux aspects de ces textes et les explications fournies par le leader cedetiste...

Lorsque le responsable CGT, Claude Mercet, s'efforça de démontrer que sur le problème de l'emploi le plan Giraud, refusé en octobre, était globalement plus favorable, il fut

sifflé par une salle hostile. Au sein du personnel chacun veut croire à la réussite de l'opération qui s'ébauche sous la férule de M. Bidegain.

Sauver la face

Sachant que les grandes orientations du plan défendues par M. Bidegain ont été définies à un niveau qui les dépasse, que le véritable pouvoir de décision n'est pas à Dôle, les délégués n'ont pas cherché à bouleverser les chiffres, mais simplement à trouver une modulation différente qui leur permette de sauver la face.

Car les comptes sont durs : sur 907 employés de Lip qui sont maintenant inscrits au chômage, 60 peuvent espérer bénéficier d'une pré-retraite.

Les délégués ont donc demandé au représentant des industriels d'accroître le chiffre des ouvriers repris au démarrage : les syndicats voudraient que de 200 réemplois en mars, on en vienne à 350 afin que l'impact psychologique d'une reprise sera massive leur soit favorable.

Ce matin, la base sera consultée et désormais, sûre qu'il n'y a pas d'autre alternative possible, elle acceptera le plan de redémarrage.

L'atmosphère était à l'optimisme, seul un responsable CGC M. Marchelli, voulait encore faire allusion à l'échec dijonnais des discussions avec M. Giraud.

Finalement, on apprenait que les négociations entre M. José Bidegain et les syndicats CGT, CFDT et CGC de Lip avaient pris fin à 1 h. 15, ce matin, par la mise au point d'un texte de protocole d'accord.

A Aix-en-Provence

Ouverture du procès Susini

Quatorze inculpés, 28 avocats, une trentaine de journalistes, presque le double de policiers en civil et en uniforme : le procès de Jean-Jacques Susini s'est ouvert hier matin devant les Assises des Bouches-du-Rhône.

Aux côtés du principal inculpé, ex-trésorier de l'OAS condamné deux fois à mort par défaut et amnistié en 1968, 13 hommes, presque tous anciens de cette organisation ou anciens mercenaires.

Jean-Jacques Susini en complet gris, le front légèrement dégarni, de petits yeux malicieusement soulignés par des cernes prononcés, semblait très à l'aise.

dit « étudiant en médecine depuis 1960, Monsieur le président ».

Compétence

La défense a, dès l'ouverture du procès, soulevé le problème de la compétence de la Cour d'assises dans cette affaire.

Pour le bâtonnier Chiappe, qui parlait au nom des prévenus ayant reconnu les faits — une série de hold-ups à main armée, commis en Provence, entre le 21 juillet 1969 et le 25 février 1970 — « La défense est par principe opposée à toute juridiction d'exception. Mais, a-t-il poursuivi, la Cour de sûreté de l'Etat existe parce qu'il a plu au pouvoir de la créer au moment des événements d'Algérie. Et cette cour doit connaître de tous les faits qui ont un caractère politique, même si dans leur forme ils relèvent du droit commun ».

« Compte tenu des origines des accusés, compte tenu de leur passé, des combats qu'ils ont mené, des événements, vous ne pouvez pas oublier leurs motivations politiques... »

(reuter)

bref - En bref - En

Vienne. — M. Khene, secrétaire général de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), a déclaré que le prix du pétrole augmentera encore si les nations occidentales industrialisées ne parviennent pas à lutter contre l'inflation dans un avenir prévisible.

Kenitra. — Soixante-deux Marocains ont été condamnés à mort par défaut par le Tribunal militaire de Kenitra pour avoir conçu ou participé à l'exécution du complot du 3 mars 1973 contre la Sûreté intérieure de l'Etat, et visant le renversement du régime chérifien.

Bruxelles. — La conférence des partis communistes d'Europe occidentale a convenu que la crise du capitalisme européen offrait l'occasion de renforcer l'union de la gauche afin de conduire l'Europe au socialisme.

Lima. — Trente personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées au cours d'un accident qui a eu lieu à Jauja, dans le centre du Pérou.

Damas. — Venant de Koweït, M. Jobert, ministre français des Affaires étrangères, est arrivé hier à Damas, dernière étape de son actuelle tournée au Proche-Orient.

Le Caire. — M. Moro, ministre irakien des Affaires étrangères, est arrivé hier soir au Caire pour une visite officielle de 24 heures.

Washington. — L'URSS a procédé à ses premiers essais de fusées intercontinentales à longue portée à ogives multiples.

Londres. — Le général Sir Edward Spears, l'officier qui ramena de Gaulle en Grande-Bretagne en juin 1940, est décédé à l'âge de 87 ans, des suites d'une brève maladie.

Prévisions météorologiques

Le ciel se couvrira et des pluies éparses se produiront en toutes régions (neige au-dessus de 1500 m., plus tard 1200 m.). Des éclaircies apparaîtront à partir de l'ouest dans l'après-midi et la soirée.

Révélation de la police britannique

Une haute personnalité française devait être enlevée par un Marocain

Abdelkebir El-Hakkaoui, un Marocain arrêté à fin décembre à l'aéroport de Londres pour trafic d'armes, avait envisagé d'enlever une haute personnalité officielle française, pour l'échanger contre 30 prisonniers marocains.

C'est ce qui est ressorti hier du compte rendu de ses interrogatoires donnés par la police à Uxbridge, près de Londres, à l'ouverture de son procès et de celui de ses co-accusés, l'Américaine Allison Thompson, 18 ans, et le Pakistanais Ather Nasseed, 21 ans.



Suite de la 1re page

La baisse temporaire ou permanente du franc vis-à-vis du dollar ne devrait pas sérieusement influencer la décision prise par certaines entreprises françaises — comme Michelin — de s'implanter aux Etats-Unis.

UNE DIGUE

Un projet de loi actuellement discuté limiterait à 10 pour cent les parts qu'une compagnie étrangère pourrait acquérir dans les industries intéressant la défense, le charbon, le pétrole et d'une façon générale la sécurité nationale.

Ce qui résultera des enquêtes menées par le Congrès, ce sont sans doute les mesures plus strictes de contrôle et d'information à propos des investissements étrangers afin que, si le besoin s'en faisait un jour réellement sentir — et on pense surtout aux petrodollars — une digue puisse être érigée contre leur déferlement.

L. W.

Niveau du lac de Neuchâtel Hier, à 6 h. 30 : 428,93.

Pour la première fois depuis trois ans

Excédent commercial pour les USA

Les Etats-Unis ont terminé l'année 1973 avec un excédent de 1,7 milliard de dollars pour leur commerce extérieur, le premier depuis trois ans.

Le mois de décembre lui-même a enregistré un excédent record de 942 millions de dollars, les exportations ont atteint des niveaux records durant ce mois, tandis que les importations étaient en régression, sauf en ce qui concerne le pétrole.

Le Département du commerce a annoncé que les exportations ont totalisé 70,8 milliards de dollars en 1973, soit une augmentation de 44 pour cent par rapport à 1972, tandis que les importations étaient de 69 milliards, soit 24 pour cent de plus qu'en 1972.

Le déficit commercial avait été de 6,4 milliards de dollars en 1972 et de deux milliards en 1971. (ap)

En Iran

Bloqués par la neige

L'armée iranienne a engagé une très importante opération de sauvetage pour tenter de parvenir jusqu'aux dizaines de milliers de villageois bloqués par de fortes tempêtes de neige par moins 20 degrés dans le nord et l'ouest du pays.

Des hélicoptères ont pu larguer des vivres et des couvertures, mais les fantassins n'ont pu encore progresser jusqu'aux villages où 40 pour cent du bétail a péri enseveli sous la neige. (ap)

Malgré la mort du général Grivas

L'EOKA veut poursuivre la lutte contre le président Makarios

Suite de la 1re page

Des centaines de villageois ont dénoncé les méthodes de l'EOKA aux funérailles des deux victimes et des grèves de protestation ont eu lieu contre les terroristes. La semaine dernière, les membres neutres du Parlement ont annoncé qu'ils considéreraient Grivas comme un criminel de droit commun s'il ne renonçait pas à la violence avant jeudi prochain. Le général est mort sans répondre.

Selon des membres de l'EOKA, leur chef a été atteint de malaise dimanche matin dans son refuge souterrain clandestin de Limassol et est mort malgré les efforts de dernière minute de cardiologues appelés d'urgence.

Son corps a ensuite été emporté dans la maison de Limassol qui lui avait servi de quartier général secret pendant la plus grande partie de la campagne antibritannique.

Au fur et à mesure que la nouvelle de sa mort se répandait, bon nombre de ses partisans de l'ancienne EOKA se sont rendus à Limassol pour s'incliner devant sa dépouille, recouverte d'un drapeau grec.

On ne sait si le général Grivas sera enterré à Chypre, où il est né, où s'il

sera transporté en Grèce pour des funérailles qui pourraient être nationales.

Dans un communiqué officiel, le gouvernement grec affirme que « la nation grecque est en deuil profond à la suite de la perte du héros national, le général Grivas-Dighenis, et honore la mémoire de ce grand combattant national ».

L'opinion de Moscou

Pour sa part, Radio-Moscou a signalé la mort du général en affirmant : « Il dirigeait un mouvement clandestin réactionnaire à Chypre, menant une activité terroriste sur l'île dans le but de renverser le gouvernement Makarios ».

Faisant observer que Grivas voulait l'union de Chypre et de la Grèce, la radio soviétique a estimé que cette politique « reflète les intérêts de la stratégie de l'OTAN ».

A Nicosie, on a appris que le président Makarios, sur la recommandation du ministre de la justice, avait décidé de remettre la peine, de toutes les personnes condamnées pour leurs actes contre l'Etat. Le ministre de la justice aurait aussi suspendu toutes les poursuites en cours pour des actes analogues. (ap)

OPINION

Autre hypothèse...

Suite de la 1re page

Si les populations des pays regorgeant de pétrole participaient à la « prospérité » de leurs princes, elles seraient très directement touchées par tout ce qui concerne l'économie pétrolière. Les rapports avec les économies occidentales s'en trouveraient changées. Un intérêt commun pourrait être trouvé. Tel est le raisonnement que l'on peut lire sous la plume d'économistes très conservateurs.

Or, toute industrialisation d'une région, sous-développée ou pas, crée une nouvelle classe sociale qui aujourd'hui connaît aussi bien ses droits que ses devoirs.

Un syndicat ouvrier en Arabie séoudite... qui interviendrait auprès du gouvernement par solidarité avec les syndicats européens pour éviter des fermetures d'usine suite à la crise du pétrole...

Voilà qui laisse certains économistes rêveurs. Il y a peut-être là un embryon de solution à long terme.

Pour y parvenir, avant d'exporter d'Europe ou d'Amérique, des usines clés en main, il faudrait exporter la révolution. Une certaine révolution qui priverait les potentats de leurs droits désormais incompatibles avec la situation qu'ils ont laissée se développer, conseillés, il est vrai, par d'éminents financiers occidentaux.

« Le pétrole au peuple, pour le peuple, par le peuple... »

Les spécialistes occidentaux de la contre-révolution de palais doivent se recycler à la hâte s'ils veulent être capables d'inventer des slogans appropriés à ce qui pourrait être la nouvelle doctrine de l'Occident industriel avec les pays du tiers monde riches en matières premières...

Gil BAILLOD